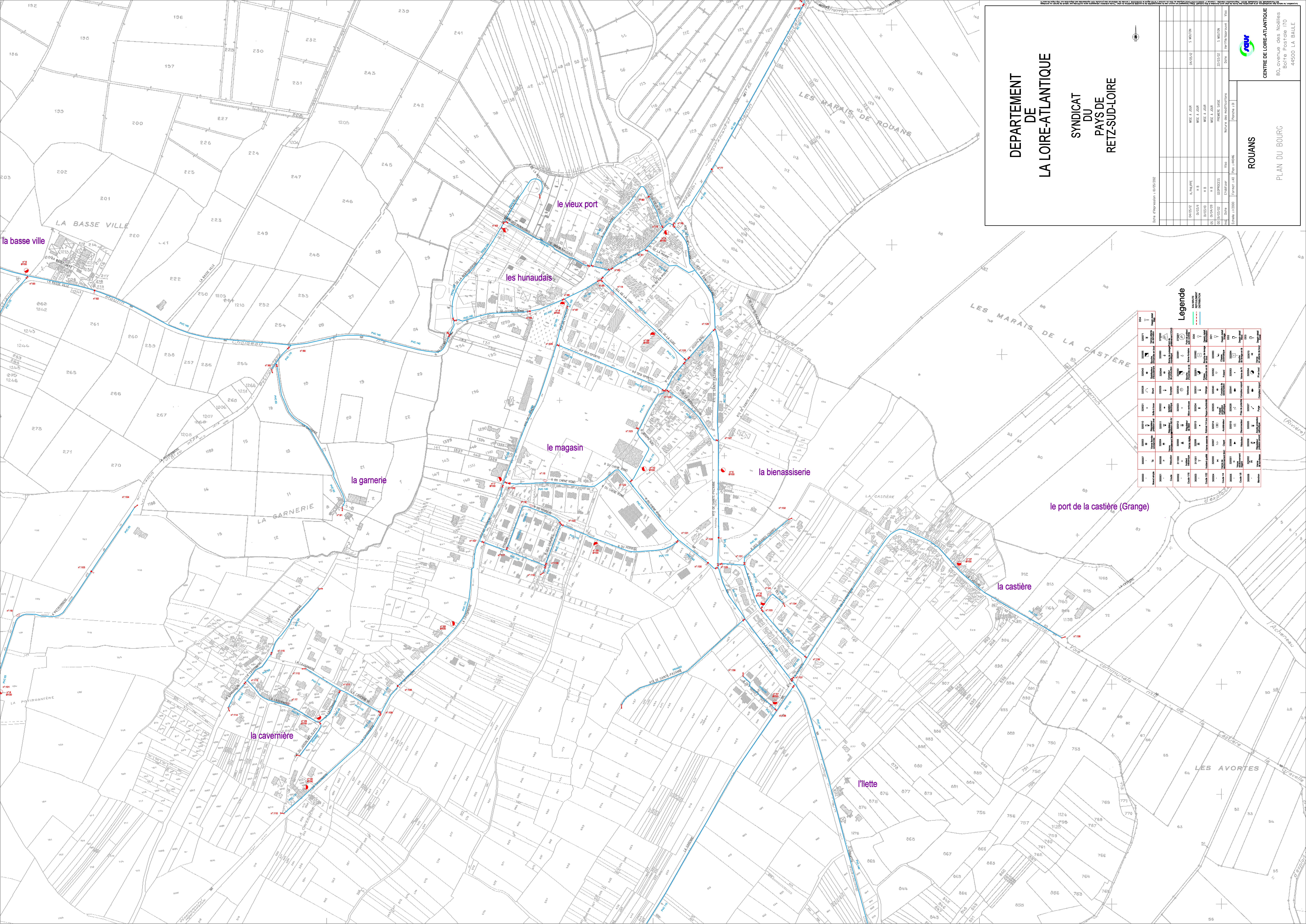




DEPARTEMENT
DE
LA LOIRE-ATLANTIQUE

SYNDICAT
DU
PAYS DE
RETZ-SUD-LOIRE

Date d'impression : 10/06/2012

[illegible]

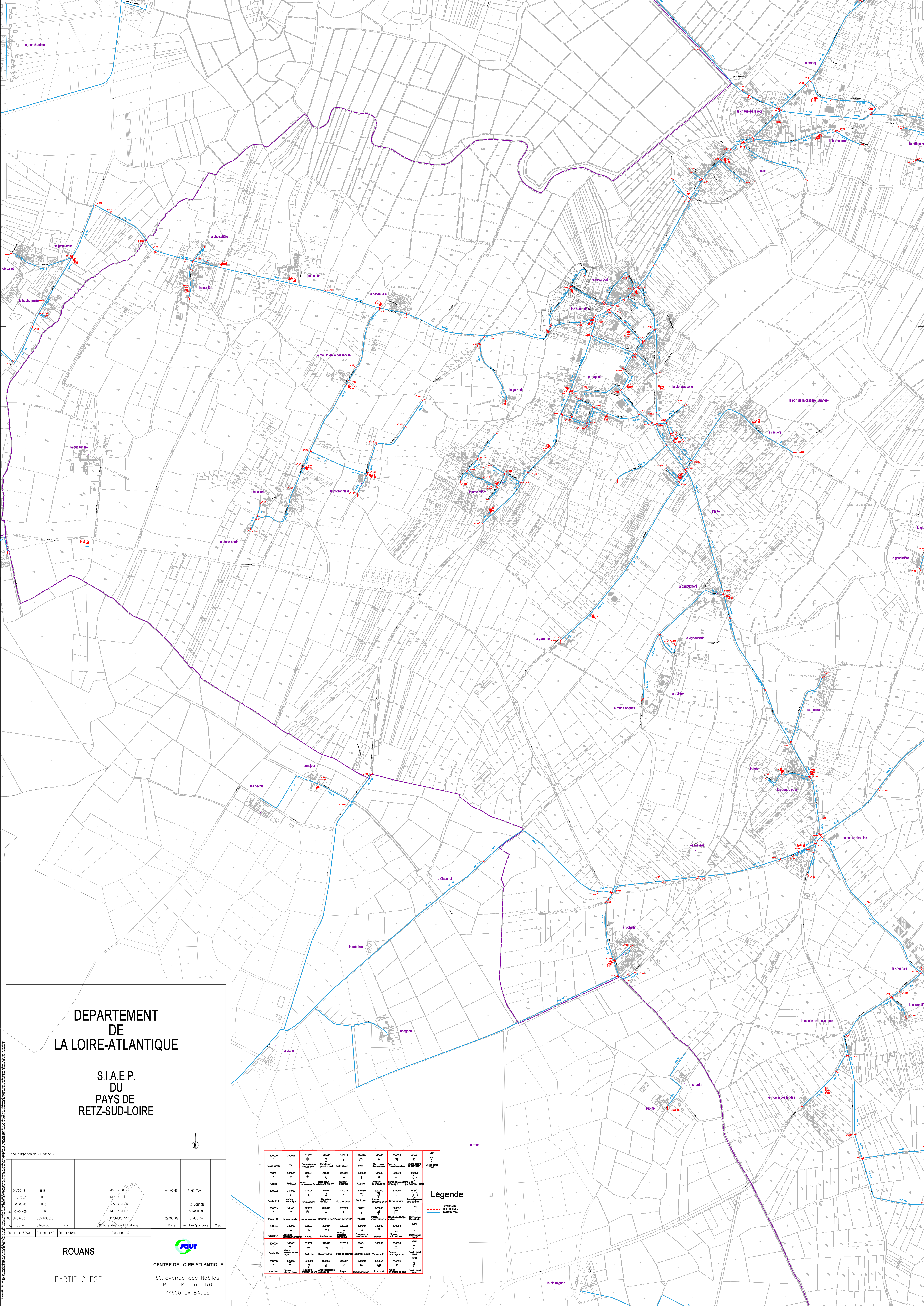
ROUANS

PLAN DU BOURG

CENTRE DE LOIRE-ATLANTIQUE
80, avenue des Noëles
Boite Postale 170
44500 LA BAULE

Légende

[illegible]



DEPARTEMENT
DE
LA LOIRE-ATLANTIQUE

S.I.A.E.P.
DU
PAYS DE
RETZ-SUD-LOIRE

ROUANS

PARTIE OUEST


CENTRE DE LOIRE-ATLANTIQUE
80, avenue des Noëllés
Boîte Postale 170
44500 LA BAULE

300000	300007	300008	300010	300021	300028	300043	300056	300071	DDA
Head office	To	Vente finale	Requiem	En route	Short	Installation	Fin	Desert	
300001	300008	300009	300012	300022	300044	300050	300060	300080	
Croix	Résolution	Vente	Installation	En route	Shopper	De production	De la guerre	De la guerre	DDA
300002	300010	300011	300013	300023	300045	300051	300061	300081	
Croix	Installation	Vente	Installation	En route	Shopper	De production	De la guerre	De la guerre	DDA
300003	300012	300013	300014	300024	300046	300052	300062	300082	
Croix	Installation	Vente	Installation	En route	Shopper	De production	De la guerre	De la guerre	DDA
300004	300014	300015	300016	300025	300047	300053	300063	300083	
Croix	Installation	Vente	Installation	En route	Shopper	De production	De la guerre	De la guerre	DDA
300005	300016	300017	300018	300026	300048	300054	300064	300084	
Croix	Installation	Vente	Installation	En route	Shopper	De production	De la guerre	De la guerre	DDA
300006	300018	300019	300020	300027	300049	300055	300065	300085	
Croix	Installation	Vente	Installation	En route	Shopper	De production	De la guerre	De la guerre	DDA
300007	300020	300021	300022	300028	300050	300056	300066	300086	
Croix	Installation	Vente	Installation	En route	Shopper	De production	De la guerre	De la guerre	DDA
300008	300022	300023	300024	300030	300051	300057	300067	300087	
Croix	Installation	Vente	Installation	En route	Shopper	De production	De la guerre	De la guerre	DDA
300009	300024	300025	300026	300032	300052	300058	300068	300088	
Croix	Installation	Vente	Installation	En route	Shopper	De production	De la guerre	De la guerre	DDA
300010	300026	300027	300028	300034	300053	300059	300069	300089	
Croix	Installation	Vente	Installation	En route	Shopper	De production	De la guerre	De la guerre	DDA
300011	300028	300029	300030	300036	300054	300060	300070	300090	
Croix	Installation	Vente	Installation	En route	Shopper	De production	De la guerre	De la guerre	DDA
300012	300030	300031	300032	300038	300055	300061	300071	300091	
Croix	Installation	Vente	Installation	En route	Shopper	De production	De la guerre	De la guerre	DDA
300013	300032	300033	300034	300040	300056	300062	300072	300092	
Croix	Installation	Vente	Installation	En route	Shopper	De production	De la guerre	De la guerre	DDA
300014	300034	300035	300036	300042	300057	300063	300073	300093	
Croix	Installation	Vente	Installation	En route	Shopper	De production	De la guerre	De la guerre	DDA
300015	300036	300037	300038	300044	300058	300064	300074	300094	
Croix	Installation	Vente	Installation	En route	Shopper	De production	De la guerre	De la guerre	DDA
300016	300038	300039	300040	300046	300060	300066	300076	300096	
Croix	Installation	Vente	Installation	En route	Shopper	De production	De la guerre	De la guerre	DDA
300017	300040	300041	300042	300048	300062	300068	300078	300098	
Croix	Installation	Vente	Installation	En route	Shopper	De production	De la guerre	De la guerre	DDA
300018	300042	300043	300044	300050	300064	300070	300080	300100	
Croix	Installation	Vente	Installation	En route	Shopper	De production	De la guerre	De la guerre	DDA
300019	300044	300045	300046	300052	300066	300072	300082	300102	
Croix	Installation	Vente	Installation	En route	Shopper	De production	De la guerre	De la guerre	DDA
300020	300046	300047	300048	300054	300068	300074	300084	300104	
Croix	Installation	Vente	Installation	En route	Shopper	De production	De la guerre	De la guerre	DDA
300021	300048	300049	300050	300056	300070	300076	300086	300106	
Croix	Installation	Vente	Installation	En route	Shopper	De production	De la guerre	De la guerre	DDA
300022	300050	300051	300052						

Légende

Légende



RAPPORT ANNUEL DU **DELEGATAIRE**

**Service de l'Eau Potable
SIAEP DU PAYS DE RETZ**

Exercice 2011



SAUR FRANCE - ILLUSTRATION EAU

Ce document a été :

	Nom et fonction	Date	Visa
Etabli par	S. MOUTON	27 avril 2012	
Vérifié par	B. RAFFLEGEAU	27 avril 2012	
Approuvé par	P. LEGRAND	27 avril 2012	

Liste de diffusion :

- Monsieur le Président du Syndicat
- Syndicat Départemental d’Alimentation en Eau Potable de Loire Atlantique

1	PREAMBULE	5
2	LA SYNTHÈSE DE L'EXERCICE	6
2.1	LES CHIFFRES CLES	6
2.2	LES FAITS MARQUANTS	7
3	NOS PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION	17
4	LES INDICATEURS DE PERFORMANCE	26
4.1	LES INDICATEURS DU « RAPPORT DU MAIRE »	27
5	L'ORGANISATION DE SAUR.....	29
5.1	LE PERSONNEL.....	29
6	LE CONTRAT	30
6.1	LES INTERVENANTS	30
6.2	LE CONTRAT	31
6.3	VIE DU CONTRAT.....	31
6.4	ENGAGEMENTS A INCIDENCES FINANCIERES	32
7	LA GESTION CLIENTELE.....	34
7.1	NOMBRE DE BRANCHEMENTS.....	34
7.2	NOMBRE DE CLIENTS	35
7.3	LES VOLUMES COMPTABILISES	36
7.4	ÉTAT DES RECLAMATIONS CLIENTS	38
7.5	SITE INTERNET SAUR.....	39
8	LE PATRIMOINE DU SERVICE.....	40
8.1	LES INSTALLATIONS DE PRODUCTION	40
8.2	LES INSTALLATIONS SUR LE RESEAU	41
8.3	LES OUVRAGES DE STOCKAGE.....	41
8.4	LE RESEAU.....	42
8.5	LE PATRIMOINE IMMOBILIER.....	45
8.6	LA CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS AU REGARD DES NORMES ENVIRONNEMENTALES ET DE SÉCURITÉ.....	45
8.7	LES BIENS DE REPRISE	45
9	BILAN DE L'ACTIVITÉ	46
9.1	LES VOLUMES D'EAU.....	46

10	LA QUALITE DU PRODUIT	52
10.1	GENERALITES	52
10.2	L'EAU BRUTE	53
10.3	L'EAU AU POINT DE MISE EN DISTRIBUTION.....	55
10.4	L'EAU DISTRIBUEE	59
11	LES OPERATIONS REALISEES PAR SAUR	61
11.1	MAINTENANCE DU PATRIMOINE	61
11.2	TACHES D'EXPLOITATION	70
11.3	PROGRAMME CONTRACTUEL	73
11.4	FONDS CONTRACTUEL DE RENOUVELLEMENT.....	73
11.5	GARANTIE POUR CONTINUITE DE SERVICE.....	73
12	LES TRAVAUX REALISES DANS L'ANNEE	73
12.1	SUR LES RESERVOIRS	73
12.2	SUR LE RESEAU	74
13	COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION (CARE)	76
13.1	LE CARE	76
13.2	METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE	77
14	SPECIMENS DE FACTURES	81
14.1	SPECIMENS DE FACTURES LIES AU DECRET N°2007-675	81
15	GLOSSAIRE.....	85
16	ANNEXES	89
16.1	DETAIL DES AUTRES BIENS NECESSAIRES A L'EXPLOITATION DU SERVICE.....	89
16.2	TARIFS PRATIQUES, NOTES DE CALCUL DE REVISION.....	97
16.3	CARTE DES FUITEs	98
16.4	DETAIL DU LINEAIRE DES CANALISATIONS	99
16.5	FONDS CONTRACTUEL DE RENOUVELLEMENT.....	103
16.6	L'ORGANISATION SAUR	106
16.7	LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES	111

1 PREAMBULE

Le décret n° 2005-236 du 14 mars 2005, publié au Journal officiel du 18 mars 2005, après avis du Conseil d'Etat, est relatif au Rapport Annuel du Déléataire d'un service public local. Le SPDE (Syndicat Professionnel des Entreprises des Services d'Eau, devenu depuis Juillet 2006 la FP2E, Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau) a publié le 31 janvier 2006, une circulaire précisant à ses adhérents le cadre pour la présentation de leurs rapports annuels.

Le décret comprend 3 chapitres :

Le premier traite des données comptables.

Le deuxième concerne l'analyse de la qualité du service par référence aux indicateurs de performance, dont la liste a été publiée dans le décret n° 2007-675 du 02 mai 2007 et qui est applicable à compter de l'exercice 2008.

Le troisième concerne les annexes.

Le premier chapitre comprend 8 alinéas.

L'alinéa a) demande l'établissement d'un Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation, le CARE. Le cadre de ce CARE a été élaboré par la FP2E et s'applique pour l'ensemble de ses entreprises adhérentes. Le CARE figure en fin de notre Rapport Annuel du Déléataire.

L'alinéa b) précise l'établissement d'une note de présentation des méthodes de calculs économiques annuels et pluriannuels, retenus pour l'établissement du CARE. Les éléments correspondants sont repris à la suite du CARE.

L'alinéa c) traite des variations du patrimoine immobilier de la collectivité, confié au délégataire, ou du fait d'un investissement concessif du délégataire.

L'alinéa d) concerne les biens nécessaires à l'exploitation du service. On y trouve d'une manière générale les installations de production, de traitement, de distribution. On y trouve également le parc compteur et le détail des branchements. On y trouve enfin le réseau et les différentes installations sur le réseau.

Le détail des biens nécessaires à l'exploitation du service, équipement par équipement, est présenté dans le rapport.

Certains équipements ou certaines installations ne sont plus conformes aux normes environnementales ou aux normes de sécurité en vigueur et des mises en conformité doivent être opérées. Ces non-conformités sont identifiées et présentées dans le rapport.

L'alinéa e) concerne les travaux réalisés dans le cadre de programme contractuel de renouvellement ou de fonds contractuel de renouvellement. Il concerne également les programmes de premier investissement, c'est-à-dire, les éventuels engagements pris par le délégataire à l'origine du contrat.

La méthode de calcul utilisée pour calculer la charge financière associée à ces fonds et à ces programmes est présentée.

L'alinéa f) fait référence aux travaux réalisés dans le cadre d'une garantie de renouvellement.

L'alinéa g) demande le détail des biens de retour et des biens de reprise.

Pour les biens de retour, il s'agit des biens qui appartiennent à la collectivité et qui doivent être restitués à la Collectivité à l'issue du contrat. Pour les biens de reprise, il s'agit des biens qui appartiennent à SAUR et qui doivent être vendus à la Collectivité à l'issue du contrat. Les biens de retour et les biens de reprise sont présentés dans le rapport.

L'alinéa h) décrit les engagements à incidence financière, c'est-à-dire les engagements devant être repris à l'échéance du contrat, afin d'assurer une continuité de service. On y trouve notamment les conventions qui peuvent avoir une durée différente du contrat, et certaines règles concernant le personnel du Déléataire.

Pour ce qui concerne le troisième chapitre, les différents éléments demandés figurent dans le rapport remis par SAUR. On notera cependant un chapitre concernant les tarifs pratiqués, leur mode de détermination, et leur évolution.

2 LA SYNTHÈSE DE L'EXERCICE

2.1 LES CHIFFRES CLES

	2010	2011	Variation N/N-1
<u>Données techniques</u>			
Nombre de stations de production	3	3	0 %
Nombre de stations de surpression-reprise	2	2	0 %
Nombre d'ouvrages de traitement sur réseau	3	3	0 %
Nombre d'ouvrages de stockage	7	7	0 %
Volume de stockage (en m3)	3 800	3 800	0 %
Linéaire de conduites (en ml)	930 938	934 109	0 %
<u>Données clientèles</u>			
Nombre de clients	16 336	16 660	2 %
Volumes consommés hors VEG (en m3)	1 600 561	1 646 628	3 %
<u>Indicateurs quantitatifs</u>			
Volumes produits (en m3)	34 996	58 442	67 %
Volumes exportés (en m3)	236 051	274 153	16 %
Volumes importés (en m3)	2 246 779	2 295 894	2 %
Volumes mis en distribution (en m3) sur l'année civile	2 045 724	2 080 183	2 %
Volumes mis en distribution (en m3) calculés sur la période de relève des compteurs	2 021 877	2 094 860	4 %
Consommation moyenne par client	97	98	1 %
Dont branchements en plomb	112	112	0 %
Dont branchements neufs	388	359	-7 %
Dont branchements en plomb renouvelés	0	0	-
Nombre de compteurs	16 446	17 091	4 %
Dont compteurs renouvelés	780	1 208	55 %
Soit % du parc compteur	4,74 %	7,07 %	49 %
Rendement primaire du réseau	79%	79%	-
Rendement du réseau de distribution (indicateur « rapport du Maire »)	82,0%	81,9%	-0,1
Indice linéaire de pertes en réseau (en m3/km/j)	1,23	1,24	0,81 %
<u>Indicateurs qualitatifs (hors eau brute)</u>	<u>Total</u>	<u>Conforme</u>	<u>% conformité</u>
Nombre total d'échantillons validés	95	94	98,9 %
Nombre d'échantillons contrôle sanitaire ARS	94	93	98,9 %

2.2 LES FAITS MARQUANTS

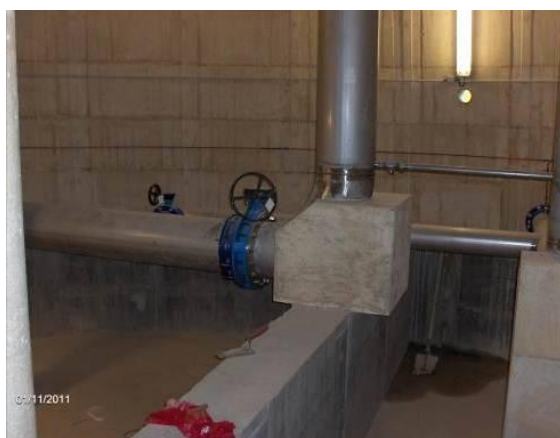
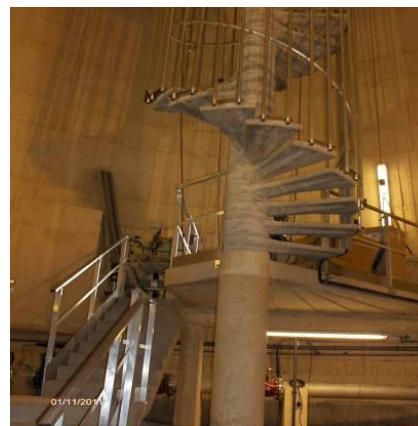
SUR LES OUVRAGES

Travaux réalisés par la Collectivité

⇒ Mise en place d'une clôture et d'un portail au château d'eau de la Catroussière et sur la station de l'Ille à Paulx :



⇒ Finition de la construction du nouveau réservoir de Machecoul (mise en service prévue début 2012) :



Travaux réalisés par SAUR

⇒ Station de l'Illaire : renouvellement des plaques sur le regard de comptage

Avant :



Après :



⇒ Réservoir de l'Herpinière à Sainte-Pazanne : renouvellement de la vanne pneumatique d'alimentation du château d'eau par une vanne électrique.



⇒ Station de St Cyr : réparations de plusieurs fuites sur les colonnes d'alimentation et de trop-plein à l'intérieur de la cuve. Les conduites sont en très mauvais état et doivent être renouvelées rapidement (pertes d'eau importantes par passage au trop-plein).



Travaux réalisés par la Collectivité

⇒ Renouvellement d'un tronçon en 300 amiante-ciment par des 250 fontes entre la Brosse et Comptage de Rivolet sur la commune de Paulx avec la pose d'un débitmètre à double sens en lieu et place du compteur actuel.

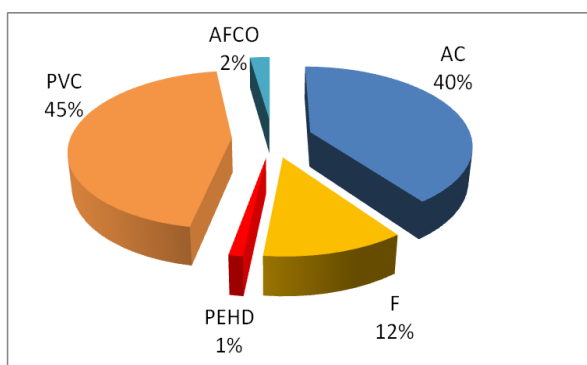
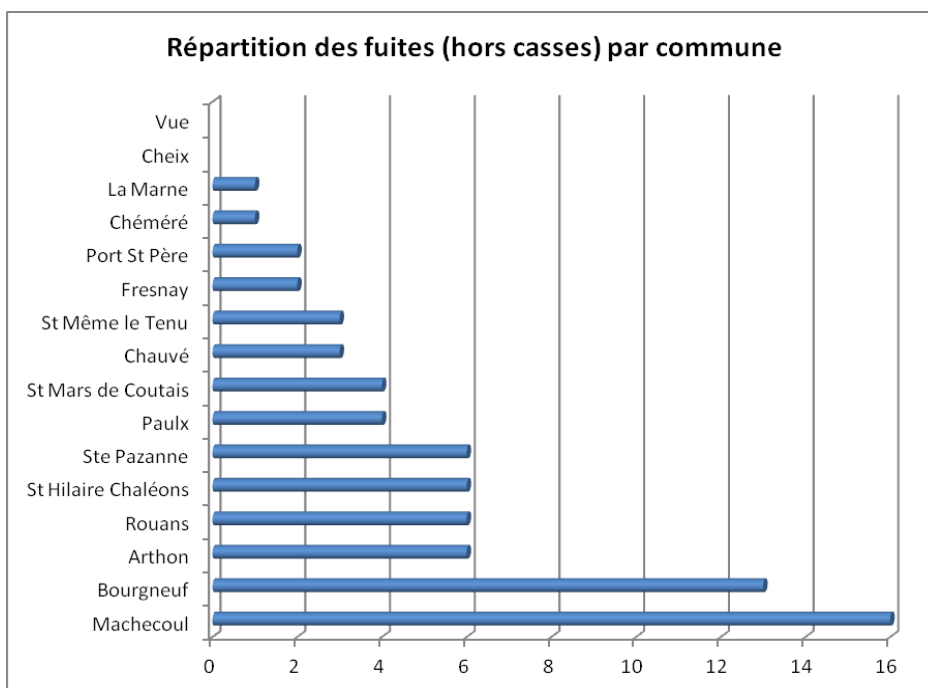
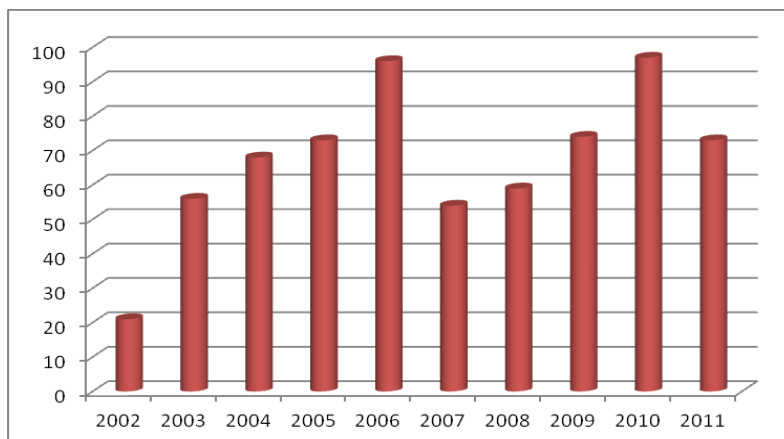


⇒ Renouvellement d'environ 7.6 km de canalisations en 2011, soit 0.8% du linéaire. Ce taux de renouvellement est trop faible pour pouvoir améliorer sensiblement le rendement de réseau compte-tenu du linéaire important de canalisations en amiante-ciment (122 km) et des volumes perdus très importants sur ces tronçons (estimés à 120 000 m3).

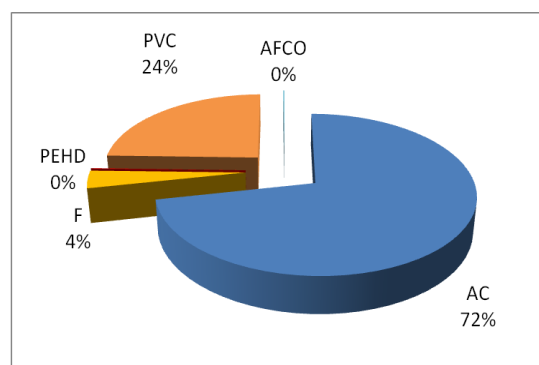
Travaux réalisés par SAUR

⇒ Légère diminution globale du nombre de fuites sur conduites mais augmentation des fuites et des volumes perdus sur les réseaux en amiante-ciment :

Evolution du nombre de fuites sur conduites (hors casses par tiers) depuis 2002 :



Répartition des fuites par matériau



Répartition des volumes perdus par matériau

⇒ Nombreuses fuites sur le tronçon partant du réservoir de St Cyr RD 80 rte de St Hilaire (4 fuites en 3 semaines sur du 150 AC).



⇒ Fuite la Cour des Landes à St Hilaire de Chaléons (fuite sous le milieu de la RD)
Renouvellement de 18 ml en Ø 63 PEHD



⇒ Fuite rue du Moulin à Machecoul



⇒ Casse circulaire sur réseau fonte à St Mars de Coutais – rue St Médard le 30 mai 2011



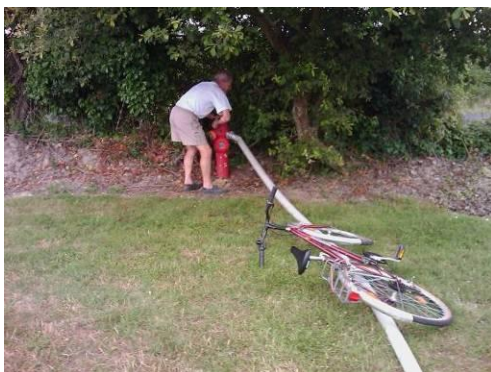
⇒ Plusieurs fuites importantes dues à la corrosion prématurée de boulonnerie (ci-dessous pièce posée 18 mois avant la réparation sur St Cyr).



⇒ Multiplication des prises d'eau illicites sur les poteaux incendie.

Ces prises d'eau deviennent récurrentes malgré la pose de borne de puisage, ce qui occasionne des pertes d'eau importantes, des dégradations sur les poteaux incendie et des risques de pollutions sur le réseau public en cas de dépression. Ci-dessous remplissage illicite de deux piscines dans un camping à Bourgneuf sur un poteau d'incendie en pleine journée : cela a provoqué des manques de pressions chez les particuliers et le déplacement de 2 agents SAUR pour des recherches de fuites.





⇒ Renouvellement de 24 ventouses feeder entre et St Colombran et Corcoué S/L : il a été effectué deux coupures le 10/03/11 entre St Colombran et la chambre de vannage de l'Orionnière, pendant les travaux, une partie du Syndicat de Grandlieu et du Pays de Retz (secteur de Machecoul) ont été réalimentées intégralement par la production du Maupas mise en service durant l'année 2009 sur le SIAEP de Grandlieu ainsi que par la Vendée et les puits de Machecoul pour le Syndicat du Pays de Retz. La deuxième coupure a eu lieu le 30/03/11 entre la chambre de vannage de l'Orionnière et Corcoué S/L, ne coupant que l'alimentation du réservoir de « la Folière » à Corcoué S/L.



⇒ Nous rencontrons de plus en plus de difficultés lors des terrassements (pour la réalisation de branchements neufs ou de réparation de fuites) du fait du non-respect des distances de sécurité entre les réseaux enterrés comme dans les exemples ci-dessous.

La dernière photo représente une fuite sur conduite en Ø100 Acier due au champ magnétique du câble électrique posé à 10 cm, ceci a occasionné une fuite d'eau, qui elle-même a endommagé le câble électrique. Le risque d'électrocution a été très important car lors de la fouille on ne voyait rien, après intervention d'EDF, on a pu réparer et effectuer la remise en eau.



Machecoul – Route de la Forêt – réseau télécom posé sur la conduite d'eau



Machecoul – Rue Rochejacquelin : réseau gaz + pluvial sur conduite d'eau inaccessible



Machecoul – Lotissement de la Gravelle



St Hilaire de Chaléons – La Maison Bertin : réseau télécom posé sur la conduite d'eau (impossible de faire le branchement)



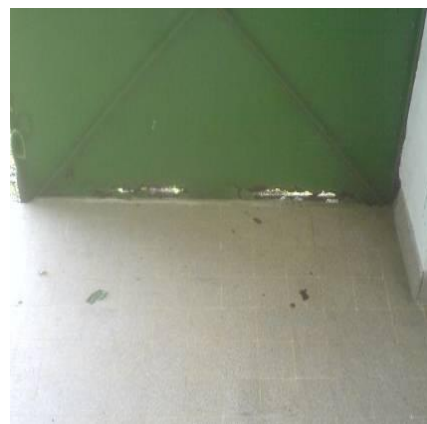
Sainte-Pazanne – Avenue des Frenchères : réseaux télécom + élec + gaz sur conduite d'eau

3 NOS PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION

SUR LES OUVRAGES

➤ Puits P3 et P7 à Machecoul

- Travaux à prévoir dans le cadre de la réhabilitation des puits P3 et P7 :
 - Renouvellement de la conduite extérieure (250 AC).
 - Réfection des regards de comptage.
 - Renouvellement des portes d'entrée des stations.
 - Consolidation globale de l'état des sols et murs.



Bâche de St Cyr

- Réfection de la peinture extérieure de la bâche.
- Mise en place d'un compteur d'alimentation en entrée de bâche.
- Renouvellement des conduites d'alimentation et de trop-plein en très mauvais état (plusieurs percements constatés lors du nettoyage de cuve).



➤ Réservoir de St Cyr

- Purge des épaufrures : chute d'éclats de béton au pied du réservoir (dégradation du béton au niveau des fixations d'antennes). Ainsi que des chutes d'éclats de béton au niveau d'une maison d'habitation.
- Renouvellement de la conduite de vidange en diamètre 200 sur environ 40 mètres. Des morceaux de conduite se décrochent de l'intérieur ; le coude au pied du réservoir est cassé ainsi qu'une fuite est apparue sur le Té du trop plein et de la vidange d'où des difficultés pour vidanger.



Bâche de l'Ille à Paulx

- Réfection de l'étanchéité intérieure et extérieure de la cuve.



- Renouvellement de l'ensemble des canalisations entre les pompes et la bâche (aspiration + intérieur de la station).
- Réfection de la peinture extérieure du local.



➤ **Réservoir des Landes Fleuries à Arthon**

- Réfection de la peinture extérieure du génie civil.



➤ **Réservoir de l'Herpinière à Sainte Pazanne**

- Mise en place d'une chloration et d'un analyseur de chlore.
- Réfection du revêtement intérieur du dôme.
- Renouvellement des conduites à l'intérieure de la cuve (fortement corrodées).



PROPOSITIONS D'AMELIORATIONS SUR LE RESEAU

Les opérations surlignées en jaune sont prévues dans les programmes travaux du SIAEP en cours ou à venir.

Commune	Localisation	Linéaire par priorité			DN Nature		Nb brts	Commentaires
		1	2	3	Actuel	Futur		
ARTHON	La Roulais		450		200 AC	200 F	10	Conduite en privé (brts) + alimentation de Vue
ARTHON	Rue de Nantes		440		175 F	200 F	12	Fuites + conduite en privé
BOURGNEUF	Sortie réservoir vers St Hilaire tranche 1	1 300			150 AC	250 F	5	6 fuites en 2011 + conduite vétuste à renforcer
BOURGNEUF	Place de la Gare	0			63 PVC		1	conduite en privé à supprimer
BOURGNEUF	Rte de Bouin - Les Oeuvres	830			60 AC	63 PEHD	3	fuites à répétition
BOURGNEUF	Rue des Marins - le Poteau	1 150			100 AC	160 PVC	6	fuites + conduite vétuste (passe sous Rd Point)
BOURGNEUF	Rue de la Gare		200		150 + 80 AC	160 PVC	24	conduite vétuste
BOURGNEUF	Rue des Sports (St Cyr)		90		110 PVC	110 PVC	7	Conduite dans jardins privés
BOURGNEUF	La Fortinière		750		150 AC	200 PVC	20	fuites + conduite vétuste
BOURGNEUF	Rue de la Haute Croix - Distribution CE		820		150 AC	200 PVC	30	(conduite en mauvais état)
BOURGNEUF	Rue de la Haute Croix - Alimentation CE		820		125 AC	200 PVC	0	Fuites (conduite en mauvais état)
BOURGNEUF	Route des Puymains - le Fondreau			540	150 AC	160 PVC	100	brts Plomb
BOURGNEUF	Rue Sainte Catherine			400	150 AC	160 PVC	20	conduite vétuste
BOURGNEUF	Les Ruelles			540	63 PVC	63 PE	3	Fuites sur PVC collé
CHEIX	la Malnoé	75			60 AC	63 PE	7	fuites + conduite vétuste
CHEMERE	Route de Pornic		680		175 F	200 F	30	Conduite sur terrains privés (constructions)
FRESNAY	Rue des Cités - Beauséjour	600			100 AC	110 PVC	25	conduite vétuste + trottoir prévu 2012
FRESNAY	RD 13 - La Cabiterie / Le Perche (conduite distri)	2 200			150 AC	225 PVC	25	fuite + conduite vétuste + réhabilitation route par conseil général
FRESNAY	RD 13 - La Cabiterie / Le Perche (conduite alimentation bâche St Cyr)	2 200			125 AC	200 PVC	0	fuite + conduite vétuste + réhabilitation route par conseil général
FRESNAY	Rue du Calvaire		280		60 AC	110 PVC	13	aménagement du bourg en 2012
FRESNAY	Rue de Puy Civaux		150		60 AC	160 PVC	11	Fuites + travaux voirie
FRESNAY	Rue de Puy Civaux		150		60 AC	63 PE		Fuites + renforcement
FRESNAY	Rue des Chaumes		350		100 AC	110 PVC	10	travaux voirie + pose d'une vanne
FRESNAY	Rue du Champ de Foire		310		60 AC	110 PVC	26	renou conduite vétuste
FRESNAY	Rue du Champ de Foire		310		125 AC	200 PVC	0	renou conduite vétuste
FRESNAY	La Rondelerie		270					problème qualité + pression
FRESNAY	Brulay - Frogerie		850					renforcement
FRESNAY	La Fraudière			650	60 AC	63 PE	5	conduite vétuste
FRESNAY	La Salle			650	60 AC	63 PE	3	conduite vétuste
FRESNAY	Rue de la Noé Briord			800	100 AC	110 PVC	20	conduite vétuste
FRESNAY	la Frogerie			730	100 ET	125 PVC	5	conduite vétuste
MACHECOUL	Alimentation bâche St Cyr départ CE	1 200			125 AC	200 PVC	0	Suppression conduite sous hippodrome
MACHECOUL	Bd Dutertre de la Coudre	90			100 AC	110 PVC	16	effacement de réseau
MACHECOUL	Bd du Canal	120			100 AC	63 PE	10	effacement de réseau
MACHECOUL	Bd des Prises	0			110 PVC	110 PVC	0	mise en place vanne +

Rapport Annuel du Délégué



								bouclage
MACHECOUL	Bd Gabriel Reliquet	0			110 PVC	110 PVC	1	suppression 110 PVC
MACHECOUL	Rue de la Gravelle							effacement de réseau
MACHECOUL	Rue de la Gravelle							effacement de réseau
MACHECOUL	Rue des Bergeronnnttes		200		100 AC	110 PVC	11	effacement de réseau
MACHECOUL	Avenue des Pinsons		320		100 AC	110 PVC	15	effacement de réseau
MACHECOUL	Les Rivières - Les Bernardières		1 250		100 AC	110 PVC	10	Suppression conduite sous hippodrome + renouvellement
MACHECOUL	Les Rivières - Les Bernardières		1 250		125 AC	200 PVC	0	Alimentation bâche St Cyr
MACHECOUL	Rue Marcel Brunelière	220			250 AC	250 F	5	inaccessible (terrain de La Poste)
MACHECOUL	rue Marcel Brunelière		1 300		250 AC	250 F		conduite vétuste
MACHECOUL	Allée St Hubert	350			60 AC	250 F	26	Conduite amiante + brts plomb
MACHECOUL	Bd de la Chapelle	160			60 AC	63 PE		Conduite amiante + brts plomb
MACHECOUL	Rue des Bancs	200			60 AC	110 PVC	17	fuite + conduite vétuste
MACHECOUL	Rue de la Gare	200			100 AC	110 PVC	30	fuites + suppression 60 AC + reprises de brts
MACHECOUL	Bd des Redoux	30			80 AC	110 PVC	12	fuites + renou conduite sur 110 PVC + reprise de 12 brts du 80 Ac sur 110 PVC existant
MACHECOUL	le Parc	35			100 AC	160 PE	0	fuite + conduite vétuste en encorbellement
MACHECOUL	Parc de la Rabine	30			60 AC		4	suppression conduite + reprises gros brts
MACHECOUL	Rue Marcel Brunelière terrain des sport	550			60 AC	110 PVC	15	fuites + conduite vétuste
MACHECOUL	Départ CE vers Vendée tronçon 1		900		200 AC	250 F	15	conduite vétuste
MACHECOUL	Départ CE vers Vendée tronçon 2		1 300		200 AC	250 F	55	conduite vétuste
MACHECOUL	du CE vers la Vendée le Pé		400		200 AC	250 F	5	conduite vétuste
MACHECOUL	La Courroie			450	60 AC	63 PE	1	Fuites
MACHECOUL	Les Chardonnerets - Le Parc			950	100 AC	140 PVC	6	fuite + conduite vétuste
MACHECOUL	Rue Ste Marguerite		210		60 AC	63 PE	12	fuite + conduite vétuste
MACHECOUL	Rue Pasteur		230		100 AC	110 PVC	25	conduite vétuste
MACHECOUL	Rue François Blanchard		135		80 AC	110 PVC	12	fuite + conduite vétuste
MACHECOUL	Bld du Billais		230		80 AC	110 PVC	15	fuite + conduite vétuste
MACHECOUL	Petit Chardonneret - Garnière			950	100 AC	125 PVC	4	conduite vétuste
MACHECOUL	la Grande Douctière			X				bouclage
MACHECOUL	l'Union		370		60 AC	50 PEHD	1	fuites à répétition
MACHECOUL	Cahouet			3				bouclage
MACHECOUL	Rte de St Pazanne			575	100 AC	140 PVC	20	conduite vétuste
LA MARNE	Le Pont - La Rivière	1 050			100 AC	140 PVC	17	Fuites
LA MARNE	la Rivière impasse		150		60 AC	63 PVC		
LA MARNE	Le Pont - La Garinière		500		100 AC	140 PVC		
LA MARNE	La Masure			150	60 AC	63 PE	7	conduite vétuste
LA MARNE	Tremblaie - les Landes			1 050	100 AC	125 PVC	10	conduite vétuste
PAULX	La Grivière		1 000		60 AC	63 PVC	4	conduite en privée + vétuste
PAULX	Le Réauté			1 450	60 AC	63 PE	17	Fuites + brts plomb
PAULX	La Maquinière		670		60 AC	110 PVC	2	conduite vétuste
PAULX			120		60 AC	63 PE	5	conduite vétuste
PAULX	La Petite Blanchetière		590		60 AC	63 PE	11	fuites + conduite vétuste
PAULX	La Brosse	100			60 AC	63 PE	10	fuites + conduite vétuste
PAULX	la Charouillère			460	150 AC	200 PVC	0	conduite vétuste + futur déviation
PORT ST PÈRE	Bogeterie - Port la			1 700				renforcement

Rapport Annuel du Délégué



	Roche							
ROUANS	Rue Nau / Rue Bienasserie	300			60 AC	110 PVC	14	Fuites + renforcement
ROUANS	Place de la Mairie		270		150 AC	200 PVC	20	Fuites
ROUANS	Rue du Vieux Port		270		60 AC	110 PVC	23	Fuites + renforcement
ST HILAIRE	Rue de la Mairie	0						pose d'une vanne Ø 200
ST HILAIRE	Rue Bonne Fontaine		375		150 AC	200 PVC	22	Fuites (Brts Plomb) + travaux aménagement
ST HILAIRE	Impasse Bonne Fontaine		80		60 AC	63 PE	3	Fuites (Brts Plomb)
ST HILAIRE	La Carrouère - Les Longues Vignes		1 750		150 AC	200 PVC	5	Fuites + brts plomb
ST HILAIRE	la Richerie		600		100 AC	125 PVC	1	fuites + conduite vétuste
ST HILAIRE	Noyeux		240		125 AC	140 PVC	2	conduite vétuste
ST MARS	Rue du Grand Pré		400		60 F	140 PVC	17	renforcement + conduite vétuste
ST MARS	La Picoterie			400	160 PVC	160 PVC	10	Fuites (posée sur rocher)
ST MEME	La Pichefolerie - Le Moulin Neuf			1 340	100 AC	140 PVC	5	renforcement + conduite vétuste
ST MEME	La Serpauldière - La Bourrière			1 020	60 AC	110 PVC	5	renforcement + conduite vétuste
ST MEME	La Chagnerie - Les Serpauldières			2 300	60 AC	110 PVC	10	renforcement + conduite vétuste
ST MEME	La Pichefolerie - le Pin		910		60 AC	63 PE	8	fuite + conduite vétuste
ST MEME	La Pichefolerie - la Joue		1 270		60 AC	63 PE	2	renforcement + conduite vétuste
ST MEME	Lavau - La Vannerie		1 200					bouclage
STE PAZANNE	Rue du Général de Gaulle	75			40 AFCO	50 PEHD	15	reprise des brts sur 160 PVC
STE PAZANNE	Rue des Gâts	140			F ?	110 PVC	12	maillage + renou + reprise d'un brt long Urgent
STE PAZANNE	Allée de la Cure	230			80 F	110 PVC	10	Fuites
STE PAZANNE	Rue du Tenu	180			125 F	160 PVC	20	Fuites
STE PAZANNE	Rue des Franchères		250		150 F	110 PVC	20	Conduite en privée
STE PAZANNE	Rue de l'Illette		500		125 F	125 PVC	40	fuites + conduite vétuste
STE PAZANNE	Rue St Exupéry			180		140 PVC		maillage
STE PAZANNE	Rue des Sports			50	160 PVC		3	conduite en privée
STE PAZANNE	Rue Bazouin			260	100 F	140 PVC	25	fuite + conduite vétuste
VUE	La Tournerie	370			200 AC	200 PVC	8	Fuites
VUE	Rte de Paimboeuf		150		150 AC	200 PVC	3	Conduite aérienne
VUE			60		150 AC	110 PVC		
VUE	Place Ste Anne	140			60 AC	63 PVC	7	conduite vétuste
VUE	Rte de Paimboeuf		730		175 AC	200 PVC	40	Sécurisation alimentation bourg de Vue
VUE	La Roulais – La Tournerie 1		1 300		200 AC	200 PVC	10	Fuites
VUE	La Roulais		800		200 AC	200 F	20	Liaison Arthon - Vue en privé
VUE	La Roulais – La Tournerie 2			800	200 AC	200 PVC	5	conduite vétuste
VUE	La Roulais – La Tournerie 3			900	200 AC	200 PVC	0	conduite vétuste
VUE	La Roulais – La Tournerie 4			800	200 AC	200 PVC	2	conduite vétuste
VUE	La Roulais – La Tournerie 5			700	200 AC	200 PVC	2	conduite vétuste
TOTAL LINEAIRE		14 125	28 750	20 798			1226	
% / linéaire de réseau sur le SIAEP		1,57%	3,19%	2,31%				

PROPOSITIONS DE RENFORCEMENT

Commune	Localisation	Linéaire			DN nature	Commentaires
		1	2	3		
ARTHON	Route de Pornic / ZA	180			110 PVC	
ARTHON	Sainte Anne - Bellevue			730		
PORT ST PERE	Bogeterie - Port la Roche			1700	110 PVC	Variante : 1700 m
FRESNAY	La Rondellerie			270	110 PVC	
FRESNAY	Brulay - La Frogerie			850	110 PVC	
MACHECOUL	Bd Grandmaison			180	110 PVC	Sécurisation bourg
MACHECOUL	La Vente	1600			63 PEHD	
STE PAZANNE	La Boutinière - La Briancère	1200			63 PEHD	Sécurisation
STE PAZANNE	Rue St Exupéry	180			140 PVC	Terrain de foot
STE PAZANNE	Ste Clotilde - La Bluterie - La Porquinière		2400		63 PEHD	Extension demande Mairie
ST MARS - ST MEME	La Vannerie - Lavau	1200			140 PVC	Sécurisation St Même
TOTAL LINEAIRE		4180	2400	3000		

PROPOSITIONS D'EQUIPEMENTS

Commune	Localisation	Equip.	Nature	Commentaires
ARTHON	Rue de Chauvé	Vanne	150 F	Sécurisation réseau en cas de coupure
ARTHON	Le Pas Brochet	Vanne	63 PVC	Sécurisation réseau en cas de coupure
ARTHON	Rue du Pré Pichaud	Vanne	110 PVC	Sécurisation réseau en cas de coupure
BOURGNEUF	Vers Jourdaïs - Le Port	Vanne	63 PVC	Sécurisation réseau en cas de coupure
BOURGNEUF	Rue de Pornic / Rue du Calvaire	Vanne	150 AC	Sécurisation réseau en cas de coupure
CHEMERE	Rue du Moulin / Rue du Parc	Vanne	110 PVC	Sécurisation réseau en cas de coupure
CHEMERE	Rue de la Treille / Rue du Moulin	Vanne	140 PVC	Sécurisation réseau en cas de coupure
CHEMERE	La Petite Allée	Vanne	140 PVC	Sécurisation réseau en cas de coupure
CHEMERE	Les Chaussés	Vanne	140 PVC	Sécurisation réseau en cas de coupure
CHEMERE	Les Grands Houx	Vanne	200 PVC	Sécurisation réseau en cas de coupure
FRESNAY	Rue du Barbot / Rue du Coussais	Vanne	110 PVC	Sécurisation réseau en cas de coupure
FRESNAY	Carrefour Rue des Cités/Coussais	Vanne	60 AC	Sécurisation réseau en cas de coupure
FRESNAY	Carrefour Rue des Cités/Coussais	Vanne	100 AC	Sécurisation réseau en cas de coupure
FRESNAY	Rue de Pornic / Rue du Calvaire	Vanne	150 AC	Sécurisation réseau en cas de coupure
FRESNAY	Rue de Pornic / Rue des Chaumes	Vanne	150 AC	Sécurisation réseau en cas de coupure
FRESNAY	Rue de Pornic / Rue des Chaumes	Vanne	150 AC	Sécurisation réseau en cas de coupure
MACHECOUL	Rue de Plaisance	Vanne	140 PVC	Sécurisation réseau en cas de coupure
MACHECOUL	Rue du Moulin Blanc	Vanne	140 PVC	Sécurisation réseau en cas de coupure
PAULX	Rue du Terrain des Sports	Vanne	110 PVC	Sécurisation réseau en cas de coupure
ST MARS	Le Coin aux Rats	Vanne	140 PVC	Sécurisation réseau en cas de coupure
ST MARS	Le Vigneau	Vanne	160 PVC	Sécurisation réseau en cas de coupure
ST MEME	La Gâte	Vanne	110 PVC	Sécurisation réseau en cas de coupure
ST MEME	La Gâte	Vanne	60 AC	Sécurisation réseau en cas de coupure
ST MEME	Rue de la Forêt	Vanne	60 AC	Sécurisation réseau en cas de coupure

- Mise en place de bornes de puisage sur les communes de Paulx, St Même, Arthon, Chauvé, Cheix et Vue.



PROPOSITIONS D'AMELIORATION SUR LA SECTORISATION DU RESEAU :

Plusieurs compteurs de sectorisation peuvent être rajoutés sur le réseau afin d'optimiser les recherches de fuites et les suivis de rendements de réseau :

- Mise en place d'un compteur de sectorisation au lieu-dit « le Pinier » à Bourgneuf afin de sectoriser environ 10 km de réseau sur la route du Port la Roche vers Machecoul.
- Mise en place d'un compteur de sectorisation au lieu-dit « le Pas de la Haie » à Arthon, afin de sectoriser les bourgs de Chéméré et d'Arthon, actuellement sur le même compteur (environ 20 km de réseau par bourg).
- Mise en place d'un compteur de sectorisation sur la rue des Pognères à Sainte Pazanne, afin de sectoriser environ 15 km de réseau au nord de la commune vers Port Saint Père.
- Mise en place d'un compteur de sectorisation au lieu-dit « la Couranderie », au nord de Fresnay, afin de créer 2 sous-secteurs d'environ 20 km sur le réseau de distribution du réservoir de Saint Cyr.
- Mise en place d'un compteur de sectorisation au lieu-dit « le Moulin de la Barre » à Vue, afin de sectoriser le bourg de Rouans en aval du compteur de la Roulais (environ 15 km de réseau).
- Mise en place d'un compteur de sectorisation sur le départ de la route du Pellerin à Port Saint Père, afin de sectoriser le nord ouest de la commune (environ 10 km de réseau).

PROPOSITIONS D'AMELIORATION SUR LE SUIVI DE LA QUALITE DE L'EAU

- Mise en place sur le réseau de distribution de sondes multi-paramètres physico-chimique.

Ces sondes permettent un suivi direct (par système de télégestion) de la circulation, de la pression et de la qualité de l'eau. 12 paramètres peuvent être contrôlés : débit, pression, température, turbidité, couleur, chlore libre ou total, chloramines, oxygène dissous, conductivité, pH, rédox, ISE (fluorure, ammonium...).



Capacité d'évaluation et de minimisation des risques de contamination en cas de rupture ou de réparation.

Intégration avec modélisation de réseaux opérationnels procurant des données en temps réel pour le contrôle opérationnel et l'évaluation du risque liés à la qualité de l'eau.

4 LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

A compter de l'exercice 2008, le rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement (RPQS), dit « rapport du Maire », devra comprendre la publication des indicateurs de performance définis par le décret N° 2007-675 et l'arrêté du 02 mai 2007, quels que soient la taille et le mode de gestion du service. Cette nouvelle obligation pour les collectivités va permettre de disposer d'un référentiel d'indicateurs partagé par l'ensemble des parties prenantes et de capitaliser l'information sur la performance des services via le système d'information que l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) est en train de créer au plan national.

Les tableaux présentés ci-dessous recensent d'une part les indicateurs et leurs clefs de consolidation* relatifs à l'exécution des missions qui nous ont été confiées dans le cadre de notre contrat de délégation de service public et d'autre part les données élémentaires pour les indicateurs qui ne sont pas entièrement de notre ressort.

L'ensemble des indicateurs est défini dans des fiches descriptives disponibles sur le site www.eaudanslaville.fr conformément à la circulaire interministérielle n°12 / DE du 28 avril 2008. Cette circulaire précise également dans son annexe IV les termes utilisés dans ces fiches.

** La clef de consolidation est nécessaire pour calculer l'indicateur à une échelle supérieure à celle du périmètre contractuelle, par exemple dans le cas d'une collectivité avec plusieurs opérateurs. Les clefs de consolidation sont définies dans les fiches descriptives des indicateurs. »*

4.1 LES INDICATEURS DU « RAPPORT DU MAIRE »

"Rapport du Maire" - Décret n° 2007 - 675 et arrêté du 2 mai 2007 - Liste récapitulative des indicateurs

Code fiche	Indicateurs descriptifs des services	Valeur de l'indicateur	Clé de consolidation	Valeur de la clé
D102.0	Prix TTC du service d'eau potable au m3 pour 120 m3 au 01/01/N+1	2,21 €/m3	-	-
D102.0	Prix TTC du service d'eau potable au m3 pour 120 m3 au 01/01/N	2,19 €/m3	-	-
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements eau potable pour les nouveaux abonnés défini par le service	2 j ouvrés	-	-
Code fiche	Indicateurs de performance	Valeur de l'indicateur	Clé de consolidation	Valeur de la clé
P101.1	Nombre de prélèvements conformes sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	94	-	-
P101.1	Nombre total de prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	94	-	-
P102.1	Nombre de prélèvements conformes sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	93	-	-
P102.1	Nombre total de prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	94	-	-
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	70	Linéaire de réseau eau potable au 31/12	934,110 km
P104.3	Rendement du réseau de distribution	81,89 %	Somme des volumes produits et des volumes achetés en gros	2 350 986 m3
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	1,31 m3/km/j	Linéaire de réseau de desserte	934,110 km
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	1,24 m3/km/j	Linéaire de réseau de desserte	934,110 km
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	N.R.	Volumes prélevés dans le milieu naturel	0 m3
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	N.R.	-	-
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	98,48 %	-	-
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente, service de l'eau potable	2,09 %	Chiffre d'affaire TTC facturé (hors travaux)	1 088 862 €
P155.1	Taux de réclamations du service de l'eau potable	1,14 / 1000 ab.	Nombre d'abonnés desservis	16 660

N.R. : Non Renseigné

Les fiches descriptives des indicateurs sont disponibles sur le site www.eaudanslaville.fr

29/03/2012

Code fiche descriptive	Indicateurs de performance	Données élémentaires	Valeur des données élémentaires
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N	30,740 km
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité du service de l'eau potable	Longueur du réseau de desserte au 31/12/N Montants en euros des abandons de créances Volume facturé (y compris VEG) sur l'année calendaire de l'exercice	934,110 km 0 € 1 646 628 m3

N.R. : Non Renseigné

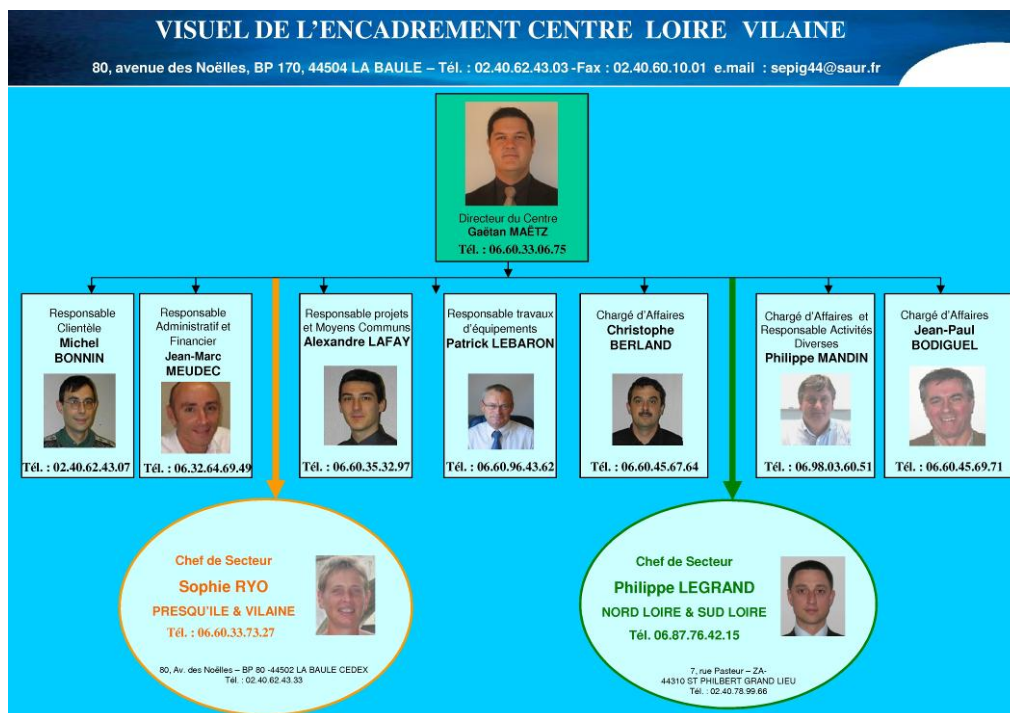
Les fiches descriptives des indicateurs sont disponibles sur le site www.eaudanslaville.fr

29/03/2012

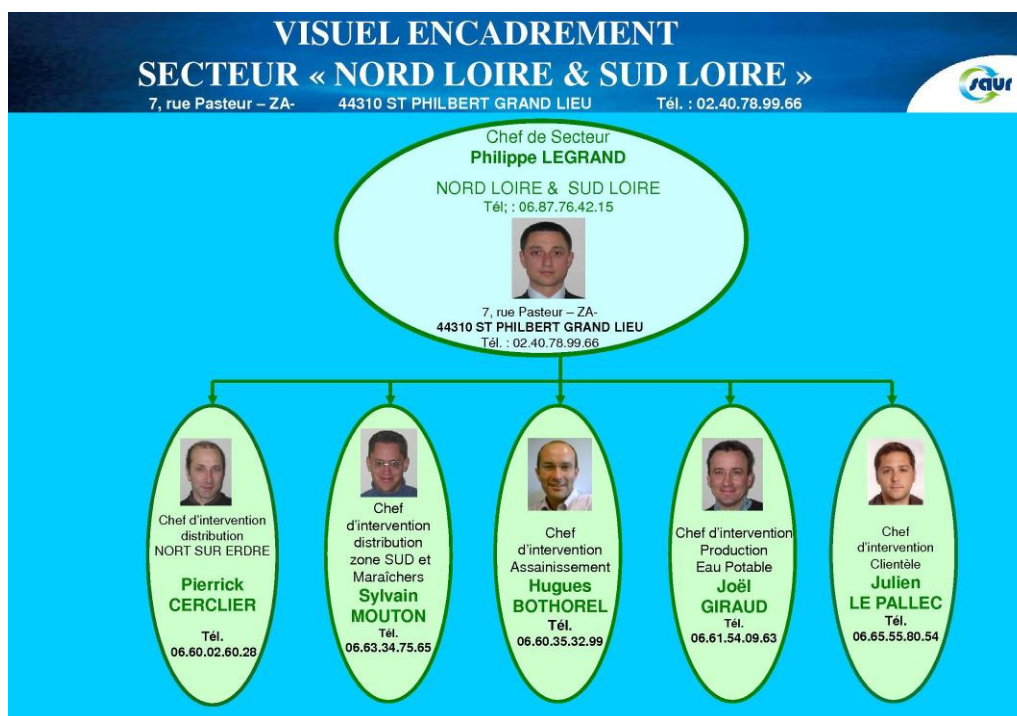
5 L'ORGANISATION DE SAUR

5.1 LE PERSONNEL

5.1.1 Organisation du centre



5.1.2 Organisation du secteur



6 LE CONTRAT

6.1 LES INTERVENANTS

6.1.1 La collectivité

Nom de la collectivité :	SIAEP PAYS DE RETZ SUD LOIRE
Le Maire ou Président :	Monsieur HUS, Maire de VUE
Le Secrétaire :	Madame Sandrine NAULLEAU
Siège :	14 rue Menou – BP 43525 – 44035 NANTES CEDEX 1
Téléphone :	02.51.89.97.88
Télécopie :	02.51.84.29.08

6.1.2 Les collectivités adhérentes

Nom des communes :

- Arthon en Retz	- Paulx
- Bourgneuf en Retz (dont St Cyr en Retz)	- Port St Père
- Chauve	- Rouans
- Cheix en Retz	- St Hilaire de Chaleons
- Chemere	- St Mars de Coutais
- Fresnay en Retz	- St Meme le Tenu
- La Marne	- Ste Pazanne
- Machecoul	- Vue

6.1.3 Le service chargé du contrôle

Organisme :	Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable de Loire-Atlantique
Interlocuteur :	Monsieur Laurent CADERON - Directeur
Adresse :	14 rue Menou - BP 43525 - 44035 NANTES Cedex 1
Téléphone :	02 51 89 42 59
Télécopie :	02 51 84 29 08
Email :	laurent.caderon@sdaep44.fr

6.1.4 Agence régionale de santé

Interlocuteur :	Monsieur LECOQ
Adresse :	17 Bd Gaston Doumergue - 44262 NANTES Cedex
Téléphone :	02.49.10.40.00
Télécopie :	02.49.10.43.94

6.1.5 L'agence de l'eau

Nom de l'Agence : Agence de l'Eau Loire-Bretagne - Siège
Adresse : Av de Buffon – BP 6339 – 45063 ORLEANS Cedex 02
Téléphone : 02.38.51.73.73
Télécopie : 02.38.51.74.74
Email : webmestre@eau-loire-bretagne.fr

Nom de l'Agence : Agence de l'Eau Loire-Bretagne - Délégation Ouest-Atlantique
Adresse : 1 rue Eugène Varlin - BP 40521 – 44105 NANTES Cedex 04
Téléphone : 02.40.73.06.00
Télécopie : 02.40.73.39.93

6.1.6 Le délégataire SAUR

Le chef de centre : Monsieur Gaëtan MAETZ
Adresse : 80, avenue des Noëlls - BP 170 - 44505 LA BAULE CEDEX
Téléphone : 02 44 68 20 00
Télécopie : 02 40 60 10 01
Le représentant local : Cf. organigramme

6.2 LE CONTRAT

Nature du contrat : Gérance
Date d'effet : 01/01/2004
Durée du contrat : 12 ans
Date d'échéance (intégrant les avenants éventuels) : 31/12/2015

6.3 VIE DU CONTRAT

6.3.1 Les avenants

Aucun avenant depuis le début du contrat.

6.4 ENGAGEMENTS A INCIDENCES FINANCIERES

6.4.1 Les conventions

Il s'agit des engagements devant être repris à l'échéance du contrat pour assurer la continuité de service.

6.4.1.1 Les conventions de vente d'eau

OBJET	Date de signature	Date d'échéance	Signataires	Commentaire
Fourniture d'eau	21/05/1994	illimitée	SIAEP du Pays de Retz / SIAEP de Grand Lieu	Paulx et Touvois
Fourniture d'eau	01/01/01996	illimitée	SIAEP du Pays de Retz / Communauté de Communes Sud Estuaire	Vue
Fourniture d'eau	17/09/1999	31/12/2011	SIAEP du Pays de Retz / SDAEP de Vendée	Paulx et Machecoul
Fourniture d'eau	06/07/2001	2011	SIAEP du Pays de Retz / Communauté Urbaine de Nantes	Rouans et Port St Père

6.4.1.2 Les conventions d'achat d'eau

OBJET	Date de signature	Date d'échéance	Signataires	Commentaire
Achat d'eau	19/06/1980	Pas de date	SIAEP du Pays de Retz / Communauté de Communes Sud Estuaire	Arthon et Chauvé
Achat d'eau	25/02/1980	Pas de date	SIAEP du Pays de Retz / Communauté de Communes Sud Estuaire	Rouans et Cheix
Achat d'eau	20/03/1984	illimitée	Pays de Retz / SIAEP de Grand Lieu	La Marne
Achat d'eau	17/09/1999	31/12/2011	SIAEP du Pays de Retz / SDAEP de Vendée	Paulx et Machecoul
Achat d'eau	06/07/2001	2011	SIAEP du Pays de Retz / Communauté Urbaine de Nantes	Rouans et Port St Père
Achat d'eau	24/01/2003	illimitée	SIAEP du Pays de Retz / SMCSELA	Machecoul

6.4.2 Les biens de reprise

Il s'agit des biens qui appartiennent au délégataire et qui peuvent être vendus à la Collectivité à l'issue du contrat. Les éléments concernant cet aspect sont repris dans le chapitre « Votre patrimoine – Les biens de reprise ».

6.4.3 Les engagements liés au personnel

1^{er} cas : Les conditions d'application des dispositions de l'article L122.12 sont réunies

Dès lors qu'il y a transfert d'une entité économique autonome disposant des moyens et du personnel spécifiquement affectés à la poursuite de l'activité, les moyens et le personnel sont transférés en application des dispositions du Code du Travail (article L 122-12).

Ces dispositions sont applicables à toutes les entreprises, qu'elles adhèrent ou non à la FP2E. Dans le cas de reprise de l'activité par une collectivité territoriale (retour en régie), le transfert est effectué en application des modalités prévues par l'article 20 de la loi du 26 juillet 2005.

2^{ème} cas : Les conditions prévues par l'article L 122.12 ne sont pas réunies

2.1. Entreprises de la profession adhérentes à la FP2E.

Dans le cas où les deux entreprises (l'entreprise cédante et l'entreprise reprenant l'activité) adhèrent à la FP2E, celles-ci ont l'obligation d'appliquer les dispositions de l'article 2.5.2 de la Convention Collective de L'Eau et de l'Assainissement qui prévoit le transfert en fin de contrat du personnel spécifiquement affecté à l'activité.

2.2. Si l'une des deux entreprises est non adhérente à la FP2E.

En ce cas, les entreprises concernées ne sont pas tenues d'appliquer les dispositions de l'article 2.5.2 précité, mais elles peuvent à leur guise et selon leur intérêt, en accepter ou en demander l'application.

6.4.4 Les flux financiers

A l'issue de l'actuel contrat de délégation, les engagements financiers suivants devront faire l'objet d'un solde :

- régularisation éventuelle de TVA (sur les investissements de la Collectivité, liés à l'exploitation du service, ayant fait l'objet d'une attestation délivrée par cette dernière),
- régularisation des surtaxes collectées et reversées, après déduction des impayés éventuels,
- transfert de propriété des biens de reprise éventuels,
- régularisation des fonds et programme de renouvellement s'il y a lieu,
- régularisation de tout autre type d'engagement contractuel spécifique (fonds de travaux, fonds d'investissement, ...).

7 LA GESTION CLIENTELE

7.1 NOMBRE DE BRANCHEMENTS

7.1.1 Nombre total de branchements

Ce tableau présente le nombre de branchements au 31 décembre de chaque année affichée.

Commune	2009	2010	2011	Evolution N/N-1
ARTHON-EN-RETZ	1 517	1 583	1 632	3,10 %
BOURGNEUF-EN-RETZ	1 480	1 511	1 543	2,12 %
CHAUVE	997	1 022	1 039	1,66 %
CHEIX-EN-RETZ	321	337	350	3,86 %
CHEMERE	908	956	990	3,56 %
FRESNAY-EN-RETZ	523	524	535	2,10 %
LA MARNE	496	509	518	1,77 %
LE PELLERIN	15	15	15	0,00 %
MACHECOUL	2 580	2 619	2 659	1,53 %
MORDELLES	0	0	0	-
PAULX	729	742	755	1,75 %
PORT-SAINT-PERE	1 031	1 062	1 082	1,88 %
ROUANS	1 062	1 073	1 090	1,58 %
SAINT-HILAIRE-DE-CHALEONS	758	777	794	2,19 %
SAINT-MARS-DE-COUTAIS	859	872	894	2,52 %
SAINT-MEME-LE-TENU	483	488	504	3,28 %
SAINTE-PAZANNE	2 022	2 107	2 223	5,51 %
VUE	581	596	605	1,51 %
Total de la collectivité	16 362	16 793	17 228	2,59 %
Evolution N/N-1	-	2,63 %	2,59 %	

7.1.2 Décomposition par type de branchements

Ce tableau présente le nombre de branchements au 31 décembre de chaque année affichée.

Commune	2011	Particuliers et Autres			communaux
		Dont < 200 m3/an (tranche 1)	Dont 200 < conso < 6000 m3/an (tranche 2)	Dont conso > 6000 m3/an (tranche 3)	communaux
ARTHON-EN-RETZ	1 632	1 549	61	0	22
BOURGNEUF-EN-RETZ	1 543	1 447	70	1	25
CHAUVE	1 039	980	46	0	13
CHEIX-EN-RETZ	350	331	11	0	8
CHEMERE	990	928	48	0	14
FRESNAY-EN-RETZ	535	491	34	0	10
LA MARNE	518	495	19	0	4
LE PELLERIN	15	15	0	0	0
MACHECOUL	2 659	2 480	124	3	52
PAULX	755	706	38	0	11
PORT-SAINT-PERE	1 082	1 030	36	1	15
ROUANS	1 090	1 040	36	0	14
SAINT-HILAIRE-DE-CHALEONS	794	739	43	0	12
SAINT-MARS-DE-COUTAIS	894	846	37	0	11
SAINT-MEME-LE-TENU	504	459	36	0	9
SAINTE-PAZANNE	2 223	2 136	63	0	24
VUE	605	570	22	0	13
Total de la collectivité	17 228	16 242	724	5	257
Répartition	-	94,28 %	4,20 %	0,03 %	1,49 %

7.2 NOMBRE DE CLIENTS

Ce tableau présente le nombre de clients au 31 décembre de chaque année affichée.

Commune	2010	2011	Evolution N/N-1
ARTHON-EN-RETZ	1 550	1 577	1,74 %
BOURGNEUF-EN-RETZ	1 458	1 480	1,51 %
CHAUVE	1 001	1 014	1,30 %
CHEIX-EN-RETZ	326	329	0,92 %
CHEMERE	934	963	3,10 %
FRESNAY-EN-RETZ	516	530	2,71 %
LA MARNE	505	508	0,59 %
LE PELLERIN	15	15	0,00 %
MACHECOUL	2 470	2 501	1,26 %
PAULX	729	736	0,96 %
PORT-SAINT-PERE	1 036	1 056	1,93 %
ROUANS	1 056	1 065	0,85 %
SAINT-HILAIRE-DE-CHALEONS	764	771	0,92 %
SAINT-MARS-DE-COUTAIS	853	867	1,64 %
SAINT-MEME-LE-TENU	478	488	2,09 %
SAINTE-PAZANNE	2 064	2 172	5,23 %
VUE	581	588	1,20 %
Total de la collectivité	16 336	16 660	1,98%

7.3 LES VOLUMES COMPTABILISES

7.3.1 Les volumes consommés hors VEG (Vente d'Eau en Gros)

7.3.1.1 Période de relève des compteurs

Les données de ce chapitre sont extraites pour une date moyenne de fin de campagne de relève du : 13/7/2011 (367 jours)

7.3.1.2 Les volumes consommés par commune hors VEG

Commune	2010	2011	Evolution N/N-1
ARTHON-EN-RETZ	127 769	138 281	8,23 %
BOURGNEUF-EN-RETZ	154 589	150 680	-2,53 %
CHAUVE	117 708	107 156	-8,96 %
CHEIX-EN-RETZ	28 891	29 956	3,69 %
CHEMERE	85 303	89 836	5,31 %
FRESNAY-EN-RETZ	58 189	65 025	11,75 %
LA MARNE	49 914	46 924	-5,99 %
LE PELLERIN	1 401	1 262	-9,92 %
MACHECOUL	254 179	272 573	7,24 %
PAULX	78 704	76 877	-2,32 %
PORT-SAINT-PERE	95 312	100 052	4,97 %
ROUANS	104 634	110 137	5,26 %
SAINT-HILAIRE-DE-CHALEONS	80 374	78 832	-1,92 %
SAINT-MARS-DE-COUTAIS	79 941	83 483	4,43 %
SAINT-MEME-LE-TENU	64 570	66 097	2,36 %
SAINTE-PAZANNE	171 323	179 079	4,53 %
VUE	47 760	50 378	5,48 %
Total de la collectivité	1 600 561	1 646 628	2,88%

7.3.1.3 Les volumes consommés par type de branchement hors VEG

Commune	2011	Particuliers et autres			communaux
		Dont < 200 m3/an	Dont 200 < conso < 6000 m3/an	Dont conso > 6000 m3/an	communaux
ARTHON-EN-RETZ	138 281	103 785	31 948	0	2 548
BOURGNEUF-EN-RETZ	150 680	90 575	44 965	7 039	8 101
CHAUVE	107 156	64 923	40 200	0	2 033
CHEIX-EN-RETZ	29 956	26 044	2 870	0	1 042
CHEMERE	89 836	55 946	28 699	0	5 191
FRESNAY-EN-RETZ	65 025	33 735	30 169	0	1 121
LA MARNE	46 924	36 959	9 305	0	660
LE PELLERIN	1 262	1 262	0	0	0
MACHECOUL	272 573	141 132	89 750	32 003	9 688
PAULX	76 877	46 680	28 608	0	1 589
PORT-SAINT-PERE	100 052	68 376	14 335	14 403	2 938
ROUANS	110 137	81 562	25 608	0	2 967
SAINT-HILAIRE-DE-CHALEONS	78 832	46 383	29 673	0	2 776
SAINT-MARS-DE-COUTAIS	83 483	62 418	19 922	0	1 143
SAINT-MEME-LE-TENU	66 097	34 035	30 995	0	1 067
SAINTE-PAZANNE	179 079	141 869	32 305	0	4 905
VUE	50 378	41 906	7 845	0	627
Total de la collectivité	1 646 628	1 077 590	467 197	53 445	48 396
Consommation moyenne par type de branchement	96	66	645	10 689	188

7.3.1.4 Liste détaillée des consommations de plus de 6 000 m3/an hors VEG

Ce tableau présente les clients ayant un branchement dont la consommation est supérieure à 6 000 m3.

Commune	Nom du client	2010	2011	EvolutionN / N -1
BOURGNEUF-EN-RETZ	HOPITAL HOSPICE - BOURGNEUF RETZ	8 842	7 039	-20,39 %
MACHECOUL	HOPITAL HOSPICE - MACHECOUL	10 516	9 853	-6,30 %
MACHECOUL	PISCINE DE MACHECOUL	-	9 388	-6,30 %
MACHECOUL	SARL BEILLEVAIRE	-	12 762	-6,30 %
PORT-SAINT-PERE	PLANETE SAUVAGE	13 298	14 403	8,31 %
Total de la collectivité		32 656	53 445	63,66 %

7.3.2 Les volumes facturés

Les volumes facturés sont présentés dans les états des décomptes.

7.4 ETAT DES RECLAMATIONS CLIENTS

Réclamations récurrentes sur l'année	Nombre en 2011
FACTURATION ENCAISSEMENT / FACTURATION ENCAISSEMENT / Réclamation sur Réclamation	2
FACTURATION ENCAISSEMENT / PRELEVEMENT ENCAISSEMENT / Délais réception / date paiement non conforme	1
FACTURATION ENCAISSEMENT / PRELEVEMENT ENCAISSEMENT / Erreur prélèvement	2
FACTURATION ENCAISSEMENT / PRELEVEMENT ENCAISSEMENT / Retard remboursement	1
FACTURATION ENCAISSEMENT / REDEVANCE / Erreur facturation autre redevance	1
FACTURATION ENCAISSEMENT / RELANCE / Erreur relance	5
FACTURATION ENCAISSEMENT / VOLUME CONSOMMATION COMPTAGE / Dysfonctionnement Compteur	2
FACTURATION ENCAISSEMENT / VOLUME CONSOMMATION COMPTAGE / Erreur estimation	4
FACTURATION ENCAISSEMENT / VOLUME CONSOMMATION COMPTAGE / Erreur relevé	14
FACTURATION ENCAISSEMENT / VOLUME CONSOMMATION COMPTAGE / Relevé non effectué	4
PRODUIT / EAU POTABLE / Calcaire	1
PRODUIT / EAU POTABLE / Défaut de continuité du service	84
PRODUIT / EAU POTABLE / Goût couleur odeur	12
PRODUIT / EAU POTABLE / Pression trop faible	38
PRODUIT / EAU POTABLE / Pression trop forte	2
QUALITE DE SERVICE / COMPORTEMENT CIVILITE / Incivilité agent	1
QUALITE DE SERVICE / COMPORTEMENT CIVILITE / Violation propriété	4
QUALITE DE SERVICE / DOMMAGE CAUSE / Défaut de réfection voirie	1
QUALITE DE SERVICE / DOMMAGE CAUSE / Dommage propriété	1
QUALITE DE SERVICE / DOMMAGE CAUSE / Fuite regard suite intervention compteur	4
QUALITE DE SERVICE / ERREUR ADMINISTRATIVE / Erreur adresse facturation	6
QUALITE DE SERVICE / ERREUR ADMINISTRATIVE / Erreur nom du client	4
QUALITE DE SERVICE / QUALITE DE SERVICE / Réclamation sur Réclamation	4
QUALITE DE SERVICE / RESPECT DES ENGAGEMENTS / Défaut d'accessibilité du service	3
QUALITE DE SERVICE / RESPECT DES ENGAGEMENTS / Défaut d'information	10
QUALITE DE SERVICE / RESPECT DES ENGAGEMENTS / Non respect délai réponse courrier	2
QUALITE DE SERVICE / RESPECT DES ENGAGEMENTS / Non respect des rendez-vous	8
QUALITE DE SERVICE / TRAVAUX / Travaux défectueux	8
QUALITE DE SERVICE / TRAVAUX / Travaux non conformes à la demande client	2

7.5 SITE INTERNET SAUR

Saur met à la disposition de ses clients particuliers une agence en ligne, accessible à partir du portail www.saur.com.



www.saurclient.fr : une agence en ligne 24h/24

Notre site www.saurclient.fr est dédié à tout client abonné au service de l'eau. Chacun peut y créer son Espace Client, et y gérer son ou ses comptes, en toute sécurité.

L'espace client est mis à jour quotidiennement grâce à une interface sécurisée entre les bases de données clients et le site.

Comment faire pour

- ▶ Vous abonner
- ▶ Nous contacter
- ▶ Vérifier votre consommation
- ▶ Opter pour l'e-facture
- ▶ Vous informer sur la qualité de votre eau
- ▶ Résilier votre abonnement

> Gestion du compte sur « Mon Espace Client »

Sur son Espace Client, le client peut visualiser ses informations personnelles, le solde de son compte, son dernier index relevé, son historique de consommation sur 3 ans, sa dernière facture.

Il peut également y effectuer à toute heure les opérations nécessaires à la gestion de son compte et via les formulaires en ligne, contacter directement le service clientèle local concerné par sa demande. Les fonctionnalités disponibles sont largement utilisées par nos clients qui peuvent :

- ▶ Modifier leur adresse de facturation
- ▶ Modifier leurs identifiants de connexion
- ▶ Modifier ou communiquer leurs coordonnées bancaires
- ▶ Modifier leur mode de paiement
- ▶ Communiquer le relevé de leur compteur
- ▶ Souscrire à un nouvel abonnement
- ▶ Résilier leur abonnement en cours
- ▶ Demander une fermeture temporaire de branchement
- ▶ Demander un devis pour un branchement
- ▶ Régler leur facture par carte bancaire
- ▶ Souscrire à l'e-facture Saur et consulter leurs factures en ligne
- ▶ Nous adresser un mail

A partir de la page d'accueil, les internautes non encore clients de Saur peuvent nous contacter, demander en ligne un devis ou une estimation de travaux de branchement, ou un encore, un abonnement au service de l'eau.

> Information sur l'eau dans la commune du client

Dans cet espace client, le client accède aussi à une information personnalisée sur l'eau dans sa commune. Il peut y retrouver :

- ▶ la qualité de l'eau dans sa commune,
- ▶ une description des installations (station de traitement ou d'assainissement, réseau...)
- ▶ les travaux prévus sur la commune (les interruptions de services y sont annoncées)
- ▶ des alertes en cas de coupure, de casse de réseaux, de pollution...
- ▶ un espace spécifique est prévu pour l'actualité de l'eau sur la commune (Investissements prévus, actualité événementielle, lien vers le site de la collectivité).

> Une information exhaustive sur les thématiques de l'Eau

Dans les rubriques de « Toute l'info sur l'eau », l'internaute accède à une information détaillée sur les thèmes liés à l'eau :

- ▶ des conseils pratiques,
- ▶ un espace documentation pour le téléchargement des brochures Saur,
- ▶ des réponses aux questions les plus fréquentes,
- ▶ l'essentiel pour la préservation de l'eau dans l'environnement,
- ▶ les grands thèmes de la qualité de l'eau,
- ▶ un simulateur de consommation.

En savoir plus

-  **Votre règlement**
Les modes de paiement que faire en cas de difficulté pour régler votre facture
-  **Votre facture**
Pour mieux comprendre votre facture
-  **Votre compteur**
Savoir le lire, l'utiliser, le protéger, et le rendre accessible
-  **Vous et l'Eau**
Les éco-gestes, pour maîtriser votre consommation

Enfin, sous l'onglet « Saur », l'internaute retrouve les coordonnées de nos services clientèle et la carte des implantations de Saur en France.

8 LE PATRIMOINE DU SERVICE

Le patrimoine de service est présenté par installation, ouvrage ou équipement et par type afin d'en avoir une vue synthétique.

On y trouve d'une manière générale les installations de production et/ou de traitement ainsi que les ouvrages de prélèvement de l'eau brute.

Au niveau du réseau de distribution, le détail porte généralement sur les stations de reprise/surpression, les traitements complémentaires éventuels ainsi que sur les châteaux d'eau et réservoirs. Nous trouvons enfin le détail des canalisations, des équipements de réseaux, des branchements et éventuellement des compteurs.

Le détail, équipement par équipement, est fourni en annexe 1.

8.1 LES INSTALLATIONS DE PRODUCTION

8.1.1 Les installations de production

Station d'Eau Potable P8 HAUTES RIVIERES Cne MACHECOUL

Date de mise en service	1994
Capacité nominale	45 m3/h
Nature de l'Eau	Souterraine : Nappe
Provenance de l'Eau	Nappe de Machecoul
Type Filière	Traitement de désinfection
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Description	Traitement des eaux potables

Station d'Eau Potable P3 Cne MACHECOUL

Date de mise en service	1959
Capacité nominale	20 m3/h
Nature de l'Eau	Souterraine : Nappe
Provenance de l'Eau	Nappe de Machecoul
Type Filière	Traitement de désinfection
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Description	Traitement des eaux potables

Station Eau Potable Cne MACHECOUL P7

Date de mise en service	1977
Capacité nominale	20 m3/h
Nature de l'Eau	Souterraine : Nappe
Provenance de l'Eau	Nappe de Machecoul
Type Filière	Traitement de désinfection
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Description	Traitement des eaux potables

8.2 LES INSTALLATIONS SUR LE RESEAU

8.2.1 Les stations de surpression et de reprise

Description des stations de surpression et reprise

Désignation	Lieu	Débit nominal m3/h	HMT en mCE	Télésurveillance	Groupe électrogène	Description
RL SAINT CYR EN RETZ	BOURGNEUF- EN-RETZ	50	70	OUI	NON	Relevage
RL L'ILLAIRE	PAULX	75	100	OUI	NON	Relevage

8.2.2 Les ouvrages de traitement sur réseau

Description des ouvrages de traitement sur le réseau

Désignation	Lieu	Type de traitement	Télésurveillance	Description
Chloration du RES	MACHECOUL	Traitement de désinfection	OUI	Chloration
Chloration du RL de L'Illeire	PAULX	Traitement de désinfection	OUI	Chloration
Chloration du RL ST CYR	BOURGNEUF- EN-RETZ	Traitement de désinfection	OUI	Chloration

8.3 LES OUVRAGES DE STOCKAGE

8.3.1 Châteaux d'eau et Réservoirs

Description des châteaux d'eau et de réservoirs

Désignation	Volume en m3	Cote trop plein	Cote sol	Cote radier	Télésurveillance	Nombre d'antennes télécom
Chateau d'Eau de MACHECOUL	600	52	6	44	OUI	2
Chateau d'Eau Beau Soleil ST CYR EN RETZ	700	84	36	76	OUI	1
Réservoir L'Herpinière STE PAZANNE	1 000	60	15	52	OUI	0
Réservoir de la Catroussière PAULX	600	96	45	89	OUI	1
Bâche Les Landes Fleuries ARTHON EN RETZ	500	59	55	54	OUI	0

8.3.2 Bâches de reprise / surpression

Description des bâches de reprise et de surpression

Désignation	Volume en m3	Télésurveillance	Nombre d'antennes télécom
RL Cne SAINT CYR EN RETZ Bâche du RL Cne St Cyr en Retz	200	OUI	0
RL L'ILLAIRE Cne PAULX Bâche du RL de L'Illeire	200	OUI	0

8.4 LE RESEAU

8.4.1 Les canalisations

8.4.1.1 Linéaire de canalisation par diamètre et par matériaux

Descriptif des canalisations d'adduction existantes

Matériaux	Diamètre (mm)	Extension de l'année	Linéaire total (ml)
Acier	150	0	99
Acier	200	0	42
Amiante ciment	40	0	684
Amiante ciment	60	0	31 465
Amiante ciment	80	0	5 465
Amiante ciment	100	0	27 933
Amiante ciment	125	0	13 325
Amiante ciment	150	0	28 231
Amiante ciment	175	0	2 791
Amiante ciment	200	0	5 426
Amiante ciment	250	0	6 625
Composite	160	0	45
Fonte	0	0	55
Fonte	60	0	1 673
Fonte	63	0	477
Fonte	80	0	1 986
Fonte	100	0	7 178
Fonte	110	0	214
Fonte	125	0	8 057
Fonte	150	0	4 720
Fonte	160	0	18
Fonte	175	0	2 054
Fonte	200	0	20 319
Fonte	250	0	9 999
Fonte	500	0	5 318
Inconnue	0	0	3 104
Inconnue	40	0	537
Inconnue	50	0	245
Inconnue	60	0	554
Inconnue	63	0	92
Inconnue	80	0	291
Inconnue	100	0	699
Inconnue	125	0	1 258
Inconnue	150	0	1 389
Inconnue	200	0	1 836
Inconnue	500	0	6 367
Polyéthylène	40	0	416
Polyéthylène	50	559	12 423
Polyéthylène	63	1 381	44 159
Polyéthylène	90	0	108
Polyéthylène	110	22	1 453
Polyéthylène	125	483	5 134
Polyéthylène	140	0	47
Polyéthylène	160	310	2 506
Polyéthylène	225	15	15
Polyéthylène	315	0	22

Pvc	0	0	61
Pvc	32	0	38
Pvc	40	0	248
Pvc	50	0	34 641
Pvc	63	0	116 231
Pvc	75	0	90
Pvc	90	0	15 322
Pvc	100	0	174
Pvc	110	34	258 841
Pvc	125	0	2 369
Pvc	140	0	117 374
Pvc	160	695	68 194
Pvc	200	0	40 520
Pvc	225	0	6 109
Pvc	250	0	7 038
Pvc	315	0	6
Total		3 498	934 109

(Données issues du serveur cartographique Net&Gis le 13/02/2012, date de pose antérieure au 31/12/2011)

Le détail du linéaire par commune est présenté en annexe de ce RAD.

8.4.2 Les équipements de réseau

Descriptif des organes hydrauliques du réseau

Désignation	Nombre
Boîte à boues	1
Borne fontaine	6
Clapet	1
Compteur	64
Défense incendie	989
Plaque d'extrémité	45
Régulateur / Réducteur	7
Vanne / Robinet	3180
Ventouse	604
Vidange / Purge	2073

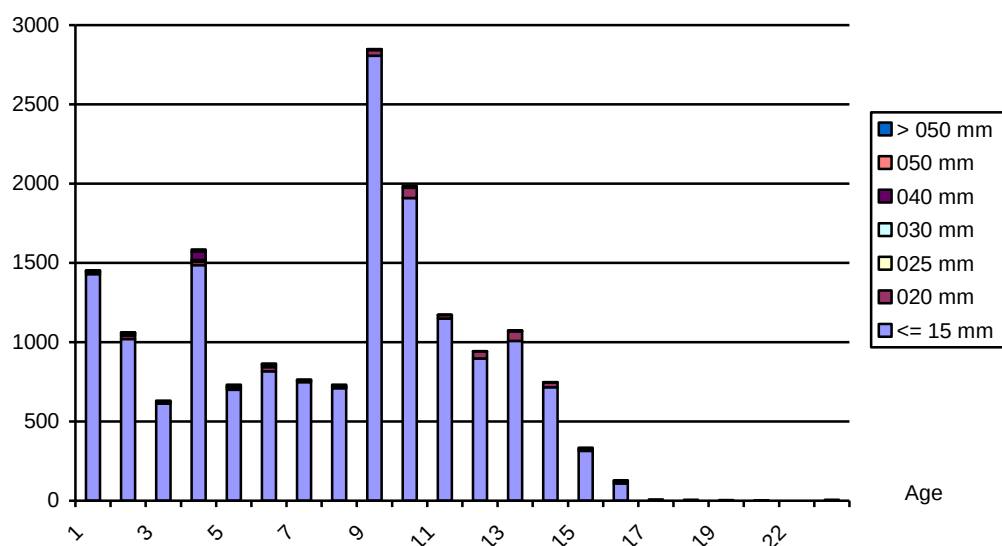
8.4.3 Les compteurs

8.4.3.1 Répartition par âge et par diamètre

Diamètre nominal	<=15 mm	20 mm	25 mm	30 mm	40 mm	50 mm	>50 mm	Total
Age								
1	1 430	12	0	2	6	0	4	1 454
2	1 021	21	0	12	4	0	5	1 063
3	613	9	0	0	0	0	9	631
4	1 486	23	0	10	51	0	15	1 585
5	700	12	0	4	7	0	8	731
6	816	26	0	12	7	0	3	864
7	747	12	1	1	4	0	0	765
8	710	6	1	9	5	0	1	732
9	2 807	35	0	3	2	0	1	2 848
10	1 910	63	0	12	0	0	0	1 985
11	1 150	22	0	2	0	0	0	1 174
12	898	44	0	2	0	0	0	944
13	1 008	60	0	5	2	0	0	1 075
14	716	29	0	3	0	0	0	748
15	314	12	0	8	0	0	0	334
16	108	14	0	7	0	0	0	129
17	9	0	0	0	0	0	0	9
18	6	0	0	0	0	0	0	6
19	5	0	0	0	0	0	0	5
20	2	0	0	0	0	0	0	2
22	1	0	0	0	0	0	0	1
>22	6	0	0	0	0	0	0	6
Total par diamètre	16 463	400	2	92	88	0	46	17 091

Répartition des compteurs par âge et par diamètre

Nombre de compteurs



Nombre de compteurs sans les branchements résiliés fermés dont les compteurs sont toujours en place.

8.5 LE PATRIMOINE IMMOBILIER

Construction du nouveau réservoir de Machecoul d'une capacité de 2500 m³ (mise en service prévue début 2012). Cf. photos au chapitre 2.2.

8.6 LA CONFORMITE DES INSTALLATIONS AU REGARD DES NORMES ENVIRONNEMENTALES ET DE SECURITE

8.6.1 Mise en sécurité des ouvrages

Se reporter au chapitre 3 pour la liste des propositions d'amélioration sur les ouvrages.

8.6.2 Normes environnementales

Sans objet.

8.7 LES BIENS DE REPRISE

Les biens de reprise sont les biens qui appartiennent à SAUR et qui doivent être éventuellement repris à leur valeur par la Collectivité en cas de changement de Déléataire. Il n'existe pas de biens de reprise identifiés.

9 BILAN DE L'ACTIVITE

9.1 LES VOLUMES D'EAU

9.1.1 Les volumes mis en distribution

Volumes mis en distribution = Volumes produits + Volumes importés – Volumes exportés

9.1.1.1 Les volumes annuels mis en distribution exprimés en m3

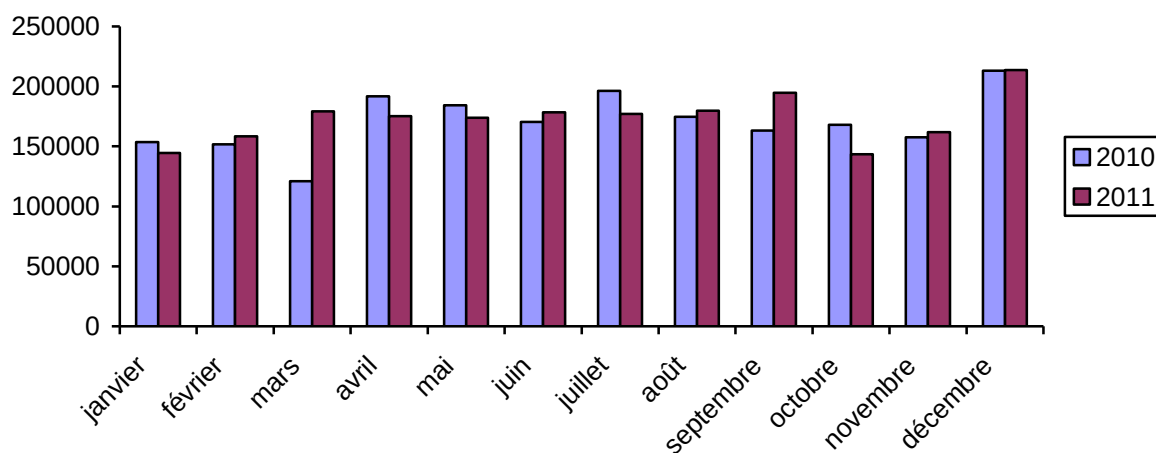
Volume produit = Volume traité injecté dans le réseau

Désignation volume	2010	2011
Volume produit	34 996	58 442
Volume importé	2 246 779	2 295 894
Volume exporté	236 051	274 153
Total volume mis en distribution	2 045 724	2 080 183
Evolution N / N-1	-	1,68 %

9.1.1.2 Les volumes mensuels mis en distribution

	2010	2011	Evolution N/N-1
Janvier	153 532	144 502	-5,88 %
Février	151 656	158 368	4,43 %
Mars	120 949	179 162	48,13 %
Avril	191 876	175 318	-8,63 %
Mai	184 390	173 858	-5,71 %
Juin	170 472	178 462	4,69 %
Juillet	196 329	177 112	-9,79 %
Août	174 619	179 660	2,89 %
Septembre	163 110	194 844	19,46 %
Octobre	168 131	143 337	-14,75 %
Novembre	157 590	161 877	2,72 %
Décembre	213 070	213 683	0,29 %
Total	2 045 724	2 080 183	1,68 %

volumes mensuels mis en distribution

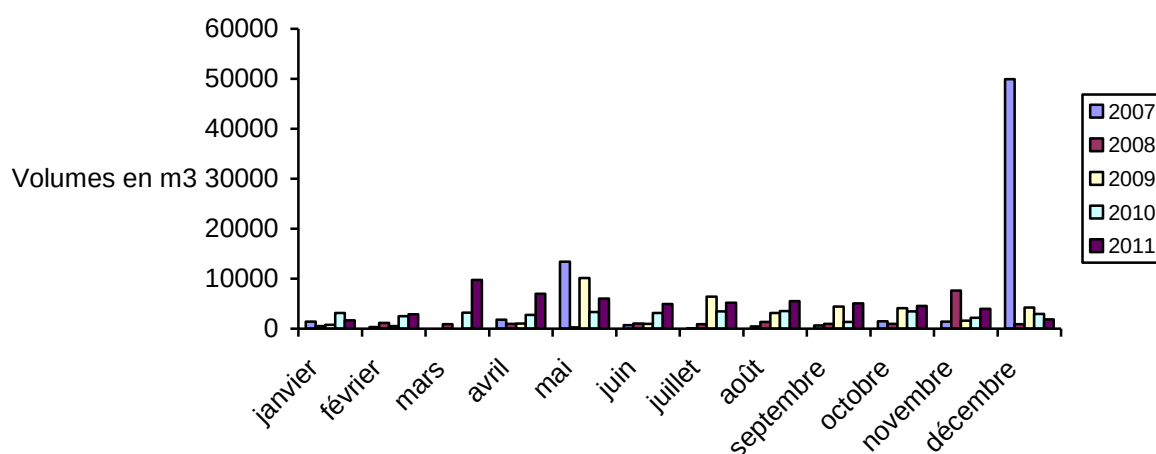


9.1.2 La production

9.1.2.1 Volumes mensuels produits exprimés en m3

	2007	2008	2009	2010	2011
Janvier	1 416	506	747	3 112	1 698
Février	318	1 123	505	2 498	2 908
Mars	0	879	0	3 200	9 717
Avril	1 819	949	1 052	2 742	6 977
Mai	13 371	269	10 145	3 309	6 015
Juin	674	1 013	945	3 158	4 926
Juillet	50	895	6 391	3 486	5 216
Août	423	1 329	3 171	3 549	5 504
Septembre	631	978	4 418	1 345	5 053
Octobre	1 456	965	4 129	3 459	4 574
Novembre	1 388	7 650	1 588	2 186	3 970
Décembre	49 915	924	4 251	2 952	1 884
Total	71 461	17 480	37 342	34 996	58 442
Evolution N / N-1	-	-75,54 %	113,63 %	-6,28 %	67,00 %

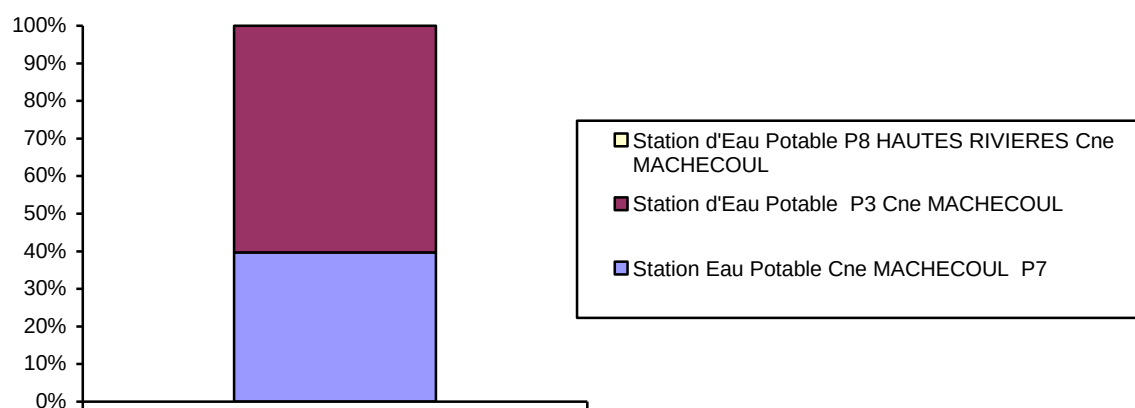
volumes mensuels produits



9.1.2.2 Synthèse annuelle par station

Libellé de la station	Volume annuel		Volume journalier	
	2010	2011	Volume moyen	Capacité nominale
Station Eau Potable Cne MACHECOUL P7	15 516	23 196	63	400
Station d'Eau Potable P3 Cne MACHECOUL	19 480	35 246	96	400
Station d'Eau Potable P8 HAUTES RIVIERES Cne MACHECOUL	0	0	0	900
Total	34 996	58 442	159	1 700

synthèse annuelle par station

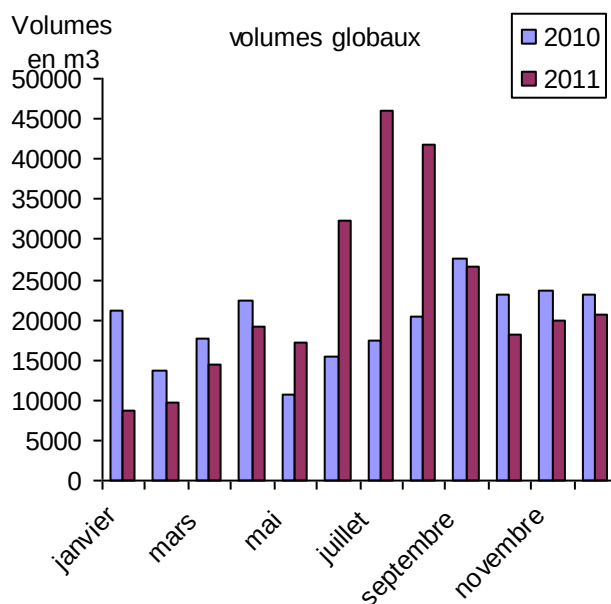


9.1.3 Les exportations

9.1.3.1 Volumes globaux

Volumes mensuels exprimés en m3

Volumes mensuels en m3	2010	2011
Janvier	21 112	8 683
Février	13 612	9 647
Mars	17 663	14 474
Avril	22 346	19 036
Mai	10 597	17 079
Juin	15 406	32 302
Juillet	17 307	46 088
Août	20 414	41 746
Septembre	27 734	26 515
Octobre	23 034	18 135
Novembre	23 613	19 808
Décembre	23 213	20 640
Total	236 051	274 153
Evolution N / N-1	-	16,14 %

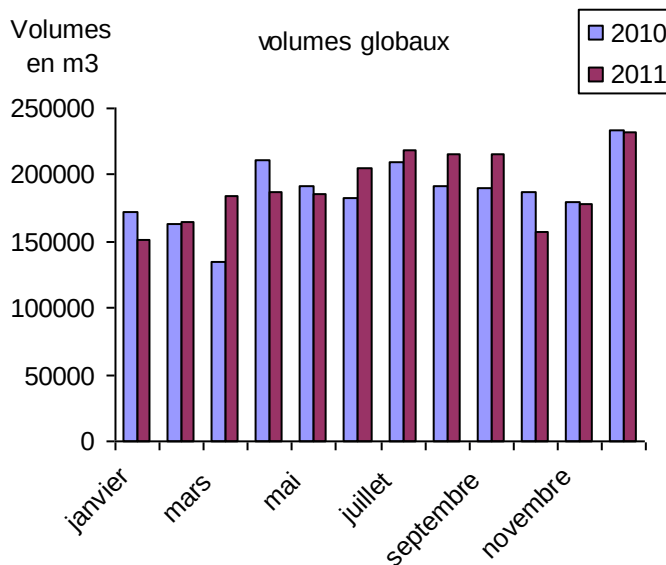


9.1.4 Les importations

9.1.4.1 Volumes globaux

Volumes mensuels importés exprimés en m3

	2010	2011
Janvier	171 532	151 487
Février	162 770	165 107
Mars	135 412	183 919
Avril	211 480	187 377
Mai	191 678	184 922
Juin	182 720	205 838
Juillet	210 150	217 984
Août	191 484	215 902
Septembre	189 499	216 306
Octobre	187 706	156 898
Novembre	179 017	177 715
Décembre	233 331	232 439
Total	2 246 779	2 295 894
Evolution N / N-1	-	2,19 %



9.1.5 Les volumes repris ou surpressés

Les volumes annuels pompés exprimés en m3 :

Désignation	Refoulement	Volume annuel en m3	Capacité journalière maximum
RL Cne SAINT CYR EN RETZ	SAINT CYR	54 721	1 200
RL Cne SAINT CYR EN RETZ	SAINT CYR	132 670	1 200
RL L'ILLAIRE Cne PAULX	L'ILLAIRE	96 831	1 800
Total		284 222	4 200

9.1.6 Le rendement du réseau

9.1.6.1 Période d'extraction des données

Les données de ce chapitre sont extraites pour une date moyenne de fin de campagne de relève du : 13/07/2011 (367 jours)

Dans ce chapitre, le volume mis en distribution est calculé sur cette même période.

9.1.6.2 Rendement du réseau de distribution : indicateur « rapport du Maire » issu du décret n°2007-675

Rendement du réseau de distribution = (volume consommé autorisé + volume vendu en gros) / (volume produit + volume acheté en gros) * 100

Avec volume consommé autorisé = volume comptabilisé + volume consommateurs sans comptage + volume de service du réseau

Désignation	2010	2011
Volume eau potable consommé autorisé	1 605 146	1 669 067
Volume eau potable vendu en gros	290 086	256 126
Volume eau potable produit	39 148	50 693
Volume eau potable acheté en gros	2 272 815	2 300 293
Rendement du réseau de distribution	82,0%	81,9%
Evolution N / N-1	-	-

9.1.6.3 Indice linéaire de pertes en réseau : indicateur « rapport du Maire » issu du décret n° 2007-675

Indice linéaire de pertes en réseau = (volume mis en distribution – volume consommé autorisé) / longueur du réseau de desserte / jour calculé sur l'année civile

Avec volume mis en distribution = volume produit + volume acheté en gros – volume vendu en gros

Et volume consommé autorisé = volume comptabilisé + volume consommateurs sans comptage + volume de service du réseau

Désignation	2010	2011
Volume eau potable mis en distribution	2 021 877	2 094 860
Volume eau potable consommé autorisé	1 605 146	1 669 067
Linéaire de réseau eau potable au 31/12 (en KM)	930	934
Indice linéaire de pertes en réseau en m3/ KM / jour	1,23	1,24
Evolution N / N-1	-	0,81 %

9.1.6.4 Rendement spécifique : rendement primaire

Rendement primaire = volume consommé/ volume mis en distribution (définition DDT) calculés sur la période d'extraction des données

Volume consommé = volume relevé + volume estimé des clients

Désignation	2010	2011
Volume consommé	1 600 561	1 646 628
Volume mis en distribution	2 021 877	2 094 860
Rendement primaire	79 %	79 %
Evolution N / N-1	-	-

9.1.7 Volumes prélevés sur les bornes de puisage

Commune	Emplacement	Date de pose	Conso 2011	Conso 2010
Fresnay	Rue des Hautes Vignes	2011	29	0
Bourgneuf	Route des Puymains (salle polyvalente)	2010	57	134
Chéméré	Route de Rouans (parking en face usine ALGUE)	2010	171	151
La Marne	Zone d'activités - rue du Moulin	2011	24	0
St Hilaire de Chaleons	PA Pont Béranger	2011	4	0
Machecoul	ZI Seiglerie (en face les services techniques de la Com Com)	2010	736	633
Port St Père	Parking Hôtel Auberge Pays de Retz (bordure Route de Pornic)	2010	69	24
Rouans	ZA du Mottay	2010	53	69
Ste Pazanne	ZA des Berthaudières (à côté Forclum)	2010	107	39
St Mars de Coutais	ZA des Couétis	2011	4	0

10 LA QUALITE DU PRODUIT

10.1 GENERALITES

L'arrêté du 11 janvier 2007 fixe les limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R.1321-2, R.1321-3, R.1321-7 et R.1321-38 du code de la santé publique.

Le maintien du plan VIGIPIRATE « ROUGE » depuis le 7 juillet 2005 impose de maintenir des teneurs en chlore libre résiduel de 0,1 mg/l sur le réseau et de 0,3 mg/l au niveau des réservoirs.

Cette disposition, sans risque sanitaire, génère encore parfois des plaintes de goûts et d'odeurs de chlore.

Par ailleurs, concernant le plomb et conformément à l'arrêté du 4 novembre 2002, relatif aux modalités d'évaluation du potentiel de dissolution du plomb pris en application de l'article N°36 du décret N°2001.1220 du 20 décembre 2001, relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, nous avons transmis en préfecture les résultats de l'étude fin 2003.

UDI PAYS DE RETZ SUD LOIRE - SA - MACHECOUL Etude de potentiel de dissolution du plomb Période du 1er NOVEMBRE 2002 au 31 octobre 2003

Type de contrôle	Nombre de mesures de pH	pH minimal	pH maximal	Médiane des mesures de pH	5ème centile	10ème centile
Contrôle sanitaire (CS)	20	7,55	8,16	7,95	7,81	7,78
Surveillance par l'exploitant (S)	12	7,71	8,23	7,92	7,81	7,80
CS + S	32	7,55	8,23	7,95	7,83	7,80
CONCLUSION		7,5 < pH ≤ 8		POTENTIEL DE DISSOLUTION DU PLOMB MOYEN		

UDI PAYS DE RETZ SUD LOIRE - SA - ARTHON EN RETZ Etude de potentiel de dissolution du plomb Période du 1er NOVEMBRE 2002 au 31 octobre 2003

Type de contrôle	Nombre de mesures de pH	pH minimal	pH maximal	Médiane des mesures de pH	5ème centile	10ème centile
Contrôle sanitaire (CS)	16	7,46	8,11	7,79	7,69	7,67
Surveillance par l'exploitant (S)	6	7,74	7,92	7,89	7,87	7,81
CS + S	22	7,46	8,11	7,82	7,75	7,69
CONCLUSION		7,5 < pH ≤ 8		POTENTIEL DE DISSOLUTION DU PLOMB MOYEN		

Les communes de Cheix en Retz, Port St Père, Rouans, St Mars du Coutais, Ste Pazanne, Vue, gérées par SAUR France depuis le 1^{er} janvier 2004, bénéficient également d'un potentiel de dissolution du plomb moyen.

En conséquence, les préconisations de l'ARS sont de maintenir l'eau distribuée au pH d'équilibre calco-carbonique.

La limite de qualité pour le plomb est fixée à 25 µg/l depuis le 25 décembre 2003. En décembre 2013, elle sera réduite à 10 µg/l.

Afin de respecter cette teneur, il est indispensable que tous les branchements plomb soient supprimés à cette date.

SUIVI QUALITATIF

La surveillance de la qualité de l'eau nécessite un contrôle important à tous les niveaux de potabilisation de l'eau.

L'exigence de qualité porte sur 3 points :

- La ressource : Le suivi qualitatif de l'évolution de l'eau brute permet d'anticiper les traitements de potabilisation.
- La production : Il s'agit du suivi qualitatif au niveau de toutes les étapes de transformation de l'eau.
- La distribution : Il s'agit d'un suivi qualitatif durant le transfert de l'eau dans les réseaux.

Le logiciel MIRE constitue une base de données où sont enregistrés tous les résultats analytiques.

Il permet de réaliser un traitement statistique des données et de sortir des graphiques d'évolution de paramètres analysés.

Il permet également de suivre l'ensemble des analyses effectuées par l'ARS (contrôle officiel) et par le gérant (autocontrôle).

10.2 L'EAU BRUTE

NAPPE ALLUVIALE DE LA LOIRE

L'alimentation en eau potable du SIAEP du PAYS DE RETZ SUD-LOIRE se fait essentiellement à partir de l'usine de production d'eau potable de Basse-Goulaine, gérée par EPSL.

L'eau brute est captée par 2 forages classiques (puits 44 ET 47) et 8 puits à drains rayonnants dont 6 mis en service mi-2008 dans une nappe alluviale en bordure de Loire dans l'île Lorideau. Les alluvions assurent une épuration naturelle de types physico-chimique et biologique.

En conséquence, l'eau brute présente les caractéristiques principales suivantes :

- Teneurs élevées en ammonium, fer et manganèse
- Présence de sulfure d'hydrogène
- Teneur faible en nitrates
- Faible contamination bactérienne
- **Présence d'arsenic (BG 1 : 18 µg/L maxi ; BG 2 : 13.1 µg/L maxi)**

Le suivi de la qualité de l'eau brute est assuré dans le cadre de notre autocontrôle

- Sur l'usine : 530 paramètres analysés en 2011
- Dans un laboratoire accrédité COFRAC : 460 paramètres analysés en 2011

Les analyses effectuées sur l'eau brute concernant :

- L'équilibre calco-carbonique : pH, conductivité, TA, TAC, TH, la température
- Les paramètres organoleptiques : turbidité, couleur
- La balance ionique : nitrates, chlorures, calcium, magnésium...
- L'ammonium
- Les matières organiques : carbone organique total (COT)
- Les métaux : fer, manganèse, arsenic
- Les pesticides et métabolites : atrazine, simazine, terbuthylazine, deséthylatrazine, chlortoluron, diuron, isoproturon, linuron
- Les iodures

NAPPE DE MACHECOUL

Le SIAEP du PAYS DE RETZ SUD-LOIRE est également alimenté à partir de la nappe de Machecoul.

L'eau brute est captée par 2 puits essentiellement (P3 et P7) à proximité de l'hippodrome.

Les principales caractéristiques de cette eau sont :

- Des teneurs élevées en nitrates
- Des teneurs élevées en pesticides (triazines)
- Une faible contamination bactérienne

Le suivi de la qualité de l'eau brute est assuré par :

- La SAUR dans le cadre de l'auto-surveillance
- L'ARS dans le cadre du contrôle sanitaire

Les analyses effectuées portent essentiellement sur :

- Les nitrates
- Les pesticides
- La balance ionique : chlorures, sulfate, calcium, magnésium...
- Le COT

10.3 L'EAU AU POINT DE MISE EN DISTRIBUTION

USINE DE PRODUCTION DE BASSE-GOULAIN

La mise en service en 1997 de la filière de traitement complémentaire ozone-filtration sur charbon actif en grains et le maintien d'une désinfection finale mixte chlore-bioxyde de chlore ont permis de garantir la production d'une eau de bonne qualité bactériologique et sans goût.

En conséquence, aucun dépassement de limites de qualité n'a été mesuré en 2011.

De plus, si on observe encore quelques dépassements du COT (maximum de 2,2 mg/L pour une référence de qualité à 2 mg/L), la teneur moyenne est en diminution : 1,6 mg/L en 2011 (1,64 mg/L sur l'année 2010 contre 1,7 mg/L sur l'année 2009 et 1,85 mg/L sur l'année 2008).



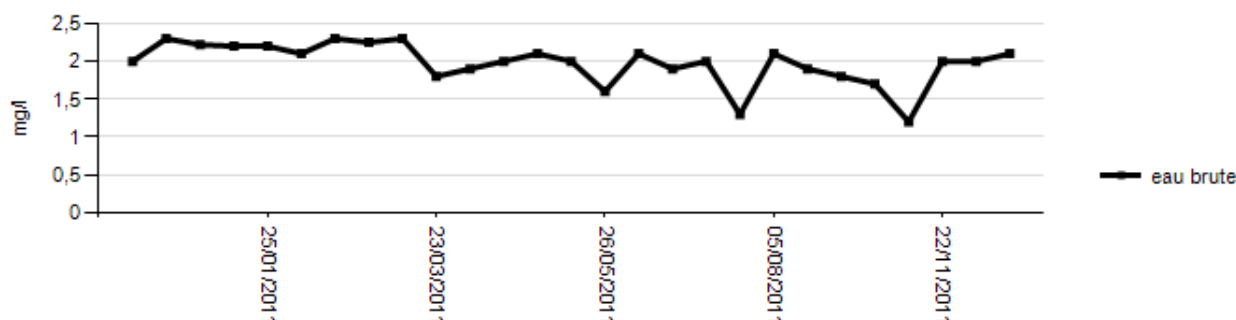
On notera que la concentration de ce paramètre diminue en eau brute (moyenne 1,96 mg/L pour BG1 et un maximum de 2,5 mg/L ; moyenne 1,96 mg/L pour BG2 et un maximum de 2,3 mg/L) et donc en eau traitée depuis la mise en service de l'ensemble des puits à drains rayonnants.

BG 1



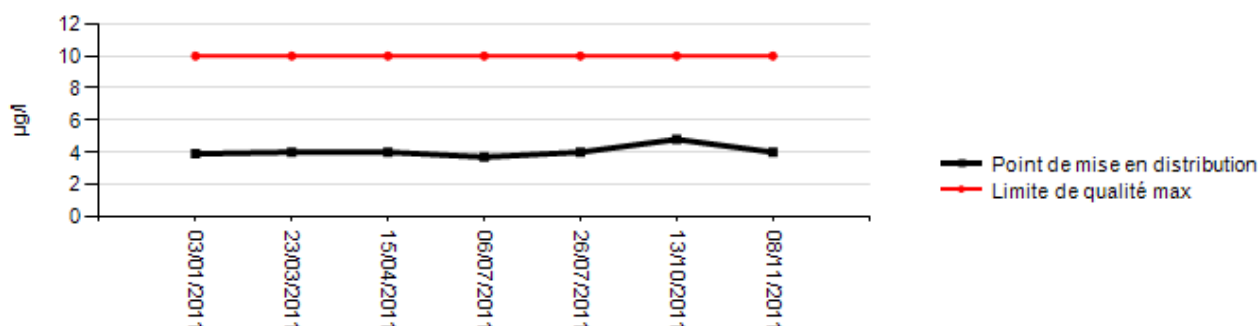
BG 2

Evolution des résultats du 01/01/2011 au 31/12/2011 pour le paramètre Carbone organique total



Son abattement sera pris en compte dans la filière concernant les futurs travaux d'amélioration et d'extension de cette usine ainsi que l'élimination de l'arsenic présent en eau brute. En 2011, la teneur moyenne mesurée en arsenic en eau distribuée est de 4.1 µg/L avec un maximum de 4.8 µg/L.

Evolution des résultats du 01/01/2011 au 31/12/2011 pour le paramètre Arsenic



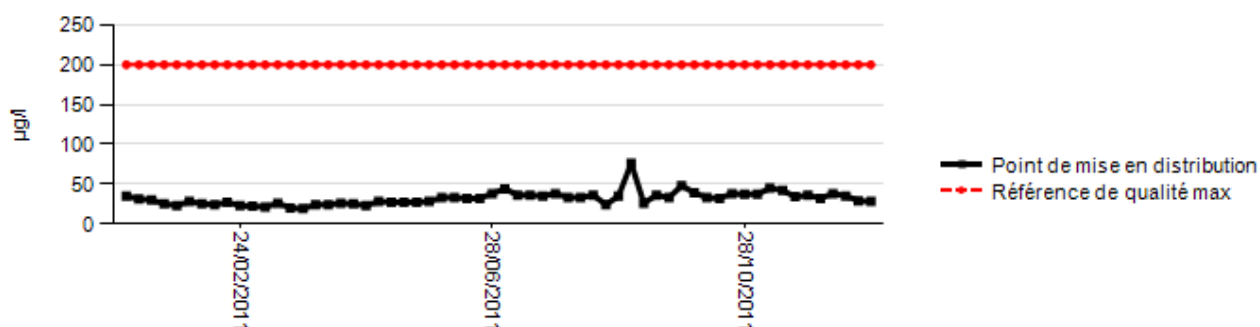
L'ensemble des 4500 analyses effectuées le long du process et des 4000 analyses effectuées sur l'eau traitée dans le cadre de notre autocontrôle mettent en évidence cette conformité aux normes de potabilité, notamment pour :

- Les métaux : fer, manganèse, aluminium
- Les matières azotées, ammonium, nitrates, nitrites
- Les pesticides
- La bactériologie
- Les trihalométhanes (THM), dont le chloroforme

Des analyses ont également été effectuées sur les bromates et sur les chlorites - chlorates dont les teneurs mesurées ne présentent pas de risque pour la santé.

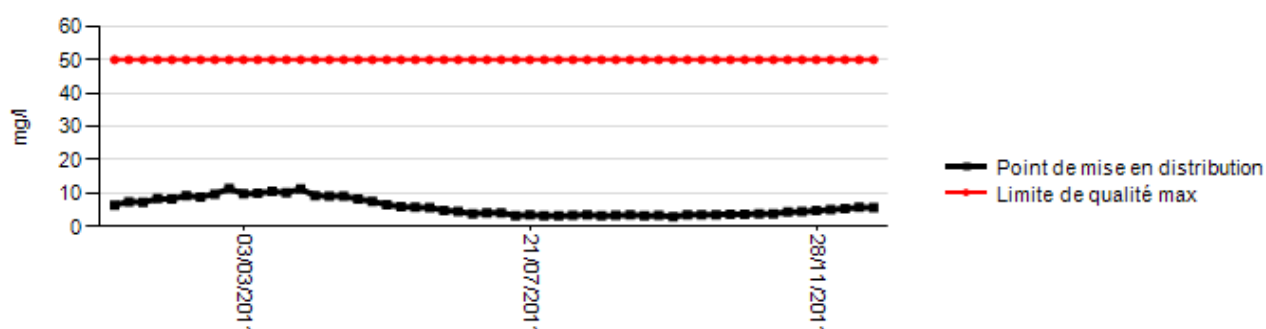
La teneur moyenne en aluminium est de 26 µg/l (référence de qualité à 200 µg/L)

Evolution des résultats du 01/01/2011 au 31/12/2011 pour le paramètre Aluminium



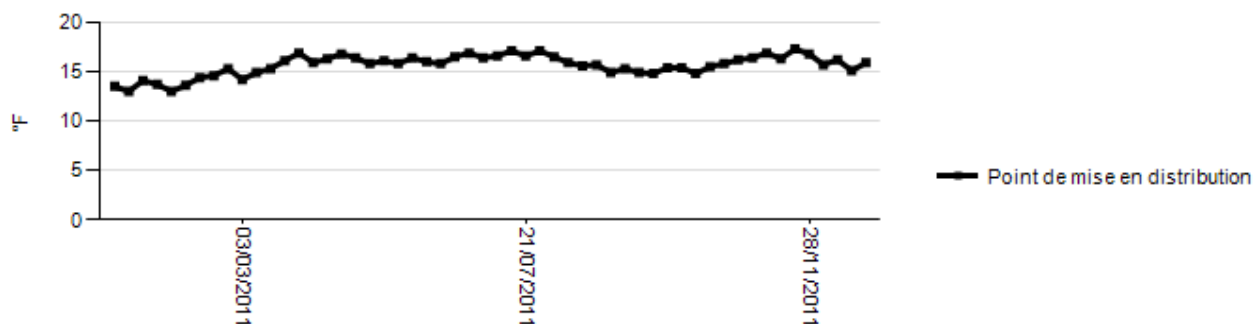
La teneur moyenne en nitrates est de 6.56 mg/l. (limite de qualité à 50 mg/L)

Evolution des résultats du 01/01/2011 au 31/12/2011 pour le paramètre Nitrates (en NO₃)



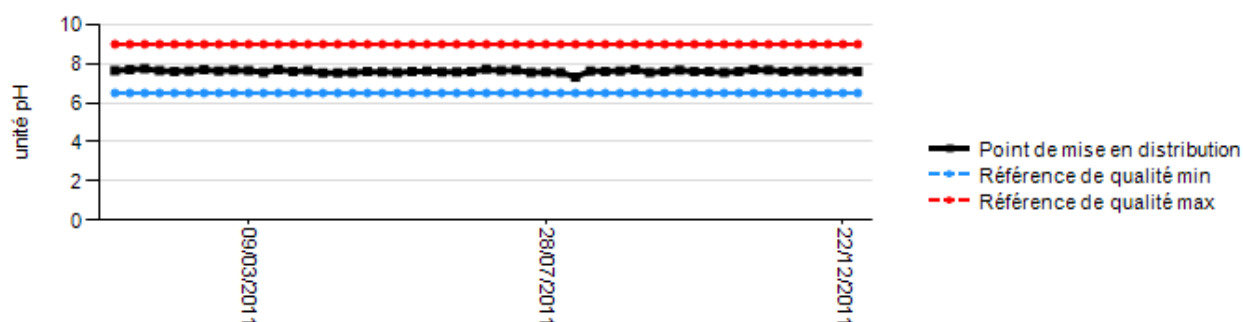
La valeur moyenne en dureté est de 14.9°F.

Evolution des résultats du 01/01/2011 au 31/12/2011 pour le paramètre Dureté totale



Le pH moyen se situe à 7,60 en sortie d'usine.

Evolution des résultats du 01/01/2011 au 31/12/2011 pour le paramètre Potentiel en Hydrogène (pH)



USINE DE PRODUCTION DE MACHECOUL

L'unité de production de Machecoul ne permet pas de délivrer une eau conforme aux normes sur les nitrates et sur les pesticides.

Dans ces conditions, cette unité est maintenue en état de fonctionnement pour le secours de l'eau en provenance de l'usine de Basse-Goulaine lors d'arrêt prolongé de la distribution.

En raison de la qualité de l'eau brute, les puits 3 et 7 ne fonctionnent que quelques minutes par jour (le puits 8 n'étant plus utilisé).

Valeurs maximales mesurées en 2010 et 2011

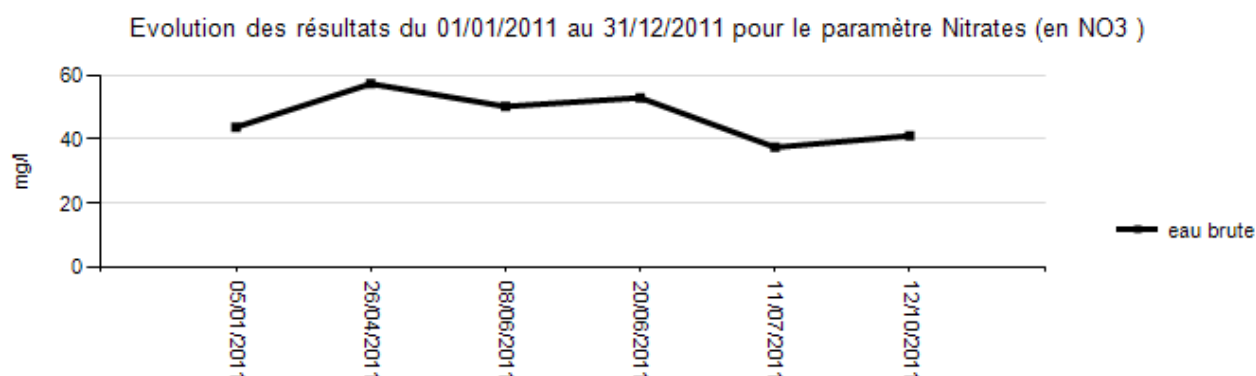
	Norme	Puits 3		Puits 7	
		2010	2011	2010	2011
Nitrates mg/l	50 mg/l	50.9	40.5	63.1	57.4
Déshétylatriazine µg/l	0,1 µg/l	0,33	0,39	0,27	0,21
DEDIA µg/L	0,1 µg/l	0,82	0,49	0,53	0,3
Atrazine µg/l	0,1 µg/l	0,09	0,09	0,09	0,1
2.6 dichlorobenzamide µg/l	0,1 µg/l	0,06	0,07	0,38	0,24

Les teneurs maximales en nitrates sont en diminution pour le puits 3 (< limite de qualité) et en légère diminution pour le puits 7 (mais supérieures à la limite de 50 mg/L) par rapport aux concentrations retrouvées en 2010.

PUITS 3



PUITS 7



Par ailleurs, pour le PUIT N°3, la teneur maximale en déshétylatrazine est en augmentation par rapport à 2010 et la concentration en DEDIA reste élevée bien qu'en diminution.

Pour le PUIT N°7, on observe des teneurs toujours élevées en DEDIA, déshétylatrazine et 2,6 dichlorobenzamide (métabolite de l'herbicide dichlobenil) bien qu'en diminution par rapport à 2010.

Les analyses sont effectuées sur l'eau distribuée par le réservoir de Machecoul. Cette eau est un mélange Basse-Goulaine - Machecoul ou de l'eau de Basse-Goulaine uniquement.

Les analyses effectuées dans le cadre de notre autocontrôle se sont avérées conformes aux normes, notamment en matière de pesticides et de nitrates ainsi que du point de vue bactériologique.

L'ensemble des analyses effectuées sur la production de Machecoul par l'ARS (réservoir de Machecoul), dans le cadre de la surveillance sanitaire, a montré une eau conforme aux exigences des eaux destinées à la consommation humaine, hormis le 26/04 où des concentrations supérieures à la limite de qualité en pesticides (2-hydroxy atrazine, déshétylatrazine et DEDIA), ont été mesurées mais avec une teneur en nitrates faible, donc ne pouvant provenir des forages de MACHECOUL. Cette situation reste inexplicable et le recontrôle a montré le retour à la normale.

10.4 L'EAU DISTRIBUEE

L'eau distribuée à partir de l'usine de Basse-Goulaine est surveillée pendant son transfert jusqu'au robinet du client. Dans le cadre de l'autocontrôle, nous assurons une surveillance au niveau des réservoirs et au robinet du client.

Les paramètres contrôlés sont :

- au niveau des réservoirs :
 - chlore libre
 - chlore total
 - goût / odeur / aspect
- au niveau du réservoir de Machecoul et du robinet du client :
 - la qualité bactériologique
 - la qualité physico-chimique (chlore libre et total, température, conductivité, pH, turbidité)

Aussi, en 2011, nous avons assuré 23 (3 au réservoir de Machecoul et 20 au robinet du client) prélèvements et contrôles complémentaires aux analyses effectuées par les services de l'ARS dans le cadre du contrôle réglementaire. L'ensemble des résultats est conforme aux limites et références de qualité hormis 3 analyses (non confirmées par les recontrôles).

Dépassement de limite de qualité :

26/04 : MACHECOUL (réservoir) :

- déshétyl atrazine : 0.2 µg/L (limite : 0.1 µg/L)
- DEDIA : 0.27 µg/L (limite : 0.1 µg/L)
- 2 hydroxy atrazine : 0.11 µg/L (limite : 0.1 µg/L)

Ces valeurs sont très surprenantes et incohérentes au regard des teneurs en nitrates mesurées en même temps ; les recontrôles ont montré un retour à la normale

Dépassements de référence de qualité

09/05 : VUE (boulangerie LEROY, 7 place STE ANNE) : 1 spore de bactérie sulfite réductrice/ 100 ml

30/05 : VUE (28 rue de la Tannerie) : 7 spores de bactérie sulfite réductrice/ 100 ml.

Points contrôlés :

Origine	Lieu	Date	Nombre	Non conforme	% conformité
SAUR	FRESNAY EN RETZ				
	16 Rue de PORNIC	17/8	1	0	100
	ST MEME LE TENU				
	Mairie	12/4	1	0	100
	SAINT CYR EN RETZ				
	12 Rue de l'église	17/8	1	0	100
	MACHECOUL				
	Mairie	12/4	1	0	100
	PAULX				
	Mairie	12/4	1	0	100
	LA MARNE				
	Mairie	12/4	1	0	100
	Toilettes publiques (place de l'église)	17/8	1	0	100
	BOURNEUF EN RETZ				
	Mairie	17/8	1	0	100
	ST HILAIRE DE CHALEONS				
	Mairie	21/11	1	0	100
	Réservoir de MACHECOUL	12/4	1	0	100
		17/8	1	0	100
		21/11	1	0	100
	ARTHON EN RETZ				
	Mairie	17/6	1	0	100
	CHEMERE				
	Mairie	17/6	1	0	100
	CHAUVE				
	Mairie	17/6	1	0	100
	STE PAZANNE				
	Mairie	27/7	1	0	100
	LE FLAVY 15 place de RETZ	21/11	1	0	100
	PORT ST PERE				
	Mairie	21/11	1	0	100
	ST MARS DU COUTAIS				
	Mairie	29/11	1	0	100
	CHEIX EN RETZ				
	1 place ST MARTIN	27/7	1	0	100
	ROUANS				
	Mairie	27/7	1	0	100
	Mairie	29/11	1	0	100
	VUE				
	Bar des sports 1 place Sainte ANNE	29/11	1	0	100

11 LES OPERATIONS REALISEES PAR SAUR

11.1 MAINTENANCE DU PATRIMOINE

Le bilan ci-dessous concerne la totalité des interventions sur le patrimoine, au cours de l'année civile écoulée. Il comprend la totalité des interventions, au titre des différentes clauses possibles, garantie, programme ou compte (ou fonds). Selon les clauses contractuelles applicables, le suivi détaillé des interventions au titre des programmes et compte (ou fonds) figure dans les chapitres suivants. Pour ce qui concerne celui des interventions au titre de la garantie, il s'obtient par déduction. Le montant des dépenses au titre de la garantie, le cas échéant, est indiqué dans le dernier paragraphe de cette partie.

11.1.1 Stations et ouvrages

11.1.1.1 La maintenance des équipements

Liste des opérations de maintenance effectuées dans l'année :

Les entretiens de premier niveau (contrôle niveau huile, graissage, ...) ne sont pas détaillés dans les tableaux qui suivent :

Interventions en activité Entretien :

Station	Libellé équipement	Date intervention	Opération(s) réalisée(s)
RES BEAU SOLEIL Cne SAINT CYR EN RETZ	TELESURVEILLANCE	07/03/2011	Remise en état de fonctionnement
RES BEAU SOLEIL Cne SAINT CYR EN RETZ	TELESURVEILLANCE	15/12/2011	Remise en état de fonctionnement
RES CATROUSSIÈRE Cne PAULX	Télesurveillance S50	25/08/2011	Remise en état de fonctionnement
RES Cne MACHECOUL	2 CHLOROMETRES	11/04/2011	Remise en état de fonctionnement
RES Cne MACHECOUL	Hydro éjecteur	17/02/2011	Remise en état de fonctionnement
RES Cne MACHECOUL	Télesurveillance P3 P7 P8	15/12/2011	Remise en état de fonctionnement
RES LES LANDES FLEURIES Cne ARTHON EN RETZ	Cpteur Elec LES LANDES FLEURIES	10/11/2011	Remise en état de fonctionnement
RL Cne SAINT CYR EN RETZ	ARMOIRE ELECTRIQUE	04/10/2011	Remise en état de fonctionnement
RL Cne SAINT CYR EN RETZ	ARMOIRE ELECTRIQUE	10/10/2011	Contrôle fonctionnement en automatique des démarrages des pompes
RL Cne SAINT CYR EN RETZ	CHLOROMETRES	03/03/2011	Remise en état de fonctionnement
RL Cne SAINT CYR EN RETZ	CHLOROMETRES	20/12/2011	Remise en état de fonctionnement
RL Cne SAINT CYR EN RETZ	Compteur d'Eau	16/08/2011	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
RL Cne SAINT CYR EN RETZ	TELESURVEILLANCE	11/05/2011	Remise en état de fonctionnement
RL Cne SAINT CYR EN RETZ	TELESURVEILLANCE	20/05/2011	Remise en état de fonctionnement
RL L'ILLAIRE Cne PAULX	2 TRAPPES ALUMINIUM BACHE	25/07/2011	Remise en état de fonctionnement
RL L'ILLAIRE Cne PAULX	ARMOIRE ELECTRIQUE	20/10/2011	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
RL L'ILLAIRE Cne PAULX	POMPE N°1	25/08/2011	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
RL L'ILLAIRE Cne PAULX	POMPE N°3	30/09/2011	Remise en état de fonctionnement
RL L'ILLAIRE Cne PAULX	Stabilisateur Amont	16/08/2011	emplacement du réducteur de pression de la chloration
RL L'ILLAIRE Cne PAULX	Télesurveillance	25/08/2011	Remise en état de fonctionnement
RL L'ILLAIRE Cne PAULX	Télesurveillance	27/12/2011	Remise en état de fonctionnement
Station d'Eau Potable P3 Cne MACHECOUL	ARMOIRE ELECTRIQUE -P3-	14/02/2011	Remise en état de fonctionnement
Station Eau Potable Cne MACHECOUL P7	CHLOROMETRE P7	07/01/2011	Remise en état de fonctionnement
Station Eau Potable Cne MACHECOUL P7	POMPE P7	01/09/2011	Remise en état de fonctionnement

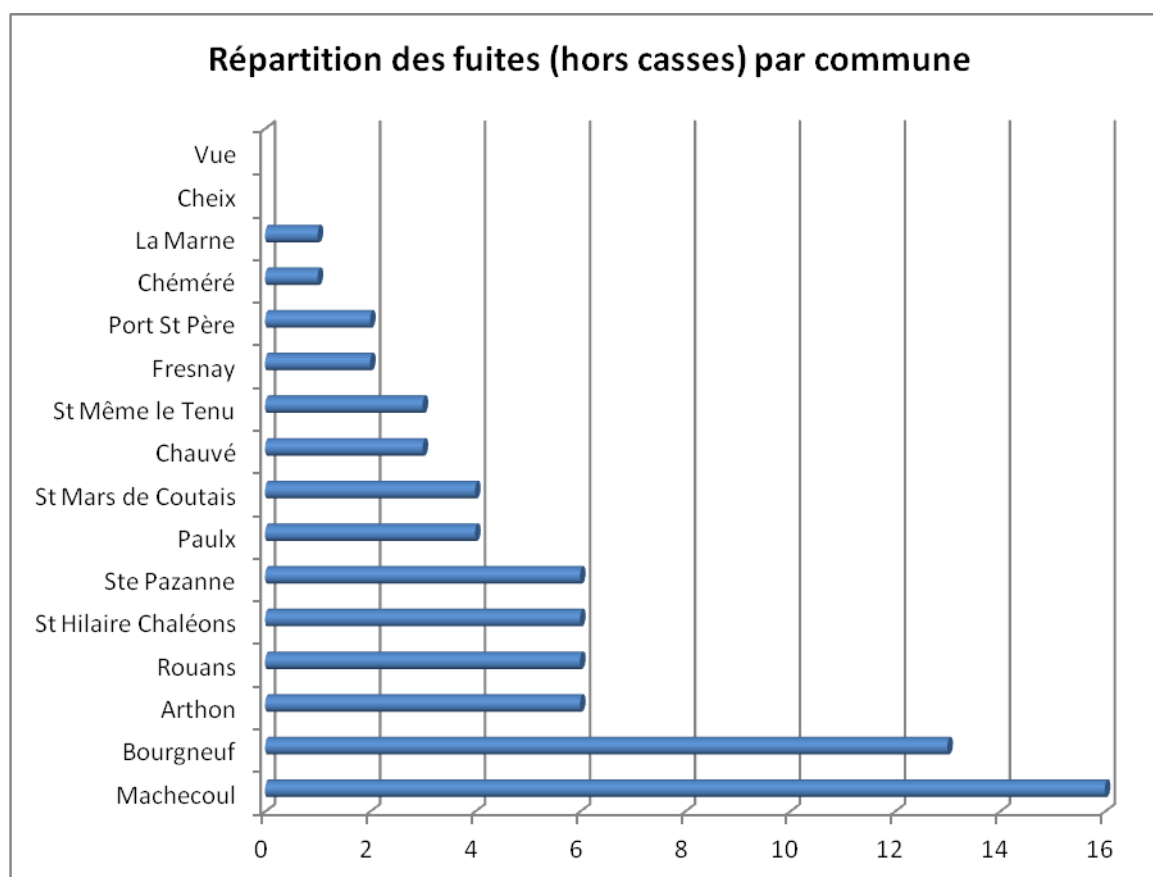
Interventions en activité Renouvellement :

Station	Libellé équipement	Date intervention	Clause	Opération(s) réalisée(s)
BOURGNEUF EN RETZ	Compteur cimetière Bourgneuf	02/02/2011	Fonds Contractuel	Renouvellement total de l'équipement
CHEIX EN RETZ	Compteur Sectorisation	03/02/2011	Fonds Contractuel	Renouvellement total de l'équipement
CHEMERE	Compteur Sectorisation	09/02/2011	Fonds Contractuel	Renouvellement total de l'équipement
RES CATROUSSIÈRE Cne PAULX	Sonde de niveau	25/08/2011	Garantie	Renouvellement total de l'équipement
RL Cne SAINT CYR EN RETZ	Compteur d'Eau	02/02/2011	Fonds Contractuel	Renouvellement total de l'équipement
RL L'ILLAIRES Cne PAULX	ARMOIRE ELECTRIQUE	14/12/2011	Fonds Contractuel	Renouvellement total de l'équipement
RL L'ILLAIRES Cne PAULX	Automate	14/12/2011	Fonds Contractuel	Renouvellement total de l'équipement
RL L'ILLAIRES Cne PAULX	CABLES	19/12/2011	Fonds Contractuel	Renouvellement total de l'équipement
RL L'ILLAIRES Cne PAULX	CONDENSATEURS	19/12/2011	Fonds Contractuel	Renouvellement total de l'équipement
RL L'ILLAIRES Cne PAULX	DISJONCTEUR GENERAL	22/12/2011	Fonds Contractuel	Renouvellement total de l'équipement
RL L'ILLAIRES Cne PAULX	Enregistreur	31/10/2011	Fonds Contractuel	Renouvellement total de l'équipement
RL L'ILLAIRES Cne PAULX	Puissance - Condensateur [NPO]	14/12/2011	Fonds Contractuel	Renouvellement total de l'équipement
RL L'ILLAIRES Cne PAULX	Télésurveillance	14/12/2011	Fonds Contractuel	Renouvellement total de l'équipement
RL L'ILLAIRES Cne PAULX	TELETRANSMISSION TTSE	13/12/2011	Fonds Contractuel	Renouvellement total de l'équipement
Station d'Eau Potable P3 Cne MACHECOUL	Chloromètre P3	14/11/2011	Fonds Contractuel	Renouvellement total de l'équipement

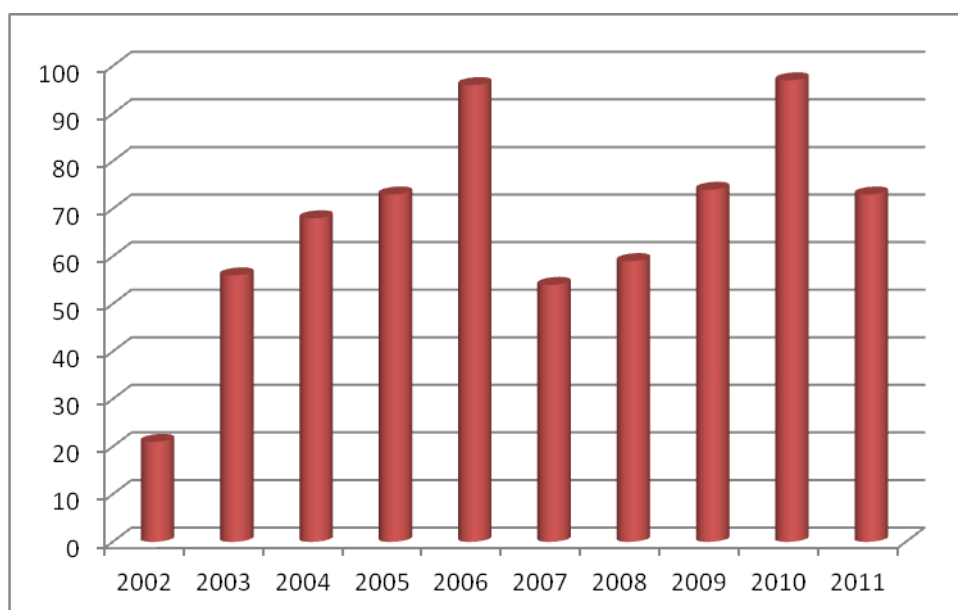
11.1.2 Réseaux et branchements

Bilan des interventions curatives sur conduites et branchements en 2011

	ANNEE 2011			
	CONDUITE		BRANCHEMENT	
	Fuite	Casse	Fuite	Casse
Arthon	6		1	1
Bourgneuf	13		1	
Chauvé	3	1	2	1
Cheix		1		
Chéméré	1		1	1
Fresnay	2	1		2
La Marne	1			1
Machecoul	16	5	2	
Paulx	4			
Port St Père	2	1	2	1
Rouans	6			2
St Hilaire Chaléons	6			2
St Mars de Coutais	4	2		
St Même le Tenu	3	1	2	1
Ste Pazanne	6	2		4
Vue				1
TOTAL	73	14	11	17



Evolution du nombre de fuites (hors casses par tiers) depuis 2002



11.1.2.1 Compteurs

Nombre de compteurs renouvelés dans l'année

Diamètre du compteur	Nombre
<= 15 mm	1174
20 mm	20
25 mm	0
30 mm	2
40 mm	7
50 mm	0
> 50 mm	5
Total	1208

11.1.3 Autres interventions

Liste des fuites sur conduites en 2011 :

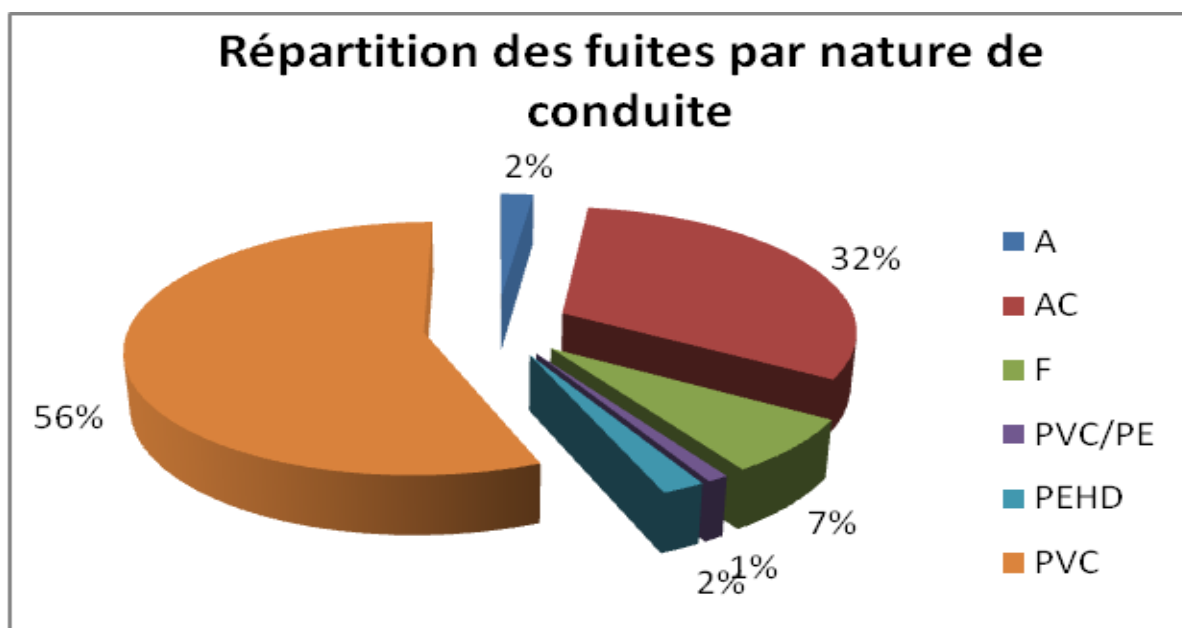
Date	Commune	Localisation	DN	Nature	Tiers	Commentaires	Perte estimée
15/3	Arthon	rue du Poirier	125	F		fuite sur R6 vanne	1500
25/7	Arthon	rue de Haute Perche	140	PVC		CPC	80
27/7	Arthon	rue du Four à Chaux	100	F		CPC	50
8/8	Arthon	la Perrière	200	F		fuite sur té CPC	50
14/10	Arthon	place St Victoire - la Sicaudais	100	F		RPC	50
1/12	Arthon	la Berthelière	110	PVC		CPC	150
3/1	Bourgneuf	les Rivières	150	AC		fuite presse étoupe vanne	15
6/1	Bourgneuf	les Prés long	60	AC		fuite sur boîte	50
25/5	Bourgneuf	13 rte de St Hilaire	150	AC		fuite sur boîte	2550
25/5	Bourgneuf	RD 80 la raque - la rouillère	150	AC		fuite sur boîte	1000
4/8	Bourgneuf	30 rue de la Fortinière	150	AC		fuite sur boîte de raccordement	600
25/8	Bourgneuf	Nombreuil	110	PVC		CPC	800
4/10	Bourgneuf	RD 80 la raque- la rouillère	150	AC		fuite sur boîte	1500
14/10	Bourgneuf	rte de St Hilaire D80	150	AC		fuite sur boîte de raccordement	1500
17/10	Bourgneuf	rte de St Hilaire D80	150	AC		fuite sur boîte de raccordement	100
18/10	Bourgneuf	rte de St Hilaire D80	150	AC		fuite sur boîte de raccordement	1000
21/10	Bourgneuf	rte de St Hilaire D80	150	AC		fuite sur boîte de raccordement	1000
15/11	Bourgneuf	rte de St Hilaire D80	150	AC		fuite sur boîte	500
1/12	Bourgneuf	rte de St Hilaire D80	150	AC		fuite sur boîte	2000
10/2	Chauvé	rue du Pinier	125	F		CPC	1500
11/2	Chauvé	la Haute Bernière					
1/3	Chauvé	la Ricotière	110	PVC		CPC	50
3/10	Chauvé	ZAC des Essards	63	PVC	Mabileau	casse conduite	50
8/6	Cheix	la Malnoé	60	AC	Vigilec	casse conduite	150
17/8	Chéméré	Bel-air				fuite sur conduite	100
5/2	Fresnay	Beaumont	110	PVC		fuite sur coude collé	2500
5/9	Fresnay	le Pible	140	PVC	comcom	casse conduite	1500
4/11	Fresnay	rte de Machecoul	150	AC		fuite sur gibault	800
28/6	la Marne	la Rivière	60	AC		buse pluviale posé sur conduite	30000
13/1	Machecoul	8 st Paul	110	PVC		fuite sur Té ventouse	250
2/2	Machecoul	Bld Gondy	80	AC	Bodin	casse conduite	1500
9/2	Machecoul	face Gendarmerie	80	AC	Bodin	casse conduite	250
3/3	Machecoul	Rte de St Même	100	AC		fuite boîte de raccordement	800
21/3	Machecoul	la Rabine	60	AC	gadais	casse conduite	500
5/5	Machecoul	rue de la Gare	80	AC		fuite sur raccord en croix	50
1/6	Machecoul	Bonnet rouge	110	PVC		fuite sur ventouse	1000
2/6	Machecoul	les Chardonnerets	110	PVC		fuite sur ventouse	1500
25/6	Machecoul	Bld des Moulins	60	AC		casse longitudinale	1000
25/6	Machecoul	Bld des Moulins	60	AC		fuite sur vendée	250
29/6	Machecoul	rue des redoux	60	AC		presse étoupe vanne	25
4/7	Machecoul	rue de la gare	80	AC		CPC	600
4/10	Machecoul	(? Rte de la marne)	100	AC		fuite sur vanne	2500
4/10	Machecoul	la Cailletelle	110	PVC	Veolia	casse conduite	200
4/10	Machecoul	la Cailletelle	63	PVC	Veolia	casse conduite	150
17/10	Machecoul	le Pont	125	AC		fuite sous le Pont	150
3/11	Machecoul	rue du Palfrenier	140	PVC		fuite sur R6 vanne	1500
22/12	Machecoul	rue de la Gare	80	AC		conduite fissurée	1250

22/12	Machecoul	rue de la Gare	80	AC		fuite sur conduite	5000
22/12	Machecoul	rue Pasteur	80	AC		presse étoupe vanne	5
25/12	Machecoul	rue de la Gravelle	250	AC		fuite sur gibault	50000
27/1	Paulx	la brosse	60	AC		fuite sur boîte	150
17/2	Paulx	l'illaire	250	AC		fuite sur Boite	3500
23/3	Paulx	Rte de la Grassinière	110	PVC		fuite sur boulon de collier	500
15/4	Paulx	les Epronnières					
27/4	Port St Père	Nozine	160	PVC		CPC	500
10/5	Port St Père	Courroucé	50	PVC	Vigilec	casse conduite	250
2/12	Port St Père	la Quessière	90	PVC		CPC	250
25/1	Rouans	La Chesnaie	140	PVC		fuite sur CPC gros bossage	1500
3/2	Rouans	la Cavernière	110	PVC		CPC	500
8/2	Rouans	la Chesnaie	140	PVC		CPC	500
1/4	Rouans	Rte de St Pazanne	125	AC		conduite fendue	5000
1/4	Rouans	la Noindrie	140	PVC		CPC	250
23/6	Rouans	moulin de buzay	160	PVC		fuite sur ventouse	3500
19/1	St Hilaire	la Davière des landes	63	PVC		CPC	1000
18/5	St Hilaire	la Boule	110	PVC		fuite conduite	5000
30/6	St Hilaire	la cour des landes	63	PVC		fuite dans buse	5000
1/7	St Hilaire	st Croix	110	PVC		CPC	500
18/7	St Hilaire	le Marchais	110	PVC		CPC	500
21/9	St Hilaire	1 rue des acacias				fuite sur PI	25
3/1	St Mars de C	la Pohérie	63	PVC		fuite sur vidange	1500
21/1	St Mars de C	la Basse Rennerie	160	PVC		trou dans Té Fonte	2500
26/1	St Mars de C	la Guibretière	63	PVC		CPC	1500
30/5	St Mars de C	rue de la mairie	100	F		casse circulaire	2500
26/8	St Mars de C	le clody	160	PVC	Pigeon TP	casse conduite	1000
21/9	St Mars de C	rte de Bouaye	160	PVC	Pigeon TP	casse conduite	500
1/6	St Même le tenu	le Pin	60	AC		fuite sur conduite	2500
5/8	St Même le tenu	la Pichefolerie	60	PEHD		fuite conduite	100
22/11	St Même le tenu	place de la mairie	110	PVC	comcom	casse conduite	50
10/12	St Même le tenu	rue des Chênes	110	PVC		coude emboitement	1500
5/2	St Pazanne	rue des Nouies	140	PVC		CPC	1000
29/3	St Pazanne	rue de l'Hôtel de ville	80	F		CPC	25
10/5	St Pazanne	rue de l'Hôtel de ville	80	F		presse étoupe vanne	60
14/5	St Pazanne	19, rue du Ballon	80	F		fuite sur CPC	50
24/5	St Pazanne	rue du Ballon	150	F		CPC	50
14/6	St Pazanne	rue du Général de Gaulle	40	AFCO	SAUR	casse conduite	150
16/6	St Pazanne	21 rue du Général de Gaulle	40	AFCO	Soditel	casse conduite	50
11/10	St Pazanne	33 av des Frenchères	50	PVC		CPC	150

163235 m3

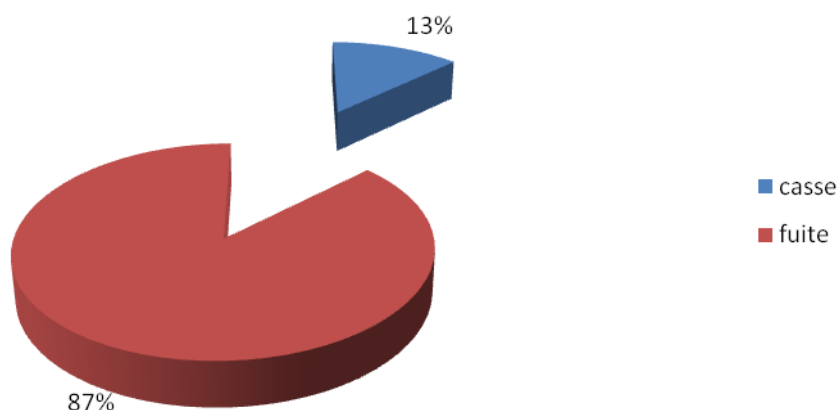
Répartition des fuites par commune et par nature de conduite :

Commune	Nature							Total général
	AC	F	PEHD	PVC	(vide)	AC	AFCO	
Arthon		4		2				6
Bourgneuf	12			1				13
Chauvé		1		3				4
Cheix	1							1
Chéméré								
Fresnay	1			2				3
la Marne	1							1
Machecoul	15			6				21
Paulx	3			1				4
Port St Père				3				3
Rouans	1			5				6
St Hilaire				6				6
St Mars de C		1		5				6
St Même le tenu			1	2		1		4
St Pazanne		4		2			2	8
(vide)								
Total général	34	10	1	38		1	2	86



Tiers	Total
Mabileau	1
Vigilec	2
comcom	2
Bodin	2
gadais	1
Véolia	2
Pigeon TP	2
SAUR	1
Soditel	1
Total général	14

Répartition fuites/casses sur conduites



Pertes estimées (m3) :

Commune	Nature							Total général
	AC	F	PEHD	PVC	(vide)	AC	AFCO	
Arthon		1650		230				1880
Bourgneuf	11815			800				12615
Chauvé		1500		150				1650
Cheix	150							150
Chéméré					100			100
Fresnay	800			4000				4800
la Marne	30000							30000
Machecoul	63880			4600				68480
Paulx	3700			500				4200
Port St Père				1000				1000
Rouans	5000			6250				11250
St Hilaire				12025				12025
St Mars de C		2500		7000				9500
St Même le tenu			100	1550		2500		4150
St Pazanne		185		1150			200	1535
(vide)								
Total général	115345	5835	100	39255	100	2500	200	163335

Liste des fuites sur branchements en 2011 :

Date	Commune	Localisation	Tiers	Commentaires	Perte estimée
6/10	Arthon	la petite Bodinière		fuite sur brt	25
19/12	Arthon	rue des Fontaines Bonnet	Forclum	casse brt	5
20/7	Bourgneuf	route du Port la Roche		fuite brt	10
22/6	Chauvé	impasse du Mimosas		fuite sur brt	150
25/9	Chauvé	Rte de Pornic	particulier	casse brt	50
22/11	Chauvé	rue du Pinier		fuite brt	10
28/6	Chéméré	la Caillebotte		fuite brt	5
9/7	Chéméré	lot du moulin	Particulier	casse brt	20
14/2	Fresnay	32 rue du Barbot	particulier	casse brt	50
21/3	Fresnay	25 rte de Pornic	Particulier	casse brt	25
14/3	La Marne	2, la Rivière	Bodin	casse brt	5
11/2	Macheoul	face Gendarmerie		fuite sur brt	5
30/5	Macheoul	Puits 7		fuite sur brt chloration	25
10/2	Port St Père	atelier municipaux	EGE	casse brt	20
27/4	Port St Père	3 chemin du ruisseau		fuite sur brt collé	25
31/5	Port St Père	rue du Fief l'Abbé		fuite sur raccord	80
21/4	Rouans	la Tindière	CG	casse brt	25
27/7	Rouans	la Cavernière	Vigilec	casse brt	5
11/4	St Hilaire	la Carrouère	ATP	casse brt	5
14/11	St Hilaire	la Davière des Landes	?	casse brt	10
20/1	St Même	la Bigotterie	EDF	casse brt	800
13/9	St Même	le Temple	Vigilec	casse brt	25
23/12	St Même	la Charbonnière		déboitage tuyau sur borne neuve	2
25/2	St Pazanne	rue de l'Hôtel de ville	Bréthomé	casse brt	5
16/3	St Pazanne	13 rue du Verdelet	Particulier	casse brt	10
10/5	St Pazanne	32 rue de l'Hôtel de ville	Vigilec	casse brt	5
18/6	St Pazanne	15 place Magnolia	Particulier	casse brt	25
8/12	vue	la Brosse	mairie	casse brt	10

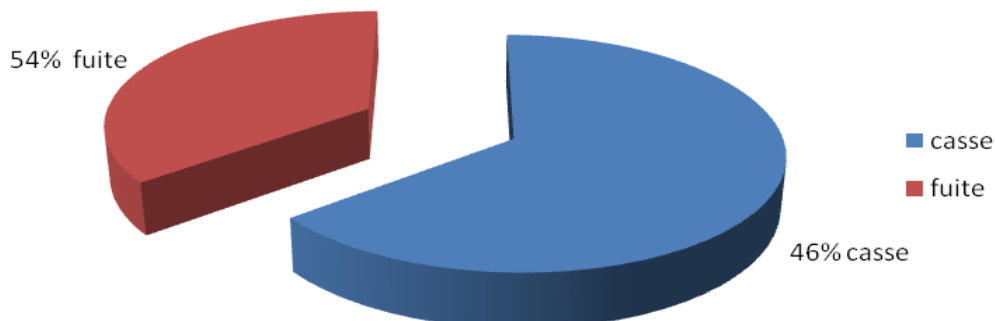
Pertes estimées sur brt

Commune	Total
Arthon	30
Bourgneuf	10
Chéméré	25
Fresnay	75
Port St Père	125
Rouans	30
St Même	827
St Pazanne	45
Chauvé	210
La Marne	5
Macheoul	30
St Hilaire	15
vue	10
Total général	1437

Responsables casses brt

Tiers	Total
particulier	6
Vigilec	3
Forclum	1
Bodin	1
EGE	1
CG	1
ATP	1
?	1
EDF	1
Bréthomé	1
mairie	1
Total général	18

Répartitions fuites / casses sur BRT



11.2 TACHES D'EXPLOITATION

- Les nettoyages des réservoirs ont été réalisés aux dates suivantes :

Désignation des réservoirs	Date du dernier nettoyage	Mode de nettoyage	Observations
ARTHON BACHE	14/10/11	HERLI	Sous-traitance à Hydro services de l'Ouest
ST CYR CE	11/10/11	HERLI	Sous-traitance à Hydro services de l'Ouest (colonne vidange HS)
ST CYR BACHE	04/03/11	RINCAGE	Sous-traitance à Hydro services de l'Ouest
ILLAIRE BACHE	05/04/11	HERLI	Sous-traitance à Hydro services de l'Ouest
CATROUSIERE CE	07/04/11	RINCAGE	Sous-traitance à Hydro services de l'Ouest
STE PAZANNE CE	31/03/11	HERLI	Sous-traitance à Hydro services de l'Ouest
CE MACHECOUL	06/02/07	HERLI	Ouvrage non sécurisé - Danger chute de béton + échelle en mauvais états

- Les entretiens des chlорations ont été réalisés en 2011 aux dates suivantes :

Site	type de chlорation	rotation bouteille de chlore	changement des tubulures	nettoyage débitmètre	vérification hydro éjecteur	vérification vacuostat
Surpression de St Cyr	gaz direct	01-mars	01-mars	01-mars	01-mars	01-mars
Réservoir de Machecoul	gaz direct	02-mars	02-mars	02-mars	02-mars	02-mars
Puits P3 (champs de course)	gaz direct	02-mars	02-mars	02-mars	02-mars	02-mars
Puits P7 (derrière CE)	gaz direct	03-mars	03-mars	03-mars	03-mars	03-mars
Reprise Illaire	gaz direct	08-mars	08-mars	08-mars	08-mars	08-mars

➤ Les entretiens des régulateurs hydrauliques ont été réalisés aux dates suivantes :

Adresse de l'ouvrage	Commune	Date	Observations
CIMETIERE BOURGNEUF	Bourgneuf	10/05/11	regard en très mauvais état
CE DE MACHECOUL	Machecoul		Pas d'entretien
LA CATROUSIERE	Paulx	10/05/11	RAS
ILLAIRE	Paulx	10/05/11	Trappes regard de comptage renouvelées
LE BREUIL	La Marne	05/05/11	Stabilisateur + chambre de comptage neuve
LES LANDES FLEURIES ALIMENTATION	Arthon	5/05/11	RAS
LES LANDES FLEURIES BY PASS	Arthon	5/05/11	RAS
LA PETITE MASSERIE	Chauvé	6/05/11	Réparation fuite dans regard de comptage
LA TOURNERIE	Vue	5/05/11	RAS
LA BLANCHARDAIS	Paulx	11/05/11	Réglage pression très difficile, débit en amont insuffisant

11.2.1 Travaux de recherche de fuites

Commune - site de l'investigation	Date de l'intervention	Méthode d'investigation	Résultat obtenu
BOURGNEUF – Port la Roche	Février 11	Manœuvre de vannes	Suite travaux de renouvellement, vanne quasi fermée par entreprise sous traitante
CHAUVE – rue du Pinier	08/02/11	Ecoute acoustique	Fuite sur Collier prise en charge (devant bar tabac)
LA MARNE – lotissement de Bel Air	10/02/11	Ecoute acoustique	Fuite sur R6 vanne (boulonnerie HS) âge du lotissement 8 ans
MACHECOUL – rue de la Gare	7/06/11	Corrélation + écoute acoustique	Fuite sur CPC gros bossage (ancien branchement)
BOURGNEUF – la Guérivière	15/06/11	Sectorisation	Vanne fermée laissant passée environ 3m3/h
BOURGNEUF – la Guérivière	Avril -11	Sectorisation	Prise d'eau illicite sur PI pour remplissage d'une piscine (camping de copropriété)
ROUANS – Moulin de Buzay	23/06/11	Sectorisation	Fuite sur Té de ventouse (environ 5m3/h depuis 5 jours)
LA MARNE – la Rivière	28/07/11	Corrélation + écoute acoustique	Fuite sous buse pluviale (conduite en 100 amiant ciment)
ST HILAIRE – la Cour des Landes	29/07/11	Ecoute acoustique	Fuite au milieu de la RD Bourgneuf – St Pazanne (renouvellement de 18 ml)
ST HILAIRE – rue Eloy Guitteny	Juin 11	Ecoute acoustique	Fuite sur branchement communal du cimetière (eau drainant dans le regard de la maison de retraite)
ARTHON – les Perrières	08/08/11	Manœuvre de vanne	Fuite sur vanne en attente cassée
BOURGNEUF – camping du Collet	02/08/11	Enregistreur de pression	RAS sur réseau Publique
CHEMERE – Branche Courbe	16/08/11	Sectorisation	Fuite sur CPC gros bossage
ARTHON – le Poirier	3/10/11	Enregistreur de pression	Pour vérifier que la haute et basse pression soit bien distincte
BOURGNEUF – RD 80 rte de St Hilaire à St Cyr	17/10/11	Corrélation	Fuite sur boîte amiant ciment (environ 0.5 m3/h)
BOURGNEUF – RD 80 rte de St Hilaire à St Cyr	25/10/11	Ecoute acoustique	Fuite sur boîte amiant ciment (environ 0.7 m3/h)
BOURGNEUF – RD 80 rte de St Hilaire à St Cyr	07/11/11	Ecoute acoustique	Fuite sur boîte amiant ciment (environ 0.3 m3/h)
ST MEME LE TENU – rue des Frênes	12/12/11	Ecoute acoustique + corrélateur	Fuite sur coude emboîtement
MACHECOUL – centre ville	Du 08/11/11 au 15/12/11	Pose de 20 pré localisateurs (SEPEM) chaque nuit	Plusieurs petites fuites détectées (fuite après cpt, PI, fuite avant cpt)

11.2.2 Contrôles réglementaires

Les contrôles réglementaires de sécurité consistent en une vérification périodique selon une fréquence déterminée par la réglementation en vigueur, de certains équipements pouvant présenter un risque pour le travailleur.

Ces contrôles sont effectués par des organismes agréés indépendants (APAVE, SOCOTEC, etc.) et leur nature est imposée par la réglementation.

INSTALLATIONS ELECTRIQUES

- Vérification effectuée en application de l'article 53 du Décret n°88-1056 du 14 novembre 1998 relatif à la protection des travailleurs
- Fréquence : annuelle
- Equipements concernés : armoires électriques et coffrets de commande

MOYENS DE LEVAGE

- Vérifications effectuées en application des articles R.233-11 à R.233-11-2 du Code du Travail : examen de l'état de conservation de l'appareil, épreuve statique, épreuve dynamique
- Fréquence : avant mise en service puis tous les ans
- Equipements concernés : potences, portiques, treuils, palans, rails etc.

APPAREILS SOUS PRESSION

- Vérification effectuée en application du décret du 18 janvier 1943 modifié relatif aux équipements sous pression.
- Fréquence : tous les 40 mois et ré-épreuve tous les 10 ans
- Equipements concernés : ballons anti bédier

EXTINCTEURS

- Vérification effectuée en application du Code du Travail (« Prévention des incendies », Section 4, Chapitre 2, Titre 3, Livre II) et du décret 99-1046 du 13/12/1999 relatif aux équipements sous pression.
- Fréquence : annuelle
- Equipements concernés : extincteurs

11.3 PROGRAMME CONTRACTUEL

11.3.1 Programme de renouvellement

Sans objet.

11.4 FONDS CONTRACTUEL DE RENOUVELLEMENT

Le détail de ce chapitre est présenté en annexe du RAD.

11.5 GARANTIE POUR CONTINUITE DE SERVICE

Pour l'exercice 2011, les dépenses au titre de la Garantie pour continuité de service sont de :

Equipements : 15 886 euros.

Le détail de ces interventions figure dans les chapitres précédents.

12 LES TRAVAUX REALISES DANS L'ANNEE

12.1 SUR LES RESERVOIRS

12.1.1 Nouveaux aménagements et renforcements

Construction du nouveau réservoir de Machecoul d'une capacité de 2500 m³ (mise en service prévue début 2012). Cf. photos au chapitre 2.2.

12.2 SUR LE RESEAU

Liste des extensions et des poses d'équipements de réseau 2011 réalisés par la collectivité :

Commune	Travaux	Lieu	Entreprise	Linéaire	Nature
Bourgneuf	Extension	Lotissement des 3 Cailloux	FORCLUM	190	PE 125
Bourgneuf	Extension	Lotissement des 3 Cailloux	FORCLUM	80	PE 63
Bourgneuf	Extension	Route de Machecoul	SARC	330	PE 63
Cheix	Extension	ZAC des Quarterons tranche 3 et 4	TRAPELEC	320	PE 125
Cheix	Extension	ZAC des Quarterons tranche 3 et 4	TRAPELEC	30	PE 50
Cheix	Extension	La Tancherie	SARC	22	PE 50
Fresnay	Vanne	Rue des Hautes Vignes	ATP		
La Marne	Vanne	Rue des Fosses, Bel Air	ATP		
La Marne	Extension	Lotissement des Charmes	FORCLUM	27	PE 125
La Marne	Extension	Lotissement des Charmes	FORCLUM	118	PE 63
La Marne	Extension	Lotissement du Jardin	SARC	55	PE 63
Machecoul	Extension	Lotissement de la Gravelle	SARC	235	PE 63
Machecoul	Extension	ZAC Richebourg - tranche 1 (allée Cavalière)	SARC	200	PE 160
Machecoul	Extension	ZAC Richebourg - tranche 2 partie 1	CISE TP	350	PE 160
Machecoul	Extension	ZAC Richebourg - tranche 2 partie 1	CISE TP	170	PE 63
Machecoul	Extension	Bd de Grandmaison	SARC	42	PE 63
Machecoul	Extension	ZAC Richebourg - tranche 2 partie 2	CISE TP	290	PE 125
Machecoul	Extension	ZAC Richebourg - tranche 2 partie 2	CISE TP	52	PE 63
Paulx	Extension	ZIA de Belle Fontaine	SARC	210	PE 125
Port St Père	Extension	La Charrie	SARC	35	PE 50
Port St Père	Extension	L'Aubier - desserte step	SARC	460	PE 63
Rouans	Extension	La Cavernière Chemin du Jardin des Flots	SARC	72	PE 50
Rouans	Ventouse	La Lande Bardou	SARC	0	
St Hilaire de Chaléons	Vanne	Le Pont Béranger	ATP		
St Hilaire de Chaléons	Extension	ZAC des Sensives	SARC	295	PE 160
St Hilaire de Chaléons	Extension	ZAC des Sensives	SARC	115	PE 125
St Hilaire de Chaléons	Extension	ZAC des Sensives	SARC	185	PE 63
St Hilaire de Chaléons	Extension	ZAC des Sensives	SARC	35	PE 50
St Mars de Coutais	Vanne	Le Coin aux Rats	ATP	0	
St Mars de Coutais	Vanne	Le Vigneau	ATP	0	
St Mars de Coutais	Extension	Rue du Sansonnet	SARC	125	PE 125
St Mars de Coutais	Extension	Rue du Sansonnet	SARC	200	PE 63
St Mars de Coutais	Extension	Rue des Rochers	SARC	30	PE 50
St Mars de Coutais	Extension	Le Pas	SARC	67	PE 50
St Mars de Coutais	Vanne	ZA des Couétis	ATP		
St Mars de Coutais	Extension	Les Blanchères	SARC	307	PE 50
St Même le Tenu	Extension	Lotissement la Pichefolerie	VIGILEC	12	PE 125
St Même le Tenu	Extension	Lotissement la Pichefolerie	VIGILEC	45	PE 63
St Même le Tenu	Extension	ZIA des Ajoncs	SARC	270	PE 125
Vue	Extension	Lotissement route de Paimboeuf	TRAPELEC	80	PE 63
Vue	Extension	La Boirie	SARC	37	PE 50
Vue	Extension	La Crétinais	SARC	17	PE 50

5 108

Soit un total d'environ 5 km de réseau

Liste des renouvellements de conduites 2011 réalisés par la collectivité :

Commune	Travaux	Lieu	Entreprise	Linéaire	Nature
Arthon	Renou	La Roulais	SARC	97	F 200
Bourgneuf	Renou	Les Ruelles - La Bosse	STURNO	1 670	PVC 160
Bourgneuf	Renou	Impasse de la Masure	STURNO	150	PE 63
Bourgneuf	Renou	Route des Puymains - Route des Colverts	ATP	185	PVC 160
Fresnay	Renou	Le Petit Bignon - La Frogerie	ATP	800	PVC 140
La Marne	Renou	La Jacquetière	ATP	190	PE 63
La Marne	Renou	La Cholérie	ATP	170	PE 63
Machecoul	Renou	Route de Saint-Même le Tenu	ATP	700	PVC 160
Machecoul	Renou	Bd de Gondy et rue du Calvaire	SARC	200	PVC 160
Machecoul	Renou	Bd de Gondy et rue du Calvaire	SARC	160	PVC 110
Machecoul	Renou	Rue de la Gare	ATP	200	PVC 160
Machecoul	Renou	Rue de la Gravelle	SARC	3	F 300
Machecoul	Renou	Rue de la Gravelle	SARC	8	F 200
Paulx	Renou	La Grivière	ATP	300	PE 63
Paulx	Renou	La Brosse	ATP	250	PVC 110
Paulx	Renou	La Gétière	ATP	400	PE 63
Paulx	Renou	Catroussière - Rivolet tranche 3	ATP	1 400	F 250
St Hilaire de Chaléons	Renou	La Carrouère	ATP	420	PE 63
St Hilaire de Chaléons	Renou	Rue des Barbusnières	ATP	320	PVC 160
Ste Pazanne	Renou	Rue de l'Hôtel de Ville	BRETHOME		

Soit environ 7.6 km de conduites renouvelées, ce qui représente 0.8% du linéaire.

13 COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION (CARE)

13.1 LE CARE

SAUR

12/04/2012

COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION ANNEE 2011

(en application du décret du 14 mars 2005)

GESTION DU SERVICE EAU POTABLE

Région OUEST
Centre LA BAULE
Département LOIRE-ATLANTIQUE
Collectivité SD PAYS DE RETZ SUD LOIRE-EAU

LIBELLE	En milliers d'Euros	Année 2010	Année 2011	Ecart en KEur
PRODUITS		1 336,2	1 394,1	57,9
Exploitation du service	576,0	615,5		
Collectivités et autres organismes publics	456,1	492,9		
Travaux attribués à titre exclusif	304,1	285,7		
CHARGES	1 405,4	1 480,7	75,3	
Personnel	347,9	370,9		
Energie électrique	12,6	23,1		
Produits de traitement		2,0		
Analyses	20,0	19,0		
Sous-traitance, matières et fournitures	261,0	226,1		
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles (1)	17,5	15,0		
Autres dépenses d'exploitation	130,4	138,6		
- Télécommunications, poste et télégestion	11,1	11,9		
- Engins et véhicules	46,7	44,1		
- Informatique	55,5	58,7		
- Assurances	5,6	3,6		
- Locaux	7,9	8,8		
- Divers	3,7	11,5		
Contribution des services centraux et recherche	79,5	80,8		
Collectivités et autres organismes publics	456,1	492,9		
- Autres organismes publics	456,1	492,9		
Charges relatives aux renouvellements	58,6	88,9		
- Pour garantie de continuité du service	42,4	46,9		
- Fonds contractuel	16,2	42,0		
Charges relatives investissements du domaine privé	16,8	15,6		
Pertes sur créances irrécouvrables & contentieux	4,9	7,8		
RESULTAT AVANT IMPOT	-69,2	-86,6	-17,4	
RESULTAT	-69,2	-86,6	-17,4	

(1) Si Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles : y compris redevance domaniale: département, région, Etat et redevance d'occupation du domaine public de la collectivité.

Conforme à la circulaire FP2E du 31/01/2006
Réf: 120-027004 -440400 -01 2011100

(2) Si Annuités emprunt collectivité prises en charge : comprennent: annuités d'emprunt, amortissements droits d'exploitation et charges financières contractuelles.

Validé le 12/04/2012

13.2 METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE

Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE) ci joint est établi en application des dispositions de l'article 2 de la loi du 08/02/1995 qui dispose de l'obligation pour le délégataire de service public de publier un rapport annuel destiné à informer le délégant sur les comptes, la qualité de service et l'exécution du service public délégué.

Sa présentation est conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau et tient compte des recommandations émises par le Comité "Secteur public" de l'Ordre des experts comptables dans ses deux ouvrages que sont "Le rapport annuel du délégataire de service public" et "L'eau et l'assainissement, déclinaison sectorielle du rapport annuel du délégataire de service public", collection "Maîtrise de la gestion locale".

A cette circulaire s'est ajoutée celle du 31/01/2006, en application du décret 2005-236 du 14/03/2005. Les chiffres de l'année en cours y sont indiqués, et à partir de l'exercice 2006, ceux de l'année précédente y seront rappelés. La variation constatée (en pourcentage) entre l'année en cours et l'année précédente sera alors systématiquement indiquée.

Cette annexe au Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation a pour objet d'expliquer les modalités d'établissement de la partie financière du rapport annuel et de ses composantes avec, en préambule, une présentation des différents niveaux d'organisation de SAUR.

MODALITES D'ETABLISSEMENT DU COMPTE ANNUEL DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION ET COMPOSANTES DES RUBRIQUES

Le CARE regroupe, par nature, l'ensemble des produits et des charges imputables au contrat de délégation de service public permettant de déterminer l'économie du contrat.

1) **Produits** • la rubrique "Produits" comprend :

Exploitation du Service : le montant total, hors TVA, des produits d'exploitation (part fermière) se rapportant à l'exercice.

Collectivités et autres organismes publics : le montant total, hors TVA, des produits collectés pour le compte de la Collectivité ainsi que les diverses taxes et redevances perçues pour le compte des organismes publics.

Travaux attribués à titre exclusif : le montant total, hors TVA, des travaux réalisés dans le cadre du contrat, par application d'un bordereau de prix annexé à ce contrat.

Produits accessoires : les montants hors TVA facturés, conformément aux dispositions du contrat de délégation, aux clients abonnés au service, dans le cadre de prestations ponctuelles.

2) **Charges** • les charges relatives au contrat, reprises dans le CARE, conformément à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006 peuvent être classifiées de la manière suivante :

- *des Charges directement affectées au contrat* : il s'agit essentiellement des charges du Secteur, ainsi que celles des services mutualisés du Centre.

Elles comprennent :

- des charges directes faisant l'objet d'une comptabilisation immédiate sur le contrat,
- des charges réparties dont une quote-part est imputée au contrat en fonction de clés de répartition techniques, différentes selon la nature des charges afin de tenir compte de la clé économiquement la mieux adaptée (gestion technique, gestion clientèle, engins et véhicules...).

La gestion technique (ingénieurs et techniciens d'exploitation, chimistes, logiciels techniques, télégestion, cartographie...) est répartie sur chaque contrat en fonction du Chiffre d'Affaires du contrat par rapport au Chiffre d'Affaires du Centre.

La gestion clientèle (frais de personnel du service clientèle, plate forme téléphonique, frais de facturation, frais d'affranchissement, frais de relance...) est imputée sur chaque contrat proportionnellement au nombre de clients du contrat.

Les frais « engins et véhicules » sont imputés sur chaque contrat du Centre proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du Centre.

- *des Charges réparties entre les contrats : ces charges sont réparties au prorata de la Valeur Ajoutée Analytique (VAA) du contrat. Il s'agit notamment :*
 - des « Frais de centre et de secteur » représentant des frais d'encadrement du contrat répartis par nature de charge,
 - des "Frais de structure centraux" représentant la contribution du contrat aux services Centraux et à la Recherche.
- *des Charges économiques calculées : il s'agit de charges (investissements réalisés par le délégataire) dont les paiements sont effectués à une périodicité différente de l'exercice. Afin de faire ressortir de façon régulière l'économie du contrat, ces charges sont lissées sur toute la durée de celui-ci.*

3) Commentaire des rubriques de charges

1. Personnel :

Cette rubrique correspond au coût du personnel de la société, incluant les salaires et charges sociales et les frais annexes de personnel (frais de déplacement, vêtements de travail et de sécurité, plan d'épargne entreprise...) ainsi qu'au coût du personnel intérimaire intervenant sur le contrat.

L'imputation des frais de personnel d'exploitation est réalisée sur la base de fiches de pointage. Cela intègre également une quote-part d'encadrement, de personnel technique et clientèle.

Cette rubrique comprend également la « Participation légale des salariés aux résultats de l'entreprise ».

2. Énergie électrique :

Cette rubrique comprend la fourniture d'énergie électrique exclusivement dédiée au fonctionnement des installations du service.

3. Achats d'Eau :

Contrats d'eau : cette rubrique comprend les Achats d'eau en gros auprès de tiers ou auprès d'autres contrats gérés par l'entreprise effectués exclusivement pour la fourniture d'eau potable dans le cadre du contrat.

4. Produits de traitement :

Cette rubrique comprend exclusivement les produits entrant dans le process de production.

5. Analyses :

Cette rubrique comprend les analyses réglementaires ARS et celles réalisées par le Déléataire dans le cadre de son autocontrôle.

6. Sous Traitance, Matières et Fournitures :

Cette rubrique comprend :

- Sous-traitance : les prestations de sous-traitance comprennent les interventions d'entreprises extérieures (terrassement, hydrocurage, espaces verts, cartographie ...) ainsi que des prestations réalisées par des services communs de l'entreprise telles que des prestations d'hydrocurage, de lavage de réservoir, de recherche de fuites par corrélation acoustique.
- Matières et Fournitures : ce poste comprend :
 - la charge relative au remplacement de compteurs qui ne sont pas la propriété de l'entreprise.
 - la location de courte durée de matériel sans chauffeur.
 - les fournitures nécessaires à l'entretien et à la réparation du réseau.
 - les fournitures nécessaires à l'entretien du matériel électromécanique.
 - le matériel de sécurité.
 - les consommables divers.

7. Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles :

Cette rubrique comprend :

- la contribution économique territoriale (CET).
- La contribution sociale de solidarité.
- la taxe foncière.
- les redevances d'occupation du domaine public.

8. Autres dépenses d'exploitation :

- "Télécommunications, poste et télégestion" : ce poste comprend les frais de lignes téléphoniques dont ceux relatifs à la télésurveillance ainsi que les dépenses d'affranchissement (hors facturation).
- "Engins et véhicules" : les charges relatives aux matériels composant cette section sont les suivantes : location longue durée des véhicules, consommation de carburant, entretien et réparations, assurances.
- Le total des charges de la section "Engins et véhicules" fait l'objet d'une imputation sur chacun des contrats du centre proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du centre.
- "Informatique" : ce poste comprend les frais liés au matériel et logiciels des personnels intervenant sur le contrat. Il comprend également les frais liés aux logiciels métier, nécessaires à la réalisation du contrat ainsi que les frais de facturation :
 - SAPHIR, logiciel de gestion de la relation clientèle
 - MIRE et ses différents modules : suivi de la production, suivi de la qualité, suivi de la force motrice
 - J@DE, logiciel de gestion et des achats
 - NET&GIS, logiciel de cartographie
 - GEREMI, logiciel de télésurveillance.
- "Assurances" : ce poste comprend :
 - la prime d'assurance responsabilité civile relative au contrat. Cette assurance a pour objet de garantir les tiers des dommages matériels, corporels et incorporels dont la responsabilité incomberait au délégataire
 - Les primes dommages ouvrages
 - Les autres primes particulières d'assurance s'il y a lieu
 - Les franchises appliquées en cas de sinistre.
- "Locaux" : ce poste comprend les charges relatives à l'utilisation des locaux.
- "Divers" : autres charges.

9. Frais de contrôle :

Ces frais concernent le contrôle contractuel du service, lorsque sa charge incombe au délégataire.

10. Contribution aux Services Centraux et Recherche :

Une quote-part de frais de structures nationale et régionale, telle que décrite au chapitre 1, est imputée sur chaque contrat.

11. Collectivités et autres organismes publics :

Ce poste comprend :

- la part communale ou intercommunale.
- les taxes
- les redevances

12. Charges relatives aux Renouvellements :

- « Garantie pour continuité de service » : cette rubrique correspond à la situation (renouvellement dit "fonctionnel") dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service. Le délégataire se doit de les assumer à ses frais sans que cela puisse donner lieu à un ajustement (en plus ou en

moins) de sa rémunération contractuelle. Il s'agit d'un lissage des charges sur la durée du contrat. Il est à noter que la méthode de calcul de ce lissage a été améliorée conformément au décret n°2005-236 du 14 mars 2005 et au Rapport de l'Ordre des Experts Comptables : la méthode intègre les charges prévisionnelles selon un calcul fondé sur l'évaluation des risques à couvrir jusqu'à la fin du contrat. Ce calcul sera réactualisé chaque année pour tenir compte de l'évolution du patrimoine et des charges réellement constatées depuis le début du contrat.

- "Programme contractuel de renouvellement" : cette rubrique correspond aux engagements contractuels du délégataire, sur un programme prédéterminé de travaux. Il s'agit généralement d'un lissage économique sur la durée du contrat.
- "Compte (ou Fonds contractuel) de renouvellement" : le délégataire est tenu de prélever régulièrement sur ses produits un certain montant et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans la mesure où l'obligation du délégataire au titre d'un exercice donné est strictement égale à la dotation au compte (ou fonds contractuel), c'est le montant de cette dotation qui doit alors figurer sur le CARE.

Pour un même contrat, plusieurs de ces notions peuvent exister.

13. Charges relatives aux Investissements :

Elles comprennent les différents types d'obligation existant au contrat :

- programme contractuel d'investissements
- fonds contractuel d'investissements
- annuité d'emprunts de la collectivité prises en charge par le délégataire
- investissements incorporels.

Les montants engagés par le délégataire au titre des investissements réalisés sur le contrat font l'objet d'un amortissement financier présenté sur le CARE sous forme d'une annuité constante.

Les charges relatives au remboursement d'annuités d'emprunts contractés par la collectivité et que le délégataire s'est engagé contractuellement à rembourser font l'objet d'un calcul actuariel consistant à ramener chaque annuité en investissement début de période et à définir le montant de l'annuité constante sur toute la durée du contrat permettant d'obtenir une Valeur Actuelle Nette (VAN) égale à zéro.

14. Charges relatives aux Investissements du domaine privé :

Le montant de cette rubrique comprend l'amortissement du matériel, des engins et véhicules, du gros outillage, et des compteurs propriété de l'entreprise affectés au contrat ainsi que les frais financiers relatifs au financement de ces immobilisations calculés sur la base de la valeur nette comptable moyenne de celles-ci.

15. Perte sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement :

Ce poste comprend :

- les annulations de créances incluant notamment celles au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL Eau)
- les provisions pour créances douteuses
- les frais d'actes et de contentieux.

4) **Résultat avant Impôt**

Il s'agit de la différence entre les produits et les charges.

5) **Impôt sur les sociétés**

Cet impôt ne s'applique que pour les contrats ayant un Résultat avant Impôt bénéficiaire. Le taux d'impôt sur les sociétés appliqué au résultat des contrats est de 33.33%.

6) **Résultat**

Il s'agit du Résultat restant après éventuel Impôt sur les Sociétés.

14 SPECIMENS DE FACTURES

14.1 SPECIMENS DE FACTURES LIES AU DECRET N°2007-675

Vos Contacts :

Accueil : 80, Avenue des Noëles BP 170
44504 LA BAULE CEDEX
Du Lundi au Vendredi, de 8h à 18h

Téléphone : 02 44 68 20 00
Du lundi au vendredi, de 8h00 à 20h00

Dépannage 24h/24 : 02 44 68 20 09 (prix d'un appel local)

www.saurclient.fr

SPECIMEN
01 Janvier 2012

Courrier : B.P. 70108
56401 AURAY CEDEX

Référence à rappeler

□□

DESTINATAIRE
DE LA FACTURE

NOM DU CLIENT

Distribution de l'eau facturée et encaissée pour le compte de :

Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable du Pays de Retz

Ce document est une simulation de facture.

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m3.

Abonnement TTC	60,83 €
Consommation TTC	203,82 €
Total facture TTC	264,65 €

soit 0,0017 €/Litre

264,65 €

Conformément à l'article 27 de la loi Informatiques et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès pour les données vous concernant qui ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de facturation et de règlement. Pour les besoins du service et l'amélioration de celui-ci nous pourrions enregistrer sur nos bases vos numéros de téléphone (liste blanche uniquement). Vous pouvez refuser cet enregistrement en nous adressant un simple courrier à votre point d'accueil client.

A NE PAS PAYER

SPECIMEN

A NE PAS PAYER

Rapport Annuel du Déléataire



BRANCHEMENT	COMPTEUR					Consommation m3	Information
	Numéro	Diamètre					
MACHECOUL	268969	015 mm				120	Conso. simulée
TOTAL CONSOMMATION						120	

SPECIMEN	FACTURE N° Simulation		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Distribution de l'eau	212,46 € HT	224,14 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Abonnement réseau part Syndicat Départemental		Année 2012					57,66	5,50
Consommation part Syndicat Départemental		Année 2012		120	1,2900	154,80		5,50

			Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Organismes publics	38,40 € HT	40,51 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)		Année 2012		120	0,3200	38,40		5,50

Total Facture	264,65 € TTC
----------------------	---------------------

HT soumis à TVA : 250,86 €
TVA sur les débits : 13,79 €

ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

CONSOMMATION

Volume en m³ enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

ORGANISMES PUBLICS

Les Agences De l'Eau sont des établissements publics de l'Etat et ont pour mission de lutter contre les pollutions, gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

La taxe intitulée **Voies navigables de France** concerne les communes qui prélèvent ou rejettent de l'eau dans une voie navigable.

Vos Contacts :

Accueil : 80, Avenue des Noëles BP 170
44504 LA BAULE CEDEX
Du Lundi au Vendredi, de 8h à 18h

Téléphone : 02 44 68 20 00
Du lundi au vendredi, de 8h00 à 20h00

Dépannage 24h/24 : 02 44 68 20 09 (prix d'un appel local)

www.saurclient.fr

SPECIMEN
01 Janvier 2011

Courrier : B.P. 70108
56401 AURAY CEDEX

Référence à rappeler

□□

DESTINATAIRE
DE LA FACTURE

NOM DU CLIENT

Distribution de l'eau facturée et encaissée pour le compte de :

Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable du Pays de Retz

Ce document est une simulation de facture.

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m3.

Abonnement TTC	60,83 €
Consommation TTC	202,56 €
Total facture TTC	263,39 €
	263,39 €

soit 0,0017 €/Litre

Conformément à l'article 27 de la loi Informatiques et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès pour les données vous concernant qui ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de facturation et de règlement. Pour les besoins du service et l'amélioration de celui-ci nous pouvons enregistrer sur nos bases vos numéros de téléphone (liste blanche uniquement). Vous pouvez refuser cet enregistrement en nous adressant un simple courrier à votre point d'accueil client.

A NE PAS PAYER

SPECIMEN

A NE PAS PAYER

Rapport Annuel du Déléataire



BRANCHEMENT	COMPTEUR					Consommation m3	Information
	Numéro	Diamètre					
MACHECOUL	268969	015 mm				120	Conso. simulée
TOTAL CONSOMMATION						120	

SPECIMEN		FACTURE N° Simulation	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Distribution de l'eau		212,46 € HT		m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
		224,14 € TTC						
Abonnement réseau part Syndicat Départemental		Année 2011					57,66	5,50
Consommation part Syndicat Départemental		Année 2011		120	1,2900	154,80		5,50

			Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Organismes publics		37,20 € HT	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
		39,25 € TTC						
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)		Année 2011		120	0,3100	37,20		5,50

Total Facture	263,39 € TTC
----------------------	---------------------

HT soumis à TVA : 249,66 €
TVA sur les débits : 13,73 €

ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

CONSOMMATION

Volume en m³ enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

ORGANISMES PUBLICS

Les Agences De l'Eau sont des établissements publics de l'Etat et ont pour mission de lutter contre les pollutions, gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.
La taxe intitulée **Voies navigables de France** concerne les communes qui prélèvent ou rejettent de l'eau dans une voie navigable.

15 GLOSSAIRE

Ce glossaire récapitule pour les principaux termes utilisés dans les métiers de l'eau, et plus particulièrement dans ce rapport annuel du délégataire, la définition et éventuellement le mode de calcul des informations transmises :

Analyse de pilotage : Analyses réalisées par l'exploitant ayant pour objectif d'affiner et d'optimiser le réglage des installations. Ces données peuvent provenir de plusieurs sources :

- Instruments portables ou installés à poste fixe de mesure de la qualité de l'eau,
- Analyses de qualité de l'eau pratiquées selon des méthodes rapides adaptées au terrain ou effectuées dans des laboratoires d'analyses.

Biens financés par la collectivité : Biens appartenant à la collectivité, mis à la disposition du délégataire et qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat.

Biens de retour : Biens financés par le délégataire, affectés au service et indispensables à son fonctionnement, qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat.

Biens de reprise : Biens financés par le délégataire, affectés au service et qui, à la fin du contrat, peuvent être rachetés par la collectivité dans des conditions financières fixées dans le contrat, sans que le délégataire ne puisse s'y opposer.

Branchement : Ensemble de canalisations et d'équipements reliant la partie publique du réseau de distribution d'eau à un réseau de distribution intérieur d'un client. Les équipements installés comprennent au minimum un robinet d'arrêt d'eau avant compteur et un compteur général.

CARE : Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation. Pour un contrat déterminé, les chiffres de l'année en cours sont indiqués, et ceux de l'année précédente sont rappelés. Le cadre de ce CARE a été établi par la FP2E, dans le respect strict du décret 2005-236 du 18 mars 2005.

Client : Personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat-abonné le liant avec le service de distribution de l'eau.

Compte (ou fonds contractuel) de renouvellement : Il s'agit des opérations de renouvellement réalisées sans programmation contractuelle, imputées sur un compte de tiers qui correspond à la mise en place de fonds prélevés sur les produits du délégataire, pour couvrir les aléas de fonctionnement des équipements.

Compteur : Equipement faisant partie intégrante du branchement et qui permet de comptabiliser le volume consommé par le branchement.

Contrat-abonné : Contrat associé à un branchement liant un client au service de distribution de l'eau.

Contrôle sanitaire : Ensemble des analyses réalisées par les ARS afin de contrôler la qualité des eaux. Ces analyses sont effectuées dans des laboratoires agréés à partir d'échantillons prélevés sur différents points de contrôle (captage, installations de production/traitement, réseaux de distribution, points de consommation).

Echantillon : Volume d'eau prélevé dans le but d'analyser les caractéristiques de l'eau à l'endroit et au moment précis du prélèvement. Les caractéristiques de l'eau sont décomposées et quantifiées/évaluées par paramètre lors de leur analyse.

Garantie pour continuité de service (dite de renouvellement) : Il s'agit d'un renouvellement, où le Déléataire prend à sa charge, et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation ou de renouvellement des équipements, nécessaires à la continuité du service.

Indice linéaire de pertes en réseau : L'indice linéaire de pertes en réseau correspond au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors branchements) et est exprimé en

m3/km/jour. Le volume perdu est calculé par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Cet indicateur qui rapporte le volume des pertes en eau à une grandeur caractéristique du réseau traduit directement l'état physique de ce réseau.

Indice linéaire des volumes non comptés : L'indice linéaire des volumes non comptés correspond au volume non compté dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors branchements) et est exprimé en m3/km/jour. Le volume non compté est égal à la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé.

Paramètre d'une analyse : Un paramètre correspond à une caractéristique précise ou à un composé spécifique dont la teneur dans l'échantillon d'eau est quantifiée/évaluée. Certains paramètres font l'objet d'une réglementation. Un paramètre réglementé peut donc pour un échantillon donné être conforme ou non-conforme.

Patrimoine immobilier : Il s'agit du patrimoine immobilier nécessaire à la réalisation du service. Le Déléataire fournit un état de variation de ce patrimoine en intégrant 3 types de mouvements :

- Les investissements concessifs (achat de terrain, mise en service d'un ouvrage financé par le Déléataire, destruction d'un ouvrage...),
- Opération de renouvellement d'une telle importance qu'elle s'assimile à la construction d'un bâtiment neuf,
- Investissement immobilier du Déléataire (bureaux) entièrement dédié au service.

Période de relève des compteurs : Les compteurs permettant de connaître la consommation de chaque branchement d'un client sont relevés régulièrement. La relève pour une année donnée de tous les compteurs de tous les clients s'étale sur plusieurs jours ou plusieurs semaines en fonction du nombre de compteurs concernés. Pour une relève donnée, la date moyenne de la campagne de relève peut ainsi être calculée. C'est cette date moyenne qui est utilisée année après année pour calculer la consommation moyenne d'une commune ou d'un contrat sur une période de temps correspondant sensiblement à une année.

Point de mise en distribution : Point de prélèvement d'échantillon le plus près possible de la production pour lequel la qualité de l'eau en ce point est considérée comme représentative de la qualité de l'eau sur le réseau de distribution d'une zone géographique déterminée.

Programme contractuel de renouvellement : Il s'agit de l'ensemble des opérations de renouvellement, effectuées par le Déléataire dans le cadre d'un programme technique contractuel, évalué financièrement sur la durée du contrat.

Programme d'investissement : Il s'agit des engagements pris par le Déléataire de réaliser certains investissements sur le patrimoine, afin d'améliorer la qualité du service, ou le fonctionnement des installations. Ce programme est défini dans un inventaire contractuel.

Qualité eau au point de mise en distribution : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau au point de mise en distribution. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau brute : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau brute prélevée dans le milieu naturel avant tout traitement visant à la rendre potable. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau distribuée : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau au point de consommation (robinet) par le client. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau traitée : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau en sortie des installations de production/traitement avant admission sur le réseau de distribution. Cette évaluation s'effectue pour

chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Rapport bactériologique : Ensemble des paramètres de type bactériologique qui caractérisent un échantillon d'eau analysé. Un rapport bactériologique est déclaré conforme si tous les paramètres unitaires qui le composent sont en conformité avec la réglementation.

Rapport physico-chimique : Ensemble des paramètres de type physico-chimique qui caractérisent un échantillon d'eau analysé. Un rapport physico-chimique est déclaré conforme si tous les paramètres unitaires qui le composent sont en conformité avec la réglementation.

Rendement hydraulique d'une installation : Il correspond au rapport Volume d'eau produite sur volume d'eau brute admis sur l'installation. Il traduit le rendement de conversion de l'eau potable à partir de l'eau brute.

Rendement du réseau de distribution : Il correspond au rapport entre d'une part le volume consommé autorisé augmenté du volume exporté ou vendu en gros et d'autre part le volume produit augmenté du volume importé ou acheté en gros. Le rendement est un bon indicateur environnemental mais ne traduit qu'indirectement l'état du réseau car il dépend de la consommation et du volume exporté ou vendu en gros. .

Réseau de distribution public : Ensemble de canalisations transportant l'eau produite par les installations de production jusqu'au compteur général des clients, partie publique des branchements inclus.

Réseau de distribution intérieur : Ensemble de canalisations et d'équipements placés sous la responsabilité d'un client. Le réseau intérieur d'un client commence après le compteur général permettant d'évaluer la consommation du branchement associé à ce client.

Surveillance de l'exploitant : Elle comprend un examen régulier des installations, un programme de tests ou d'analyses et la tenue par l'exploitant d'un fichier sanitaire. Ces analyses viennent en complément de celles réalisées par les ARS et contribue à la surveillance de la qualité des eaux.

Taux de mobilisation d'une installation : Rapport exprimé en % entre le volume de pointe journalier constaté et la capacité nominale d'une installation. Un rapport proche de 100% est le signe d'une installation dont les réserves de capacité sont minimales, voire insuffisantes.

Terre de décantation : Ensemble des résidus de traitement collectés sur certains ouvrages (décanteurs, filtres, ...) des installations de production. Ces résidus, bien souvent connus sous le terme de boues d'eau potable, sont régulièrement évacués des installations.

Volume comptabilisé : Volume d'eau potable consommé par des clients du périmètre du contrat et résultant des relevés des appareils de comptage . Ce volume n'inclut pas le Volume exporté ou vendu en gros (VEG).

Volume consommateurs sans comptage : Il correspond au volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation ; ce volume estimé inclut notamment :

- l'eau nécessaire à la défense incendie (Essais des PI/BI et manœuvres incendie),
- l'eau utilisée pour les espaces verts et le lavage de la voirie,
- l'eau utilisée par les fontaines (non équipées de compteurs)

Volume de service du réseau : Il correspond au volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution ; ce volume estimé inclut notamment :

- l'eau utilisée pour le nettoyage des réservoirs,
- l'eau utilisée lors d'opérations de purge ou de nettoyage des conduites
- l'eau utilisée pour la désinfection et le rinçage des conduites après travaux

Volume consommé autorisé : Il correspond au volume comptabilisé augmenté du volume besoin réseau consommateurs

Volume consommé hors VEG : Volume d'eau potable consommé par des clients du périmètre du contrat. Ce volume n'inclut pas les Ventes d'Eau en Gros (VEG) ou Volume d'eau exportée.

Volume de pointe : Volume maximum journalier mesuré pendant l'année sur l'installation concernée.

Volume eau brute : Volume d'eau prélevé dans le milieu naturel (rivière, lac, barrage, nappe phréatique, ...). L'eau est qualifiée de brute pour signifier qu'elle n'a subi aucun traitement visant à la rendre potable. Outre les volumes d'eau prélevés dans le milieu naturel sur le périmètre du contrat, les volumes d'eau brute intègrent les éventuels achats d'eau brute hors périmètre du contrat auquel on retranche les éventuels volumes d'eau brute vendus hors périmètre du contrat.

Volume exporté (ou vendu en gros) : Volume d'eau produit (généralement potable) délivré à un client extérieur au périmètre du contrat (autre collectivité, syndicat ou commune).

Volume importé (ou acheté en gros) : Volume d'eau (généralement potable) acheté à un client extérieur au périmètre du contrat (autre collectivité, syndicat ou commune).

Volume produit : Le volume d'eau produit sur les installations de production correspond au volume d'eau traitée duquel il faut éventuellement retrancher le volume besoin usine (si ce dernier est pris après le compteur de production).

Volume besoin usine : Volume d'eau traitée sur les installations de production qui est utilisé à l'intérieur de ces mêmes usines pour différents usages (préparation de réactifs chimiques, nettoyage, ...).

Volume mis en distribution : Volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution d'eau en vue d'être consommé par les clients inclus dans le périmètre du contrat. Le volume mis en distribution correspond au volume produit auquel on ajoute le volume importé ou acheté en gros et duquel on retranche le volume exporté ou vendu en gros.

Volume eau traitée : C'est le volume d'eau que les installations fournissent à l'aide de traitements plus ou moins complexes en fonction de la nature de l'eau brute que l'on souhaite rendre potable.

16 ANNEXES

16.1 DETAIL DES AUTRES BIENS NECESSAIRES A L'EXPLOITATION DU SERVICE

Libellé installation	Libellé sous-installation		Libellé équipement	Marque et Type	Date de mise en service
ARTHON EN RETZ			VANNES BAC	Marque indéfinie	01/01/2008
	Comptage La Caillaudière Cne ARTHON-EN-RETZ		Compteur Secto La Caillaudière vers Nord	Sensus WP Dynamique A828601	27/06/2007
			Compteur Secto La Caillaudière vers Sud	Actaris WP dynamique A828601	28/06/2007
			Transmetteur GSM	Technolog Cello	01/01/2005
			Trappes	Marque indéfinie	17/02/2002
	Comptage Fontenelle Cne ARTHON-EN-RETZ		Compteur Sectorisation	Sensus SI	19/02/2008
			Transmetteur GSM	Technolog Cello	01/01/2005
	Comptage La Sicaudais Cne ARTHON-EN-RETZ		Compteur Sectorisation	Sensus WP Dynamique	27/02/2009
			Transmetteur GSM	Technolog Cello	01/01/2005
	Comptage La Roulais Cne ARTHON-EN-RETZ		Compteur Sectorisation	Actaris Woltmann	27/02/2008
			Transmetteur GSM	Technolog Cello	01/01/2005
	Comptage Briocherie BUTON Cne ARTHON-EN-RETZ		Compteur Industriel	Actaris Flostar	26/12/2002
			Transmetteur GSM	Technolog Cello	01/01/2005
BOURGNEUF EN RETZ			VANNES BAC	Marque indéfinie	01/01/2008
	Comptage Cimetière Cne BOURGNEUF-EN-RETZ		Compteur cimetière Bourgneuf	Itron WOLTEX - H/A EF	02/02/2011
			Stabilisateur aval	Cla-Val NGE1 90-01	19/02/2007
			Transmetteur GSM	Technolog Cello	01/01/2005
	Comptage Hospice Cne BOURGNEUF-EN-RETZ		Compteur HOSPICE		01/01/2002
	Comptage Camping Le Chêne Vert Cne BOURGNEUF-EN-RETZ		Compteur Industriel	Socam	01/01/2003
	Comptage Camping La Baie Dore Cne BOURGNEUF-EN-RETZ		Compteur Industriel	Actaris	01/01/2002
CHAUVE	Comptage Camping Le Hameau du Lac Cne BOURGNEUF-EN-RETZ		Compteur Industriel	Actaris Flostar	01/01/2000
	Comptage Camping La Guerivière Cne BOURGNEUF-EN-RETZ		Compteur Industriel	Socam	26/12/2002
			VANNES BAC	Marque indéfinie	01/01/2008
	Comptage La Petite Masserie Cne CHAUVE		Compteur Sectorisation	Actaris Woltmann	28/06/2007
			Stabilisateur Aval	Bayard K1.10	15/06/2000
			Transmetteur GSM	Technolog Cello	01/01/2005
	Comptage Fontenelle Cne CHAUVE		Compteur Sectorisation	Sensus SI	19/02/2008
			Transmetteur GSM	Technolog Cello	01/01/2005
	Comptage Brio 4 Cne CHAUVE		Compteur Industriel BRIO 4	Actaris flostarM	15/12/2008

CHEIX EN RETZ		VANNES BAC	Marque indéfinie	01/01/2008
	Comptage Pilon Cne CHEIX-EN-RETZ	Compteur Sectorisation	Itron Woltex - H/A EF	03/02/2011
		Transmetteur GSM	Cello	01/01/2005
	Comptage Cimetière Cne CHEIX-EN-RETZ	Compteur Sectorisation	Sensus Woltmann H/A EF	26/12/2007
		Transmetteur GSM	Technolog Cello	01/01/2005
CHEMERE		VANNES BAC	Marque indéfinie	01/01/2008
	Comptage La Tindiere Cne CHEMERE	Compteur La Tindiere-Chemere	Acta Woltmann H/A	30/06/2010
		Transmetteur GSM	Technolog Cello	01/01/2005
	Comptage La Rochelle Cne ARTHON-EN-RETZ	Compteur Sectorisation	Itron ACTARIS WOLTEX	09/02/2011
		Transmetteur GSM	Technolog Cello	01/01/2005
Comptage Bellevue Cne CHAUVE		Compteur Import de CEOSE	Actaris	16/11/1989
		Telesurveillance	Sofrel S50 R3	01/01/2005
Comptage Bois Corbeau Cne LE PELLERIN		Boite à boues	Schlumberger	01/01/1998
		Compteur Import de CUN	Schlumberger Woltex	01/01/1998
Comptage La Blanchardais Cne PAULX		Compteur Export Vers La VENDEE	Marque indéfinie	15/11/2007
		Compteur Import de La VENDEE	Marque indéfinie	15/11/2007
		Stabilisateur Amont	Cla-Val K1.10.LG	15/06/2005
Comptage La Mechiniere Cne ARTHON-EN-RETZ		LA MECHINIERE	Invensys WP	22/11/1996
Comptage Le Petit Chateau Cne PORT-SAINT-PERE		Boite à boues	Schlumberger	01/01/2001
		Compteur Import de CUN	Schlumberger Woltex	01/01/2001
		Télesurveillance	Sofrel S50 R3	01/01/2005
Comptage Les Bauches Cne BRAINS		Débitmètre Import	Marque indéfinie	01/10/2009
Comptage Les Perrieres Cne ARTHON-EN-RETZ		Compteur Import CEOSE	Actaris	16/11/1989
		Télesurveillance	Sofrel S50 R2	01/01/2005
Comptage Moulin de Buzay Cne ROUANS		Boite à boues	Schlumberger	01/01/2001
		Compteur Import de CUN	Invensys WP	01/01/2001
		Débitmètre Import de CUN Sens Négatif	Marque indéfinie	15/09/2006
		Télesurveillance	Sofrel Cellbox	01/01/2001
Comptage Port de L'île Cne VUE		Boite à boues	Socam	01/01/2004
		Compteur Export Vers Val St Martin	Sensus WP Dynamique	25/02/2009
		Transmetteur GSM	Technolog Cello	01/01/2005
Comptage Riviolet Cne PAULX		Compteur Sens Export Vers SIAEP GrandLieu	Actaris Woltmann WE100	25/06/2007
		Transmetteur GSM	Technolog Cello	01/01/2005
Comptage St Denis Cne MACHECOUL		Compteur Export Vers La Vendée	Socam WPV-T Cosmos	15/06/1996
		Compteur Import de La Vendée	Actaris Woltmann	18/07/2007
		Transmetteur GSM St Denis	Technolog Cello	01/01/2005
FRESNAY EN		VANNES BAC	Marque indéfinie	01/01/2008

RETZ	Comptage GAEC Horizon Cne FRESNAY- EN-RETZ		Compteur Industriel		01/01/2002
LA MARNE			VANNES BAC	Marque indéfinie	01/01/2008
MACHECOUL			VANNES BAC	Marque indéfinie	01/01/2008
	Comptage Route de St Meme le Tenu Cne MACHECOUL		Compteur Sectorisation	Siemens MAG8000	01/12/2007
	Comptage Route des Marais Cne MACHECOUL		Compteur Sectorisation	Siemens MAG8000	01/12/2007
	Comptage Route de Pornic Cne MACHECOUL		Compteur Sectorisation	Siemens MAG8000	01/12/2007
	Comptage Route de Challans Cne MACHECOUL		Compteur Sectorisation	Siemens MAG8000	01/12/2007
	Comptage Rond point Esperance Cne MACHECOUL		Compteur Sectorisation	Siemens MAG8000	01/12/2007
	Comptage Safari Parc Cne MACHECOUL		Compteur Industriel	Schlumberger WOLTEX	01/01/2004
			Transmetteur GSM	Technolog Cello	01/01/2005
	Comptage Piscine Océane Cne MACHECOUL		Compteur Industriel	Marque indéfinie	01/01/2002
			Transmetteur GSM	Technolog Cello	01/01/2005
	Comptage Seguin Cne MACHECOUL		Compteur Industriel	Actaris	26/12/2002
	Comptage LEP L.Armand Cne MACHECOUL		Compteur Industriel		01/01/2002
	Comptage Hopital rue St Nicolas Cne MACHECOUL		Compteur Industriel hôpital rue St Nicolas	Marque indéfinie	01/01/2002
			Compteur Industriel hôpital rue St Nicolas	Marque indéfinie	01/01/2007
	Comptage Hospice Cne MACHECOUL		Compteur Industriel Hospice rue du calvaire	Marque indéfinie	01/01/2003
	Comptage Hôpital bld des Régents Cne MACHECOUL		Compteur Industriel Hôpital Bd des Régents	Marque indéfinie	01/01/2003
	Comptage OPHLM Bld du rd point Cne MACHECOUL		Compteur Industriel OPHLM Bd du rd point	Marque indéfinie	01/01/2003
PAULX			VANNES BAC	Marque indéfinie	01/01/2008
	Comptage La Petite Ouche Cne PAULX		Compteur Sectorisation	Sensus WP Dynamique	27/02/2009
			Transmetteur GSM	Technolog Cello	01/01/2005
PORT SAINT PERE			VANNES BAC	Marque indéfinie	01/01/2008
RES 2012 Cne MACHECOUL			Armoire Electrique	Marque indéfinie	01/02/2012
			Télésurveillance	Sofrel S550	01/02/2012
RES BEAU SOLEIL Cne SAINT CYR EN RETZ			2 INTERRUPTEURS A FLOTTEUR	Marque indéfinie	15/10/1973
			2 VANNES DN150	Ksb guinard AMRI	15/10/1973
			CLOTURE	Marque indéfinie	15/10/1973
			Coffret électrique	Marque indéfinie	15/06/1992
			Compteur Distrib CE	Actaris WOLTEX H	25/02/2009
			ECHELLES	Marque indéfinie	15/10/1973
			ECLAIRAGE BAS + PALIERS	Marque indéfinie	15/06/1992
			FENETRES	Marque indéfinie	15/10/1973

			Grilles d'aération	Marque indéfinie	15/12/1993
			PAVES DE VERRE	Marque indéfinie	15/10/1973
			PORTAIL DOUBLE BATTANT	Marque indéfinie	15/10/1973
			PORTE DOUBLE BATTANT	Marque indéfinie	14/01/2000
			RAMBARDES	Marque indéfinie	15/10/1973
			Robinet flotteur	4420100	15/05/1992
			Sonde de niveau	Marque indéfinie	15/05/1992
			TELESURVEILLANCE	Sofrel S50	31/12/2003
			Transmetteur de niveau	Hitec CP5020 0-10m	20/11/2002
			TRAPPES DU BAS	Marque indéfinie	15/10/1973
RES CATROUSIERE Cne PAULX	RESERVOIR		ARMOIRE ELECTRIQUE	Marque indéfinie	15/05/1989
			Eclairage	Marque indéfinie	15/05/1989
			Radiateur chauffage	Etirex RINT	15/05/1989
			Sonde de niveau	Hitec CP5220	25/08/2011
			Télésurveillance S50	Sofrel S50	15/04/2004
			Vanne de vidange réservoir	Pont a mousson SL OCA FAH	29/10/2009
	CHAMBRE DE VANNES		Stabilisateur Aval	Cla-Val NG1E 90.01 / KCOS	01/04/2006
			Vannes	Marque indéfinie	01/06/2005
			PARATONNERRE	Marque indéfinie	15/10/1960
			Système de Pesée	Marque indéfinie	01/01/1989
RES Cne MACHECOUL			Télésurveillance P3 P7 P8	Sofrel S50	14/05/2003
			1 ALARME MANQUE DE CHLORE PAR VACUOSTAT	Cir	15/02/1992
			2 CHLOROMETRES	Cir 0-200G/H	15/02/1992
	Chloration du RES		3 DEBITMETRES MURAUX	Cir	15/02/1992
			ANALYSEUR CHLORE	Hach CL 17	15/10/1996
			ARMOIRE ELECTRIQUE CHLORO DANS RESERVOIR	Marque indéfinie	15/02/1992
			CABLES POUR ARMOIRE CHLORO	Marque indéfinie	15/02/1992
			ECLAIRAGE LOCAL CHLORE	Marque indéfinie	15/02/1992
			ENREGISTREUR	Hach LS1K-44MS/4 0 1 0.5 mg/L	15/02/1992
			Hydro éjecteur	Cir 3M/1	15/08/1999
			INVERSEUR AUTOMATIQUE BOUTEILLE DE CHLOR	Marque indéfinie	15/02/1992
			Panneau Chloration	Burkert 062253G	15/07/1997
			Pompe Doseuse	Grundfos CR1-12	11/05/2006
			PORTE LOCAL CHLORE	0.90X 2.50	15/02/1992
	GENERAL		3 HYDROSTAB AVAL	HYDROSTAB	15/05/1989
			9 CHASSIS	Châssis avec vitrage pare-balles	27/08/2004
			ARMOIRE ELECTRIQUE	Legrand	15/05/1989
			CABLES	Marque indéfinie	15/05/1989

			Compteur d'Eau By-pass	Actaris Woltex 150 M	01/04/2006
			Compteur distribution	Actaris Woltex B	15/05/2004
			Compteur Feeder	Actaris	22/10/2007
			ECLAIRAGE	Marque indéfinie	15/05/1989
			Enregistreur	Jules richard instrument 0-10 mCE	15/12/1996
			LAVABO	Marque indéfinie	15/05/1989
			Porte réservoir	Marque indéfinie	15/02/2006
			Radiateur	Marque indéfinie	15/05/1999
	REGARDS DE COMPTAGE		Pompe vide cave	Marque indéfinie	01/06/2003
			Robinetterie Divers	Marque indéfinie	01/01/1989
			Stab Réservoir By-pass	Bayard	15/06/2000
			Vanne papillon DN200	Socla	17/07/2007
RES LES LANDES FLEURIES Cne ARTHON EN RETZ			1 CREPINE SUR INCENDIE	Marque indéfinie	15/07/1973
			ARMOIRE ELECTRIQUE	Sarel	20/01/2000
			CAPTEUR DE NIVEAU	Marque indéfinie	05/01/2000
			Clôture	Marque indéfinie	15/06/1973
			COLONNE DISTRIBUTION + INCENDIE	Marque indéfinie	15/06/1973
			COLONNE REFOULEMENT	Marque indéfinie	15/06/1973
			Compteur alimentation les Landes Fleuries	Marque indéfinie	09/06/2008
			Compteur distribution bâche	Sensus SI	20/02/2008
			Echelles	Marque indéfinie	15/06/1973
			ENREGISTREUR	Jules richard instrument	15/06/1973
			GRILLES D'AERATION	Marque indéfinie	15/06/1973
			Portail	Marque indéfinie	15/06/1973
			Régulateur de niveau	Bayard CDE315400	15/11/1989
			Stabilisateur Alimentation Bâches	Cla-Val BG1E-58E	15/06/2008
			Stabilisateur By-pass	Bayard K1.10 XG	15/06/2004
			TELESURVEILLANCE	Sofrel S50	31/12/2003
			Trappe	Marque indéfinie	15/06/1973
			TROP PLEIN + VIDANGE	Marque indéfinie	15/06/1973
			VENTOUSE	Marque indéfinie	15/07/1973
RES L'Herpinniere Cne Ste Pazanne			Armoire électrique	Marque indéfinie	21/01/2010
			Compresseur	Creyssensac P107 Mono + EV	01/01/1991
			Compteur alimentation	Actaris WOLTEx H	06/03/2009
			Compteur distribution	Actaris Woltmann WE100	17/08/2007
			Télesurveillance	Sofrel S550	21/03/2006
			Vanne électrique	Ksb guinard DN200 + Actelec 31+SA07.5	22/02/2010
RL Cne SAINT CYR EN RETZ	REPRISE		TELESURVEILLANCE	Sofrel S550	20/10/2008
			Ballon Anti béliér REPRISE	Pauchard T4194	15/03/1991
			COMPRESSEUR ANTI-BELIER	Creyssensac M7	15/03/1991
			Compteur d'Eau	Actaris WOLTMANN	02/02/2011

			Groupe électropompe N°2	Ksb guinard ETANORM G50-250 G10	26/04/2005
			Pompe n°1	NRC BR 50/250	29/10/2007
			Sonde de pression	Hitec CP5250 0-10b	15/12/1990
	Chloration du RL Cne St Cyr		CHLOROMETRES	Cir CHLORUS VR1	15/12/1996
			PANNEAU CHLOROMETRES + ROBINET. + TUYAUT	Marque indéfinie	15/10/1992
	GENERAL		ARMOIRE ELECTRIQUE	Rittal	15/10/1990
			CABLES	Marque indéfinie	15/10/1973
			CHAUFFAGE	Marque indéfinie	15/12/1998
			Compteur d'Eau	Marque indéfinie	15/04/1992
			ECLAIRAGE	Marque indéfinie	15/08/1998
			Robinet flotteur	Bayard J210 DN125	17/11/2010
	RESERVOIR		Enregistreur	Marque indéfinie	15/10/1990
			Sonde de niveau	Hitec CP 5020 0-10m	20/11/2002
			TRAPPES BACHE	Marque indéfinie	15/05/1994
RL L'ILLAIRE Cne PAULX			2 TRAPPES ALUMINIUM BACHE	Marque indéfinie	02/04/2006
			Compteur d'Eau	Actaris Woltex	01/04/2006
			Régulateur de niveau [VCG]	Marque indéfinie	15/03/1987
			Stabilisateur Amont	Cla-Val	15/06/2006
			Télesurveillance	Sofrel S550	14/12/2011
			TELETRANSMISSION TTSE	Marque indéfinie	14/12/2011
	REPRISE		2 Vannes pompe N°1	DN125	25/11/2010
			2 Vannes pompe N°2	DN125	25/11/2010
			2 Vannes pompe N°3	DN125	15/07/1986
			3 Manchons antivibratoire	Marque indéfinie	15/07/1986
			ARMOIRE ELECTRIQUE	Marque indéfinie	14/12/2011
			Ballon Anti-bélier REPRISE	Sco X220	15/01/1991
			CABLES	Marque indéfinie	14/12/2011
			CHAUFFAGE	Marque indéfinie	15/05/1996
			Clapet aspiration pompe N°1	DN125	25/11/2010
			Clapet aspiration pompe N°2	DN125	25/11/2010
			Clapet aspiration pompe N°3	DN125	15/07/1986
			COMPRESSEUR	Creysensac TYPE M15	15/03/1991
			CONDENSATEURS	Marque indéfinie	13/12/2011
			DISJONCTEUR GENERAL	Marque indéfinie	19/12/2011
			ECLAIRAGE	Marque indéfinie	15/05/1996
			Enregistreur	Marque indéfinie	31/10/2011
			MANUTENTION REPRISE	Marque indéfinie	15/07/1956
			3 POMPES	Jeumont Schneider MEN 65/250	15/06/1986
			Poste de transformation	Marque indéfinie	15/06/1986
			Puissance -	Marque indéfinie	14/12/2011

			Condensateur [NPO]		
			Transport - Câbles aériens ou enterrés [	Marque indéfinie	15/07/1986
			CHLOROMETRE CIR SV 215/2 BP 0.100G/H+ROB	Cir	15/10/1992
ROUANS	Chloration du RL de L'Illeire		ELECTROVANNE	Cir 142	15/08/1999
			VANNES BAC	Marque indéfinie	01/01/2008
			Compteur Industriel	Schlumberger WOLTEX	01/01/2004
SAINT CYR EN RETZ			Purge automatique Les Cinquantaines	Actaris AQUADIS	01/01/2002
			VANNES BAC	Marque indéfinie	01/01/2008
			Compteur Sectorisation	Sensus WP Dynamique	25/02/2009
			Transmetteur GSM	Technolog Cello	01/01/2005
			Compteur Sectorisation		01/10/2007
			Compteur Sectorisation	Sensus WP Dynamique	25/02/2009
			Transmetteur GSM	Technolog Cello	01/01/2005
			Compteur Sectorisation	Sensus WP DYNAMIQUE	25/02/2009
			Transmetteur GSM	Technolog Cello	01/01/2005
			Compteur Sectorisation	Siemens MAG8000	01/12/2007
SAINT HILAIRE DE CHALEONS	Comptage La Baronnerie Cne SAINT-HILAIRE-DE-CHALEONS		VANNES BAC	Marque indéfinie	01/01/2008
			Gros Compteur Sectorisation	Marque indéfinie	05/09/1989
			Petit Compteur Sectorisation	Marque indéfinie	05/09/1989
SAINT MARS DE COUTAIS	Comptage La Gare Cne SAINT-MARS-DE-COUTAIS		VANNES BAC	Marque indéfinie	01/01/2008
			Compteur Sectorisation	Sensus WP Dynamique	25/02/2009
			Transmetteur GSM	Technolog Cello	01/01/2005
SAINT MEME LE TENU			VANNES BAC	Marque indéfinie	01/01/2008
SAINT PAZANNE	Comptage Le Pas Cne SAINT-PAZANNE		VANNES BAC	Marque indéfinie	01/01/2008
			Compteur Sectorisation	Sensus WP Dynamique	25/02/2009
			Transmetteur GSM	Technolog Cello	01/01/2005
			Compteur Sectorisation La Tuiliere	Actaris Woltmann	08/08/2007
			Transmetteur GSM	Technolog Cello	01/01/2005
			Trappes	Marque indéfinie	01/07/2003
			Compteur Sectorisation	Sensus WP Dynamique	27/02/2009
			Transmetteur GSM	Technolog Cello	01/01/2005
Station d'Eau Potable P3 Cne MACHECOUL	EXHAURE	P3	ARMOIRE ELECTRIQUE -P3-	Marque indéfinie	15/09/1991
			CABLES P3	Marque indéfinie	15/03/1983
			Compteur P3	Actaris Woltex	14/06/2007
			POMPE P3	Ksb guinard UQN 345/2	15/07/1979
	CHLORATION		Chloromètre P3	Cir CHLORUS - 31 VRS01AE00000	14/11/2011
	GENERAL		ARMOIRE ELECTRIQUE CENTRAL	Marque indéfinie	15/04/1986
			Automate	Schneider Electric TSX 17-20	15/06/1991
			Câbles	Marque indéfinie	15/07/1984

			Condensateur	Alstom TS7.5-4	15/06/1980
			DISJONCTEUR PRINCIPAL	NC100 4P	15/01/1989
Station d'Eau Potable P8 HAUTES RIVIERES Cne MACHECOUL			ARMOIRE ELECTRIQUE	Marque indéfinie	15/06/1981
			Ballon Sous Pression	Sco	15/02/1991
			CABLES	Marque indéfinie	15/06/1981
			CHAUFFAGE	Marque indéfinie	15/06/1981
			CHLOROMETRE	Cir CLORUS 2001/1/HP	15/11/1995
			Compresseur	Creysensac M7	15/06/1981
			Compteur d'eau	Schlumberger WOLTEX	15/05/1994
			ECLAIRAGE	Marque indéfinie	15/06/1981
			Pompe Doseuse	Grundfos CR2-70	15/02/1997
			Pompe Immergée	Ksb guinard UQH293/4 50/66	15/06/1981
Station Eau Potable Cne MACHECOUL P7			CHLOROMETRE P7	Cir CHLORUS	15/08/1997
	P7		ARMOIRE ELECTRIQUE P7	Marque indéfinie	15/01/1977
			CABLES P7	Marque indéfinie	15/01/1977
			CHAUFFAGE P7	Marque indéfinie	15/01/1977
			Compteur d'Eau	Actaris Woltex	27/06/2007
			ECLAIRAGE P7	Marque indéfinie	15/01/1977
			POMPE P7	Ksb guinard S6-46T6	15/09/1993
VUE	Comptage La Tournerie Cne VUE		VANNES BAC	Marque indéfinie	01/01/2008
			Compteur Sectorisation	Actaris Woltmann	24/10/2007
			Stab la Tournerie	Bayard K110 046560	15/06/2000
			Transmetteur GSM	Technolog Cello	01/01/2005

16.2 TARIFS PRATIQUES, NOTES DE CALCUL DE REVISION

Date : 24/03/2012

SAUR	Partenaire : Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable du Pays de Retz Référence contrat : 440400/01	
Produit : Eau Potable	Type de contrat : Créance	Type d'encaissement : Société
Télérelevé part SAUR Prix (HT) à compter du 01/01/2004 Devise : Euro Redevance : Abonnement - Télérelevé part SAUR FRANCE Date d'actualisation : 08/11/2004 K : 1,1104		
CRITERES TARIFAIRES		
Télérelevé : (Non)/(Oui)		

Télérelevé Non

n.r.= non assujetti à la redevance

Critère	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Valeur	n.r.					

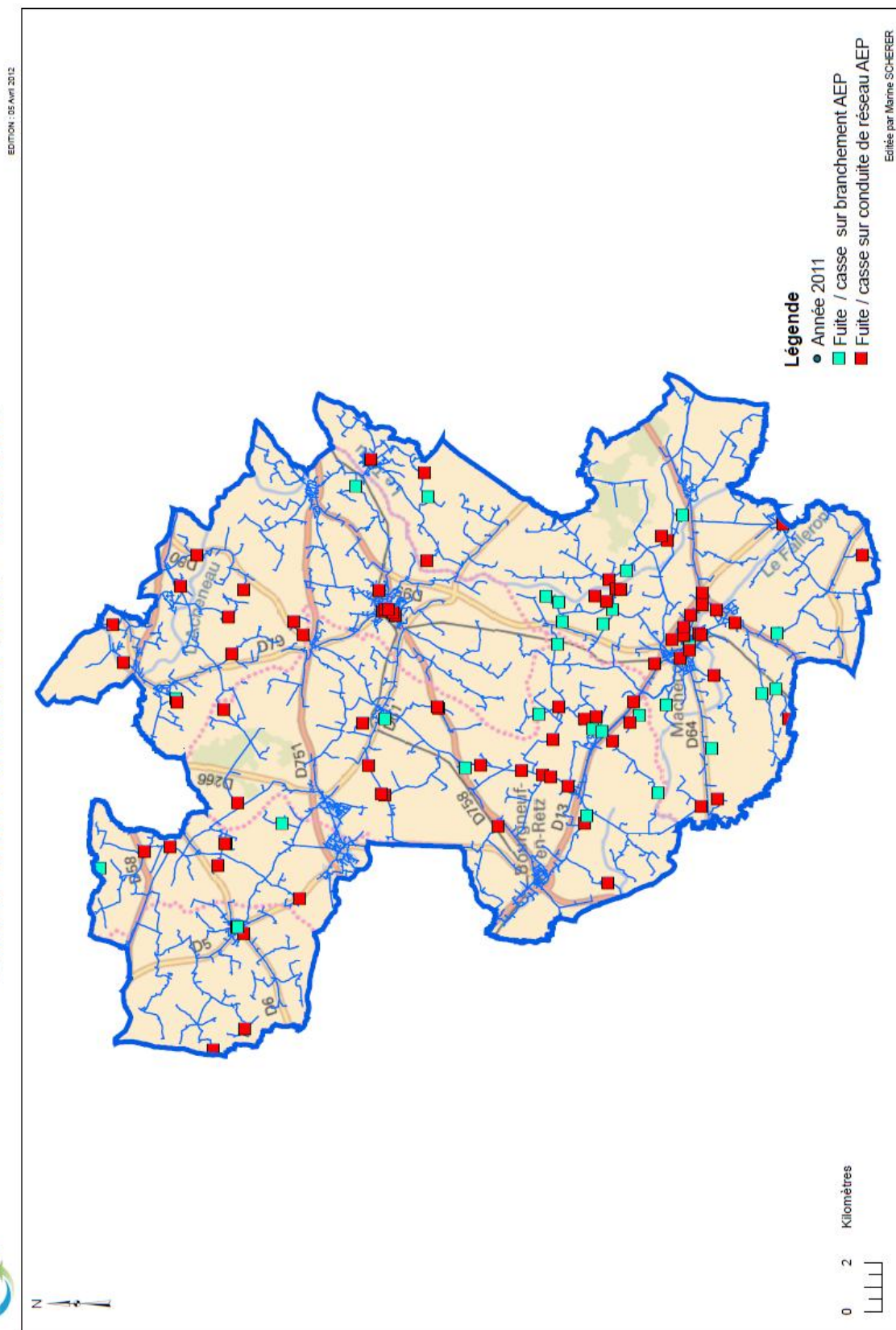
Télérelevé Oui

n.r.= non assujetti à la redevance

Critère	Tranches					
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Valeur	n.r.					

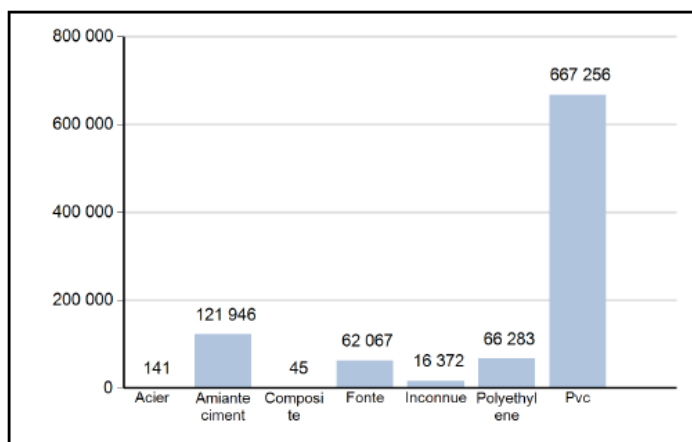
16.3 CARTE DES FUITES

SIAEP DU PAYS DE RETZ - sud Loire



Réparations fuite/ casse sur conduite et branchement AEP réalisées en 2011

16.4 DETAIL DU LINEAIRE DES CANALISATIONS



Commune	Linéaire au 31/12/2011 (m)
ARTHON EN RETZ	66 884
BOURGNEUF EN RETZ	90 080
CHAUVE	70 398
CHEIX EN RETZ	18 573
CHEMERE	54 755
FRESNAY EN RETZ	41 153
LA MARNE	30 386
MACHECOUL	122 977
PAULX	54 872
PORT SAINT PERE	61 414
ROUANS	66 741
SAINT HILAIRE DE CHALEONS	54 128
SAINT MARS DE COUTAIS	50 182
SAINT MEME LE TENU	35 888
SAINT PAZANNE	80 459
VUE	35 219

Commune : ARTHON EN RETZ - 44005

Nature	Total
Amiante ciment	152
Fonte	16 223
Inconnue	173
Polyéthylène	4 717
Pvc	45 619
	66 884

Commune : BOURGNEUF EN RETZ - 44021

Nature	Total
Amiante ciment	20 674
Fonte	1 222
Inconnue	348
Polyéthylène	5 774
Pvc	62 061
	90 080

Commune : CHAUVE - 44038

Nature	Total
Fonte	8 406
Inconnue	211
Polyéthylène	3 560
Pvc	58 221
	70 398

Commune : CHEIX EN RETZ - 44039

Nature	Total
Amiante ciment	3 711
Inconnue	4 211
Polyéthylène	1 978
Pvc	8 674
	18 573

Commune : CHEMERE - 44040

Nature	Total
Fonte	4 822
Inconnue	1 186
Polyéthylène	5 580
Pvc	43 168
	54 755

Commune : FRESNAY EN RETZ - 44059

Nature	Total
Amiante ciment	15 180
Inconnue	71
Polyéthylène	854
Pvc	25 049
	41 153

Commune : LA MARNE - 44090

Nature	Total
Acier	42
Amiante ciment	10 331
Fonte	91
Polyéthylène	2 088
Pvc	17 833
	30 386

Commune : MACHECOUL - 44087

Nature	Total
Amiante ciment	25 045
Composite	45
Fonte	2 129
Inconnue	82
Polyéthylène	12 589
Pvc	83 087
	122 977

Commune : PAULX - 44119

Nature	Total
Amiante ciment	13 502
Fonte	3 674
Inconnue	140
Polyéthylène	5 098
Pvc	32 459
	54 872

Commune : PORT SAINT PERE - 44133

Nature	Total
Acier	54
Fonte	11 805
Inconnue	2 673
Polyéthylène	4 256
Pvc	42 626
	61 414

Commune : ROUANS - 44145

Nature	Total
Acier	20
Amiante ciment	6 875
Fonte	30
Inconnue	2 272
Polyéthylène	2 958
Pvc	54 587
	66 741

Commune : SAINT HILAIRE DE CHALEONS - 44164

Nature	Total
Acier	25
Amiante ciment	7 315
Inconnue	28
Polyéthylène	2 767
Pvc	43 993
	54 128

Commune : SAINT MARS DE COUTAIS - 44178

Nature	Total
Fonte	704
Inconnue	927
Polyéthylène	2 616
Pvc	45 935
	50 182

Commune : SAINT MEME LE TENU - 44181

Nature	Total
Amiante ciment	10 019
Inconnue	81
Polyéthylène	1 327
Pvc	24 461
	35 888

Commune : SAINTE PAZANNE - 44186

Nature	Total
Fonte	11 803
Inconnue	3 362
Polyéthylène	7 755
Pvc	57 539
	80 459

Commune : VUE - 44220

Nature	Total
Amiante ciment	9 142
Fonte	1 158
Inconnue	606
Polyéthylène	2 368
Pvc	21 945
	35 219

16.5 FONDS CONTRACTUEL DE RENOUVELLEMENT

Rapport Annuel du Déléataire 2011



Participation (€)	2011

Dotation annuelle actualisée (€)	2011
	17 042

Coefficient d'actualisation de la dotation	2011
	1,209

Détail du renouvellement Total et Grosses Réparations Réalisés pour l'année 2011 au titre du Fonds contractuel

SIAEP DU PAYS DE RETZ (Eau Potable)	Montant réalisé pour l'année (€)	30 884
---------------------------------------	----------------------------------	--------

BOURGNEUF EN RETZ / Comptage Cimetiere Cne BOURGNEUF-EN-RETZ

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération contractuellement prévue en :	Montant (€)
Compteur cimetiere Bourgneuf	02/02/2011	Total	Fonds Contractuel	853
			Total (€)	853

CHEIX EN RETZ / Comptage Pilon Cne CHEIX-EN-RETZ

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération contractuellement prévue en :	Montant (€)
Compteur Sectorisation	03/02/2011	Total	Fonds Contractuel	579
			Total (€)	579

CHEMERE / Comptage La Rochelle Cne ARTHON-EN-RETZ

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération contractuellement prévue en :	Montant (€)
Compteur Sectorisation	09/02/2011	Total	Fonds Contractuel	561
			Total (€)	561

RL Cne SAINT CYR EN RETZ / REPRISE

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération contractuellement prévue en :	Montant (€)
Compteur d'Eau	02/02/2011	Total	Fonds Contractuel	509
			Total (€)	509

Rapport Annuel du Déléataire 2011



Détail du renouvellement Total et Grosses Réparations Réalisés pour l'année 2011 au titre du Fonds contractuel

SIAEP DU PAYS DE RETZ (Eau Potable)

Montant réalisé pour
l'année (€)

30 884

RL L'ILLAIRE Cne PAULX

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération contractuellement prévue en :	Montant (€)
Telesurveillance	14/12/2011	Total	Fonds Contractuel	3 324
TELETRANSMISSION TTSE	14/12/2011	Total	Fonds Contractuel	3 370
			Total (€)	6 694

RL L'ILLAIRE Cne PAULX / REPRISE

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération contractuellement prévue en :	Montant (€)
ARMOIRE ELECTRIQUE	14/12/2011	Total	Fonds Contractuel	10 175
Automate	14/12/2011	Total	Fonds Contractuel	5 536
CABLES	14/12/2011	Total	Fonds Contractuel	1 954
CONDENSATEURS	13/12/2011	Total	Fonds Contractuel	255
DISJONCTEUR GENERAL	19/12/2011	Total	Fonds Contractuel	1 750
Enregistreur	31/10/2011	Total	Fonds Contractuel	596
Puissance - Condensateur [NPO]	14/12/2011	Total	Fonds Contractuel	319
			Total (€)	20 585

Station d'Eau Potable P3 Cne MACHECOUL / CHLORATION

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération contractuellement prévue en :	Montant (€)
Chloromètre P3	14/11/2011	Total	Fonds Contractuel	1 104
			Total (€)	1 104

Rapport Annuel du Déléataire 2011



Bilan financier du Fonds contractuel

SIAEP DU PAYS DE RETZ (Eau Potable)

DOTATIONS ET AVENANTS NON ACTUALISES	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total (€)
Dotation (€)	14 100	14 100	14 100	14 100	14 100	14 100	14 100	14 100	14 100	14 100	14 100	14 100	169 200

COEFFICIENTS D'ACTUALISATION	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Coefficient de la dotation	1,02376	1,04584	1,06769	1,08980	1,11698	1,13484	1,15220	1,20863
Coefficient de report de solde	1,00000	1,02080	1,02890	1,04140	1,03916	1,00340	1,00480	1,00480

RENOUVELLEMENT REALISE	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total (€)
Dotation actualisée (€)	14 435	14 746	15 054	15 366	15 749	16 001	16 246	17 042					124 639
Report de solde actualisé (€)		3 797	-4 471	-42 282	-43 973	-45 306	-39 219	-37 757					
Renouvelé annexé au contrat													
Renouvellement Total			4 020				10 397	27 279					41 696
Autre renouvellement													
Renouvellement Total	10 715		5 864	7 487	9 307	7 877	4 206	3 606					49 062
Grosses réparations		19 233	36 274		7 622	1 851							64 980
Autre renouvellement sur devis													
Renouvellement Total		3 656	5 026	7 914									16 596
Grosses réparations													
Total renouvellement (€)	10 715	22 889	51 184	15 401	16 928	9 728	14 603	30 884					172 332
Participation ou Engagement (€)													
Solde (€)	3 720	-4 345	-40 601	-42 316	-45 152	-39 032	-37 577	-51 600					

16.6 L'ORGANISATION SAUR

1) LE PERSONNEL

1.1 Organisation régionale

SAUR Ouest, en quelques chiffres, c'est :

- 1 300 Collaborateurs mobilisables sur la région
- 750 contrats Eau & Assainissement
- 768 000 clients eau potable
- 593 000 clients assainissement
- 1,8 millions d'habitants desservis
- CA 2010 = 202 millions €uros

1.2 Organisation du Centre

Le Centre SAUR basé à La Baule gère en Loire-Atlantique :

- 103 communes en eau potable et 71 en assainissement,
- 208 000 clients en eau potable et 167 000 en assainissement,
- 7 usines de production d'eau potable et 112 stations d'épuration et lagunes,
- 32 stations de pompage d'eau potable et 862 postes de relevage d'assainissement,
- 81 réservoirs d'eau potable,
- 7 201 km de réseaux d'eau potable, 2 127 km d'assainissement et 162 km d'eau pluviale.

Le Centre et les Secteurs sont organisés par métiers nécessaires à la bonne exécution des contrats :

- La **Production d'Eau Potable** assure la surveillance, le pilotage, l'entretien courant des unités de production afin de garantir la continuité de service, la conformité du produit et la maîtrise des installations,
- Le **Traitement des Eaux Usées** assure la surveillance, le pilotage, l'entretien courant des stations d'épuration et des lagunes afin de garantir la continuité de service, la conformité des rejets vers le milieu naturel et la maîtrise des installations,
- La **Gestion des réseaux d'Eau Potable** pilote la distribution de l'eau du réservoir jusqu'au compteur d'eau du client consommateur (organes hydrauliques, réparation de fuite, suivi des travaux, purges, etc.),
- La **Gestion des réseaux d'Eaux Usées** pilote la collecte des effluents depuis les branchements des clients jusqu'à la station de traitement (Step ou lagune), en passant par les postes de relevage (organes hydrauliques, réparation de casses, suivi des travaux, hydrocurage des canalisations et des postes, passages caméra, contrôle des raccordements, etc.),
- La **Maintenance** est en charge de l'entretien des équipements, du renouvellement de matériel et des conformités réglementaires des appareils sous pression, des armoires électriques et des engins de levage,
- Le **Service Travaux liés à l'Exploitation (TLE)** réalise tous les branchements eau et assainissement : rendez-vous, métré, DICT, réalisation, facturation
- La **Clientèle** assure l'accueil physique et téléphonique. Elle réalise la relève des compteurs, les facturations ainsi que les opérations liées au contrat avec le client consommateur (accueil, mutation, résiliation, relances...).

Ces métiers principaux sont complétés par des métiers supports nécessitant des compétences dans les domaines de :

- l'expertise hydraulique,
- l'expertise chimique,
- la conduite de projets,
- l'administration du personnel,
- la sécurité du personnel et des biens,
- la relation commerciale et contractuelle.
- la cartographie,
- les achats,
- l'informatique industrielle,
- la comptabilité,
- le laboratoire,

L'ensemble de ces métiers représente un effectif global de 270 collaborateurs.

En matière de sécurité du personnel, une politique de sensibilisation très dynamique a été engagée depuis 2002 avec une prise de conscience à tous les échelons de l'entreprise.

2) LES MOYENS

Le Centre Loire-Atlantique est signataire du protocole départemental de numérisation du plan cadastral et d'échanges de données cartographiques (convention ATLANSIG), reconnu par le Département comme une action prioritaire, compte tenu des nombreuses demandes des collectivités et de leurs établissements publics.

L'accès aux informations cartographiques des réseaux d'eau via le logiciel e-NET&GIS est ouvert aux collectivités ayant souscrit un abonnement au service e-collectivité auprès de SAUR.

Via le site internet www.saur.com, la collectivité peut consulter les informations suivantes :

- consultation des plans de réseaux,
- fonction de localisation et de navigation dans les plans,
- consultation des données techniques (diamètres, âge, longueur...),
- éditions des plans sur fond cadastral.

La confidentialité est garantie par une clé informatique USB qui contrôle, grâce à un mot de passe personnel les conditions de connections au site d'e-collectivité.

3) L'ORGANISATION DE L'ASTREINTE CENTRE

Des moyens humains disponibles 24h/24, 7 jours/7, 365 jours/an :

Le Centre Loire-Atlantique a mis en place un système d'astreinte lui permettant de répondre à toutes les interventions techniques et d'urgence, de quelque nature que ce soit.

Pour cela, l'organisation des moyens humains couvre la totalité des compétences sur l'ensemble du territoire :

- 1^{er} niveau : un cadre pour le management et la gestion de crise
- 2^{ème} niveau : un responsable de l'astreinte chargé de la réception des appels, du diagnostic et de la mobilisation des moyens d'intervention
- 3^{ème} niveau : des intervenants terrain répartis géographiquement et regroupant les compétences suivantes : techniciens de production, électromécaniciens, chimistes, détection de fuite, techniciens de réseaux, fontainiers, terrassiers...

En cas de crise ou d'incident majeur, le niveau 1 informe les collectivités ou les administrations du déroulement des événements. Il dispose des coordonnées de tous les interlocuteurs susceptibles d'intervenir qu'il peut contacter 24h/24 (Préfecture, Collectivités, Services de secours, Protection civile, ARS, DDTM, Gendarmeries, Médias, Météo France, etc.).

Le niveau 1 est également habilité à mettre en place un centre opérationnel de gestion de crise en mobilisant les personnels nécessaires. Ce centre opérationnel est en relation avec une cellule régionale ou nationale mobilisable à tout moment selon le degré d'urgence.

SAUR a développé en 2004 en partenariat avec METEO France, un système d'alerte à 48 heures via les moyens de communications modernes en cas d'événements climatiques exceptionnels (tempête, orage, gel, neige, fortes précipitations, etc.). Ceci permet d'anticiper sur des événements exceptionnels et d'adapter les moyens aux risques climatiques.



Une capacité à prévenir en temps réel un nombre important de clients :

SAUR dispose d'un dispositif permettant 24h/24 et 7j/7, en coordination avec les représentants de la collectivité locale et les autorités sanitaires concernées, de diffuser de manière réactive (en quelques heures) des messages d'information et d'alerte à ses clients consommateurs en cas d'incident sur le réseau de distribution de l'eau ou de risque sanitaire.

Ces messages sont envoyés automatiquement par téléphone (serveur vocal) sur une zone géographique ciblée (commune, ville, quartier) sur la base de l'annuaire France Télécom (hors liste rouge et n°chamois) avec une capacité de contact allant de 10.000 à 25.000 contacts établis par heure (appels de 30 secondes).

Le message est diffusé une ou plusieurs fois de manière à optimiser le taux de contact. Son écoute vocale est validée par un accusé de réception du client (pression sur la touche 1 du téléphone). En fin de campagne, un message peut aussi être diffusé pour annoncer le retour à la normale de la situation.

Le service de télé-alerte est un des outils d'information disponible et utilisable dans le cadre des procédures de gestion de crise de SAUR.

Cette organisation de l'astreinte répond aux besoins d'urgences en dehors de heures ouvrables et a démontré son aptitude à satisfaire en toute circonstance (grosses casses, incendies, événements météorologiques, etc.) la continuité du service public de l'eau potable et de l'assainissement.

La mobilisation du personnel, la disponibilité des approvisionnements, le développement des systèmes informatiques et de communication et l'importance des moyens matériels, permettent une réponse immédiate.

4) LA DEMARCHE DE MANAGEMENT



Le système de Management QSE intégré :

Notre Compétence, Votre Garantie

Le Pôle Eau et Assainissement de Saur en France a pour mission de réaliser le service de l'eau et/ou de l'assainissement pour le compte de ses clients collectivités. Dans ce cadre, il se doit de respecter la réglementation et de répondre aux attentes des ses clients et des autres parties prenantes (clients consommateurs, administrations, associations de protection de l'environnement...).

Depuis plus de 12 ans, Saur a ainsi mis en place différents outils de management, techniques et organisationnels, qui lui permettent de garantir au quotidien :

- la qualité du service ou de la prestation technique rendus,
- la santé et la sécurité de ses collaborateurs,
- la préservation de l'environnement.

Ceci passe en particulier par une parfaite maîtrise des risques opérationnels inhérents à ses activités qu'il s'agisse :

- des **risques qualité** associés à un non respect de ces obligations contractuelles,
- des **risques sanitaires** associés à une pollution chimique ou bactériologique de l'eau potable,
- des **risques environnementaux** associés à une pollution du milieu récepteur, aux émissions de gaz à effet de serre ou encore au devenir des déchets produits sur les sites,
- des **risques en matière de santé et de sécurité** de tous les collaborateurs amenés à intervenir sur les sites, qu'il s'agisse des risques routier ou des risques associés au travail en hauteur, aux milieux confinés et la présence de produits dangereux...

Dans ce but, Saur identifie l'ensemble des risques pour les métiers de l'Eau et Assainissement, analyse la conformité réglementaire des installations, met en place des plans d'amélioration, mesure la satisfaction des clients et des consommateurs et assure un traitement efficace et rapide des réclamations.

Saur réalise également des exercices de simulation d'urgence ou de crise de manière à développer, à tous les niveaux de l'entreprise, sa capacité à réagir dans des situations difficiles. Ce travail est aussi l'occasion de créer des synergies très utiles avec ses clients et ses parties prenantes telles qu'ARS, préfectures, pompiers,...

Ces efforts et cette dynamique permettent aux régions métropolitaines du Pôle Eau et Assainissement d'être certifiées selon les 3 référentiels internationaux de management suivants :

- **Norme ISO 9001 : 2008**, orientée vers la satisfaction du client et la qualité du produit ou du service fourni par l'entreprise,
- **Référentiel OHSAS 18001 : 2007**, orienté vers le management de la sécurité dans l'entreprise et sur la maîtrise des risques liés à la santé des collaborateurs,
- **Norme ISO 14001 : 2004**, orientée vers la protection de l'environnement, qu'il s'agisse de l'air, de l'eau, ou des sols.



Le Pôle eau et Assainissement a ainsi été en 2007 la première éco-industrie française à obtenir cette triple certification QSE sur l'ensemble de son périmètre et de ses activités.

Cette reconnaissance externe, délivrée par Afnor certification, participe à la volonté de Saur de servir ses clients avec toujours plus de professionnalisme, de proximité et de compétences. Elle constitue aussi un réel engagement à l'amélioration continue, vecteur de progrès et de dialogue entre Saur et ses clients.

Pour les collectivités, cette triple certification est aussi un gage de transparence. Elle peut ainsi servir de base à une communication factuelle et objective pour mettre en valeur les efforts engagés au niveau d'un territoire en vue d'améliorer la gestion globale de l'eau.

Elle constitue également un outil fédérateur pour faire dialoguer différents acteurs dans le but de mettre en place des actions transverses sur des thématiques aussi larges que la réduction des impacts environnementaux (odeurs, devenir des boues, qualité des eaux de baignade,...) ou la préservation des ressources en eau.

De plus, elle conduit à des bénéfices concrets sur le terrain, par exemple dans les domaines suivants :

- La satisfaction du consommateur : traitement personnalisé, information permanente, mesure des performances de l'entreprise grâce à l'évaluation régulière de la satisfaction des consommateurs
- Une meilleure gestion des risques et la mise en place de moyens efficaces pour anticiper : surveillance sanitaire permanente, exercices de crise, mise en place de moyens de prévention, gestion des déchets,...
- Une gestion durable de l'eau : préservation de la ressource en eau, respect des équilibres naturels, lutte contre les fuites du réseau, réutilisation des eaux usées épurées, communication grand public, liens avec les établissements scolaires,
- Un développement durable des territoires autour d'outils fédérateurs : partenariats sur les démarches de développement durable / Agenda 21 des collectivités, réduction des émissions de gaz à effet de serre, protection du littoral et développement touristique, contribution à la formation d'apprentis à nos métiers avec possibilité d'embauche, ...

16.7 LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES

SERVICE D'EAU POTABLE

Installations classées pour la protection de l'environnement

Ordonnance n°2010-418 du 27 avril 2010

harmonisant les dispositions relatives à la sécurité et à la déclaration d'utilité publique des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

Ce texte ajoute aux régimes ICPE existants de déclaration et autorisation un **régime d'autorisation simplifiée, dit d'enregistrement**, à caractère moins contraignant que le régime d'autorisation.

Ce texte est transposé dans la partie réglementaire du code de l'environnement par le décret n°2010-368 du 13 avril 2010 portant diverses dispositions relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement et fixant la procédure d'enregistrement applicable à certaines de ces installations, qui détermine ce nouveau régime. Il est harmonisé avec les deux régimes préexistants.

Travaux sur le réseau

Décret n° 2011-1241 du 5 octobre 2011

(JO octobre 2011)

relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distributions

Ce décret s'applique au 1^{er} juillet 2012 et remplace le décret 91-1147 du 14 octobre 1991.

- obligation de **communication de la zone d'implantation** et de la catégorie d'ouvrage mentionnée à l'article R. 554-2 du code
- possibilité de **demande le classement de l'ouvrage en ouvrage sensible**, en cas de la dangerosité de l'ouvrage en cas d'endommagement potentiel
- en cas de fin d'exploitation de l'ouvrage, sans qu'il y ait obligation de remise en l'état (démantèlement), exigence d'informer le guichet unique et de remettre les plans de l'ouvrage.